



SOCIETE MARTINIQUEAISE DES EAUX



RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 1er TRIMESTRE 2015



Indicateurs de performance du service d'eau potable du SICSM du 1^{er} trimestre 2015

Indicateurs	Résultats
Nombre d'habitants desservis	159 166
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 31/03/2015	3,11 €
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	24 heures (hors samedi, dimanche et jours fériés)
Taux de conformité microbiologique des prélèvements sur les eaux distribuées dans le cadre du contrôle sanitaire	100 %
Taux de conformité physico-chimique des prélèvements sur les eaux distribuées dans le cadre du contrôle sanitaire	100 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	95%
Rendement du réseau contractuel	86,7 %
Indice linéaire de perte	3,06 m³/km/jour
Indice linéaire des volumes non comptés	6,05 m³/ km/jour
Taux moyen de renouvellement des réseaux (1) (hors branchement)	-
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0018 €/m³
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	6,4 / 1000 abonnés
Taux de respect d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
Taux d'impayés sur les factures d'eau N-1	6,37 %
Taux de réclamations	6,9 / 1000 abonnés

(1) Ce chiffre correspond au renouvellement réalisé dans le cadre du fond de travaux au cours du 1^{er} trimestre 2015. Aucune opération n'a été engagée par la SME sur cette période.



Matrice de correspondance entre les informations demandées par le contrat d'affermage de l'eau potable et les informations fournies dans le Rapport Annuel du Délégataire

Article	Référence chapitre du Rapport Annuel du Délégataire correspondant
Article 51-2	
Population desservie	1.2.3
Volumes facturés par nature d'abonnés	1.2.4
Volumes prélevés, importés et exportée	1.2.2
Nombre d'abonnés par nature	1.2.3
Nombre d'abonnés prélèvement automatique	4.7
Liste des abonnés dont la consommation est supérieure à 6000 m ³ par an avec diamètre compteur, leur consommation et leur nature	4.7
Rendement du réseau	4.3
Indice linéaire de fuite	4.3
Indice linéaire de consommation	4.3
Consommation moyenne par abonné et nature d'abonné	4.7.2
Consommations annuelles de réactifs	2.4.1 et 2.4.2
Consommations annuelles d'énergie	2.4.1, 2.4.2, 3.2.1 et 3.2.2
Taux moyen d'injection de réactifs	2.4.1 et 2.4.2
Volume mensuel importation et exportation	2.4.3
Volume stations de pompage	3.2.1 et 3.2.2
Volume annuel estimé utilisé pour les besoins	4.3
Estimation du rendement technique du réseau	4.3
Indice linéaire de fuites techniques	4.3
Synthèse des résultats d'analyse de la qualité de l'eau dans le cadre du contrôle réglementaire	4.8
Synthèse des résultats d'analyse de la qualité de l'eau dans le cadre de l'autocontrôle	4.8

Descriptif des usines de production d'eau potable	2.3.1 et 2.3.2
Nombre et longueur estimée des branchements	4.2.1
Longueur canalisation par nature, matériau et diamètre	4.1.1
Article	Référence chapitre du Rapport Annuel du Déléguataire correspondant
Capacité des postes de pompage, nombre de pompes, présence groupes électrogènes	3.1, 3.2.1 et 3.2.2
Capacité des réservoirs et nombre de cuves	3.1 et 3.3.1
Pyramide des compteurs par âge, diamètre et type	4.1.3
Inventaire des accessoires par nature et par type	4.1.2
Inventaire des compteurs de livraison aux abonnés par diamètre et par année de pose	4.1.3
Nombre de branchements neufs réalisés	4.1.4
Nombre de branchement supprimés	Rapport spécifique
Nombre de fuites réparées sur branchement	4.1.4
Nombre de fuites réparées sur canalisation	4.1.4
Nombre de fuites par 100 branchements	4.3
Nombre de fuites par km de canalisation	4.3
Nombre de compteurs sur réseaux posés et renouvelés par diamètre	4.1.3
Nombre de compteurs de livraison aux abonnés réparés	4.1.4
Nombre de branchements renouvelés par le fermier	4.1.4
Nombre de compteurs renouvelés par le fermier	4.1.4
Longueur de canalisation renouvelée par le fermier	4.2.2
Liste des autres opérations réalisées dans le cadre du fonds de travaux	4.2.2
Liste des travaux achevés par la collectivité	En fonction des données du maître d'ouvrage
Nombre de poteaux, bouches incendie, prises de potentiel, vannes, de vidanges et de ventouses	4.1.2

Article 51-3	
Organisation générale du service et son évolution	1.1
Représentation schématique d'ensemble des réseaux et ouvrages structurants	SIG et 3.1
Etat général des ouvrages	SIG
Liste des poteaux et bouches d'incendie	SIG
Principales opérations d'entretien du fermier	2.5.1
Liste des opérations de renouvellement réalisées par le fermier	4.2.3
Liste et la description des travaux réalisés par la collectivité	En fonction des données du maître d'ouvrage
Liste des installations hors service	SIG
Article	Référence chapitre du Rapport Annuel du Déléguétaire correspondant
Recommandation du fermier sur les travaux à réaliser par la collectivité	2.6 et 3.4
Principales prévisions de renouvellement du fermier	Rapport spécifique
Liste des réclamations sur la qualité de l'eau	4.8.4
Statistique concernant la gestion des abonnés	4.8
Synthèse de l'enquête annuelle de satisfaction des abonnés	1.1.3
Evénement significatif intervenu	1.1.2
Situation du personnel	1.1.1.2
Article 53	
Statistiques sur les motifs d'interrogation du site Internet	4.7.4
Etat avancement du Système documentaire	Déjà réalisé
Etat d'avancement de la numérisation des plans	SIG
Evolution de la réglementation	1.1.4.2
Plans de réseau	SIG
Rapport annuel sur le rendement de réseau	Rapport spécifique
Etat hiérarchisé des opérations de renouvellement du SICSM et de la SME	2.6 et 3.4
Rapport d'enquête annuelle de satisfaction des usagers	Rapport spécifique



SOMMAIRE

1.	COMMENTAIRES GENERAUX.....	9
1.1.	PRESENTATION DU SERVICE.....	9
1.1.1.	Description.....	9
1.1.1.1.	Présentation générale de la SME	9
1.1.1.2.	Moyens en personnel	10
1.1.1.3.	Organisation interne.....	10
1.1.1.4.	Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable (affermage)	12
1.1.2.	Les faits marquants de l'année 2015	12
1.1.3.	La qualité de service	13
1.1.3.1.	La démarche qualité de la SME	13
1.1.3.2.	Le baromètre satisfaction clients.....	14
1.1.3.3.	Le service client	16
1.1.3.4.	La communication externe.....	19
1.1.3.5.	Coopération internationale	20
1.1.4.	Orientations pour l'avenir	21
1.1.4.1.	Les grands travaux	21
1.1.4.2.	Les évolutions réglementaires.....	22
1.2.	INDICATEURS TECHNIQUES	32
1.2.1.	Production d'eau potable	32
1.2.2.	Volumes mis en œuvre	33
1.2.3.	Abonnés.....	34
1.2.4.	Volumes facturés	35
1.2.5.	La qualité de l'eau	36
1.2.6.	Détail par commune des principaux indicateurs	37
1.3.	INDICATEURS FINANCIERS	38
1.3.1.	Tarifs	38
1.3.2.	Prix de l'eau (facture 120 m3).....	39
2.	USINES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE.....	40
2.1.	SITUATION	40
2.2.	PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT	40
2.3.	DESCRIPTION DES FILIERES DE TRAITEMENT	41
2.3.1.	Usine de Rivière Blanche	41
2.3.2.	Usine de Directoire.....	44

2.4.	SYNTHÈSE DU FONCTIONNEMENT DES USINES	46
2.4.1.	Usine de Rivière Blanche	46
2.4.2.	Usine de Directoire.....	47
2.4.3.	Bilan des volumes produits, achetés et vendus	48
2.4.4.	Suivi des incidents et arrêts d'usines	50
2.5.	TRAVAUX REALISES AU COURS DE L'ANNEE SUR LES USINES DE PRODUCTION	51
2.5.1.	Travaux d'entretien et de maintenance.....	51
2.5.2.	Travaux de renouvellement.....	52
2.5.3.	Travaux d'amélioration	52
2.5.4.	Etalonnage des compteurs de production	52
2.6.	LIMITES DES INSTALLATIONS ET AMELIORATIONS PROPOSEES.....	53
2.6.1.	Ressources	53
2.6.2.	Usine de Rivière Blanche	54
2.6.3.	Usine de Directoire.....	55
3.	STATIONS DE POMPAGE ET RESERVOIRS	56
3.1.	PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....	56
3.2.	STATIONS DE POMPAGE.....	71
3.2.1.	Stations de pompage alimentées en basse tension	71
3.2.2.	Stations de pompage alimentées en moyenne tension.....	73
3.2.3.	Bâches de pompage.....	74
3.2.4.	Travaux d'entretien et de maintenance sur les stations de pompage.....	75
3.2.5.	Travaux de réhabilitation et de renouvellement effectués sur les stations de pompage.....	75
3.3.	RESERVOIRS DE STOCKAGE	76
3.3.1.	Inventaire des réservoirs	76
3.3.2.	Travaux d'entretien et de maintenance sur les réservoirs.....	79
3.3.3.	Travaux de réhabilitation et de renouvellement effectués sur les réservoirs	79
3.4.	LIMITES DES INSTALLATIONS ET AMELIORATIONS PROPOSEES.....	80
3.4.1.	Limites constructives des ouvrages	80
3.4.2.	Limites structurelles du réseau de distribution.....	84
4.	RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	86
4.1.	INVENTAIRE DES CONDUITES ET EQUIPEMENTS DU RESEAU	86
4.1.1.	Linéaire total du réseau d'eau potable (source SIG)	86
4.1.2.	Inventaire par commune des principaux équipements hydrauliques du réseau (source SIG)	87
4.1.3.	Pyramide des compteurs de vente d'eau	88
4.1.4.	Mouvements de compteurs par type de travaux et par commune.....	89
4.2.	TRAVAUX REALISES SUR RESEAU	93
4.2.1.	Les nouveaux branchements	93
4.2.2.	Travaux réalisés dans le cadre du « Fonds de travaux de déplacements de canalisations et d'améliorations »	94
4.2.3.	Travaux réalisés dans le cadre du « Fonds de Renouvellement »	96
4.2.4.	Ressources utilisées et conditions d'attribution des travaux.....	101
4.3.	BILAN DES VOLUMES ET RENDEMENT DE RESEAU	102
4.4.	LIMITES DES INSTALLATIONS ET PROBLEMES RENCONTRES.....	103

4.5.	DOCUMENT UNIQUE.....	104
4.5.1.1.	Rappel réglementaire.....	104
4.5.1.2.	La démarche d'évaluation des risques	104
5.	LES ABONNES	106
5.1.	EVOLUTION PAR COMMUNE	106
5.1.1.	Evolution du nombre d'abonnés.....	106
5.1.2.	Evolution des volumes consommés.....	107
5.2.	LES GROS CONSOMMATEURS	108
5.2.1.	Domestiques.....	108
5.2.2.	Collectivités.....	108
5.2.3.	Etablissements industriels	109
5.3.	VOLUMES FACTURES.....	110
5.3.1.	Evolution des facturations par types d'activités	110
5.3.2.	Evolution des consommations unitaires.....	110
5.3.3.	Principaux indicateurs relatifs à la gestion des abonnés.....	111
5.3.4.	Evolution du nombre de mutation et de réclamation.....	112
5.3.5.	Evolution du nombre de consultations du site internet.....	112
6.	QUALITE DE L'EAU	113
6.1.	EAUX BRUTES (CAPTAGES EN RIVIERES)	113
6.2.	EAUX TRAITEES (EN SORTIE D'USINES).....	114
6.2.1.	Analyses bactériologiques	114
6.2.2.	Analyses physico-chimiques.....	115
6.3.	EAUX DISTRIBUEES (RESEAU DE DISTRIBUTION)	117
6.3.1.	Analyses bactériologiques	117
6.3.2.	Analyses par commune.....	117
7.	ANNEXES*.....	119

1. COMMENTAIRES GENERAUX

1.1. Présentation du service

1.1.1. Description

La SOCIETE MARTINIQUAISE DES EAUX (SME) assure pour le compte du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CENTRE ET DU SUD DE LA MARTINIQUE (SICSM), la gestion complète du service de l'eau potable, répartie sur les 14 communes du Sud de la Martinique.

Le Service assuré concerne au 31/03/2015 :

- 71 009 clients,
- 159 166 habitants,
- 8 662 777 m³ consommés (hors vente en gros),
- Plus de 1 600 km de réseaux,
- 71 stations de pompage et de surpression dont 9 surpresseurs,
- 125 réservoirs de stockage,
- 2 usines de production d'eau potable :
 - * Rivière Blanche (1500 m³/h)
 - * Directoire (720 m³/h).

1.1.1.1. Présentation générale de la SME

Créée en 1977, la SME intervient dans les domaines de la production et de la distribution d'eau potable, dans la collecte et le traitement des eaux résiduaires, assure l'expertise et le conseil aux maîtres d'ouvrages dans ses domaines de compétences.

La SME assure le service de l'eau pour 23 communes :

- les 14 communes du SICSM (Syndicat Intercommunal du Centre et du sud de la Martinique),
- la gestion du service de l'eau sur les communes du Lamentin et de Saint-Joseph au travers du syndicat mixte SICSM / CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique), jusqu'au 31 Décembre 2014,
- les 7 communes du SCCCNO (Syndicat des Communes de la Côte Caraïbe Nord Ouest).

Elle assure également le service de l'assainissement sur le périmètre du SICSM, du SCCCNO.

Les Ressources Humaines, financières et techniques de la SME lui confèrent le rôle d'un acteur économique de premier plan en Martinique. Et de par son lien avec le groupe SUEZ-EAU FRANCE, la société peut accéder aux moyens de ce grand groupe, réputé pour son expérience dans les métiers de l'eau et l'assainissement, leur expertise technique, leur solidité économique et leur stabilité financière.

1.1.1.2. Moyens en personnel

D'un effectif de 195 au 31 décembre 2015, les salariés de la SME disposent de véritable compétence, acquise à la fois par la mise en place d'actions de formation adaptées mais aussi grâce à l'expérience acquise au sein de l'entreprise, ou auprès d'entreprises du même secteur d'activité en local et à l'international.

La SME consacre environ 3 % de sa masse salariale au développement, à l'acquisition et au maintien des compétences de ses salariés grâce à la mise en place d'actions de formation qualifiante et diplomante en externe et en interne.

La politique de formation est orientée vers la prise en compte de l'ensemble des dimensions utiles à l'exercice efficace de nos métiers, en respectant les exigences des clients (technologies nouvelles, reporting contractuel et réglementaire, management, communication....).

Les agents sont répartis en niveau de qualification comme suit :

Ouvriers – employés : 133

Agents de maîtrise : 50

Cadres : 12

1.1.1.3. Organisation interne

La SME est organisée par Agences et Direction.

Le siège social, situé à Place d'Armes au Lamentin, accueille tous les services centraux : la direction générale de la société, la direction administrative et financière, l'agence clientèle, la direction des ressources humaines, la direction de la performance et des travaux et la direction Technique et Environnement.

L'organisation des activités d'exploitation des services de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que l'accueil client lié à ces activités, a été répartie en deux agences organisées comme suit :

- Agence CENTRE-NORD dont le siège situé dans les locaux de Place d'Armes regroupe les zones CENTRE (Lamentin et Saint-Joseph), NORD (Bellefontaine, Carbet, Case-Pilote, Fonds-Saint-Denis, Morne-Vert, Prêcheur et Saint-Pierre) et NORD ATLANTIQUE (François, Robert et Trinité) ;
- Agence SUD dont le siège situé à Petit-Bourg regroupe les zones SUD (Marin, Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Sainte-Luce et Vauclin) et SUD CARAÏBE (Anses-d'Arlet, Diamant, Ducos, Rivière-Salée, Saint-Esprit et Trois-Îlets).

☞ Organisation de l'astreinte

La SME gère les appels relatifs aux manques d'eau, fuites, pollutions ou problèmes électromécaniques. Ces appels peuvent provenir des clients ou directement des équipements de télésurveillance des 500 installations dont la SME à la gestion.

Le service d'astreinte (21 personnes en continu) permet une permanence 24h/24, tous les jours de l'année. Cette continuité du service concerne la gestion des installations de production et de distribution d'eau, de collecte et de traitement des eaux usées.

Les équipes d'astreinte sont mobilisables hors des heures ouvrables, pour déclencher les réparations nécessaires.

Le personnel est compétent en traitement d'eau, épuration, plomberie, terrassement, électromécanique et gestion des réseaux. Il est encadré par des agents de maîtrise et un cadre. L'effectif mobilisé chaque semaine représente 10 % de l'effectif total de la société.

L'astreinte est planifiée semestriellement. Un tableau est tenu à jour au Secrétariat technique de la SME.

- *L'organigramme d'astreinte*

Sous l'autorité d'un cadre responsable, l'astreinte s'organise en quatre entités distinctes :

- *le responsable d'astreinte (cadre)* :

Il représente la Direction de la SME, assure la responsabilité du bon fonctionnement de l'astreinte et intervient en situation d'exception.

- *l'astreinte téléphonique* :

L'objectif est de fournir à tous clients ou tiers, qui appelle sur un numéro d'urgence, un interlocuteur physique et ce 24 h / 24.

L'astreinte téléphonique prend le relais du standard de la SME ; la réception des alarmes techniques est centralisée vers les électromécaniciens en fonction de zones géographiques pré-définies.

- *l'astreinte d'encadrement* :

Elle gère les situations qui sortent de la pratique courante et nécessitent soit une appréciation spécifique, soit la mobilisation de moyens importants. Elle prend les décisions d'intervention pour les cas qui n'ont pas fait l'objet d'une description pré-établie d'intervention.

Elle encadre les interventions importantes et permet de mettre en œuvre les dispositions appropriées à chaque situation.

- *l'astreinte d'intervention* :

Les travaux à réaliser étant urgents par nature, elle se mobilise dès qu'elle est sollicitée, dans des délais très courts, pour les effectuer. Pour un certain nombre de situations banalisées étudiées à l'avance (petites interventions, diagnostics...), elle travaille en autonomie. Les incidents les plus fréquents ou les plus prévisibles sont passés en revue de façon systématique.

- L'astreinte mobilise au total 21 personnes par semaine.

- *Les moyens mis à disposition du personnel d'astreinte*

- téléphones à domicile et téléphones portables,

- P.C. portables avec accès aux applications métier (Supervision, SIG, ...)

- véhicules avec outillage et jeux de plans de réseaux,

- fourgons-ateliers, mini pelles et camions benne,

- mallettes d'astreinte (adresses, téléphone, consignes d'intervention ...),

- camion hydrocureur d'intervention,
- téléphones satellites en cas de nécessité.

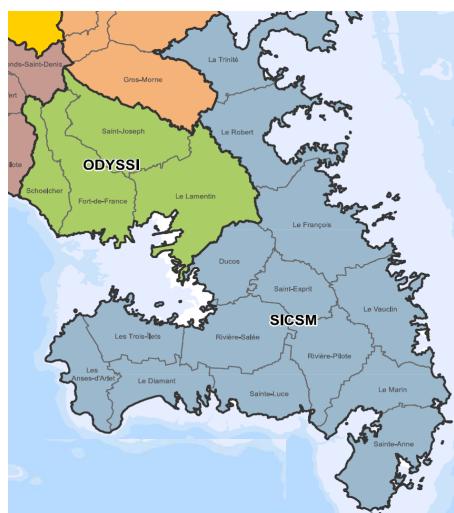
Les interventions d'astreinte sont enregistrées et font l'objet d'un suivi dans le cadre des procédures de certification, afin d'en améliorer en permanence le fonctionnement.

1.1.1.4. Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable (affermage)

- 3 usines de traitement d'eau, 4 captages de sources et 2 forages,
- 187 réservoirs de stockage,
- 85 stations de pompage,
- 20 millions de m³ produits par an,
- Près de 2 000 km de réseau d'eau potable.

1.1.2. Les faits marquants de l'année 2015

1er Janvier 2015 : reprise en régie de la distribution eau potable des communes du Lamentin et de Saint-Joseph par la CACEM. La régie communautaire Odyssi gère le réseau de ces deux communes à compter du 1er janvier 2015. Transfert de 17 agents SME à la régie Odyssi.



19 mars 2015 : Signature des nouveaux contrats de délégation de service publics pour les services d'eau et d'assainissement du SICSM, pour un durée de 12 ans chacun.

1 avril 2015 : démarrage des nouveaux contrats de délégation.

1.1.3. La qualité de service

1.1.3.1. La démarche qualité de la SME

L'évolution du marché et l'ambition de la SME de toujours satisfaire ses clients (collectivités, abonnés et consommateurs), l'ont conduite à entreprendre dès 1999 une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses produits et services.

Depuis juin 2005, la SME est certifiée ISO 9001 pour la totalité de ses activités sur l'ensemble de son périmètre.

Ce certificat a été renouvelé en novembre 2013 et concerne :

- la production et la distribution d'eau potable,
- la gestion administrative des clients,
- la collecte et le traitement des eaux usées,
- l'entretien et l'inspection des réseaux.
- L'analyse des eaux de baignade

La politique d'entreprise définit différents axes :

- ☞ Produire une eau de qualité, 24h/24 ;
- ☞ Rejeter une eau conforme aux normes dans le milieu naturel ;
- ☞ Respecter la réglementation en vigueur, nos engagements contractuels et internes ;
- ☞ Progresser en performance et en efficacité ;
- ☞ S'engager dans le développement durable et être un partenaire du développement de la Martinique ;
- ☞ Préserver l'intégrité physique de chaque collaborateur ;
- ☞ Renforcer la qualité de service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes, par la formation permanente de nos collaborateurs, par l'utilisation de technologies nouvelles et innovantes.

L'ensemble des agents de la SME est mobilisé sur ces axes d'amélioration par la déclinaison d'objectifs opérationnels individuels et des ressources importantes ont été mises en place afin d'obtenir l'adhésion de tous à cette démarche Qualité.

Le système Qualité en place est évalué en interne, par une équipe d'auditeurs préalablement formés et en externe par l'organisme AFNOR Certification.

L'ensemble de ces évaluations démontre que le système de management de la Qualité de la SME répond bien aux exigences de la norme ISO 9001 version 2008 et met en avant les fondations solides liées à la construction progressive du système Qualité, l'expérience acquise par la SME dans son environnement professionnel, la forte implication et l'appropriation du système Qualité par le personnel.

1.1.3.2. Le baromètre satisfaction clients

Depuis 2000, la SME a lancé un baromètre annuel de satisfaction pour mesurer l'appréciation de ses clients sur ses prestations et connaître leurs attentes.

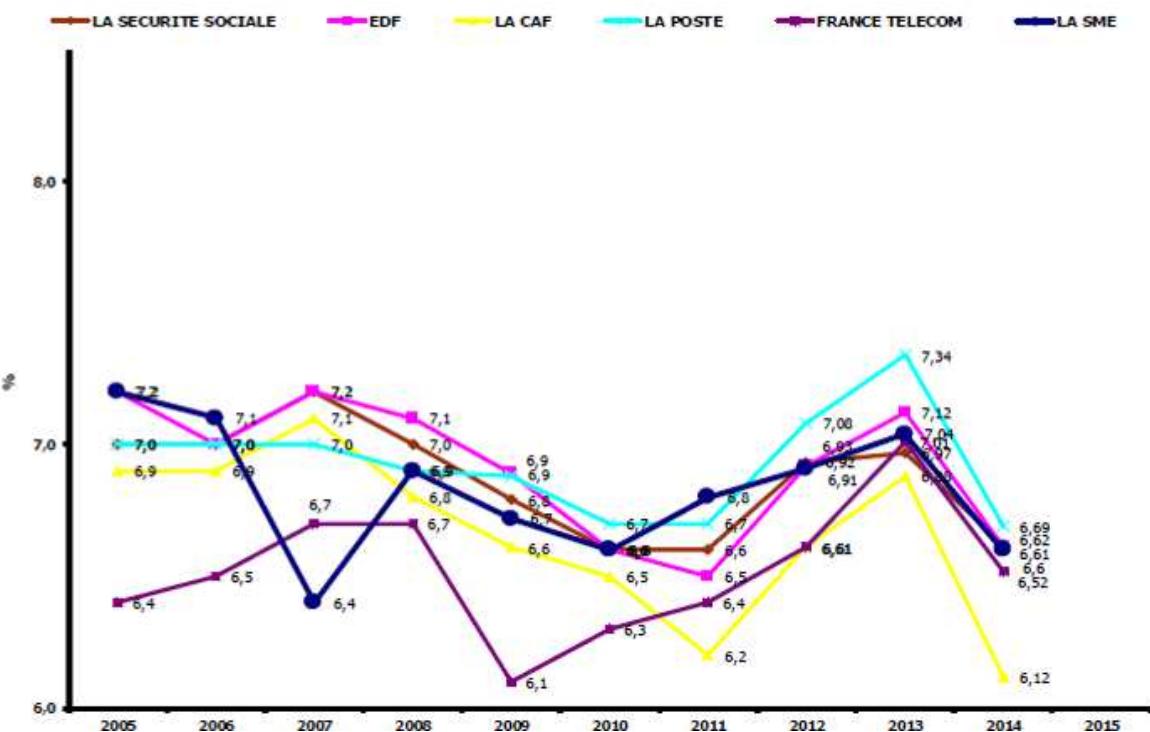
L'enquête a été réalisée par l'institut de sondage LH2Dom durant les mois de novembre et décembre 2014.

On peut retenir les résultats suivants :

Image comparative avec d'autres services publics

A l'instar des autres acteurs avec lesquels elle est comparée, la SME enregistre une baisse de ses résultats en terme d'image globale de qualité de service :

- La SME bénéficie d'une note d'appréciation globale de 6,61 / 10, contre 7,04 / 10 en 2013.
- D'autres acteurs tels que La Poste ou EDF enregistrent aussi des baisses significatives passant de 7,34 à 6,69 / 10 et de 7,12 à 6,62 / 10.
- La SME est en seconde position, derrière La Poste, ex aequo avec EDF.



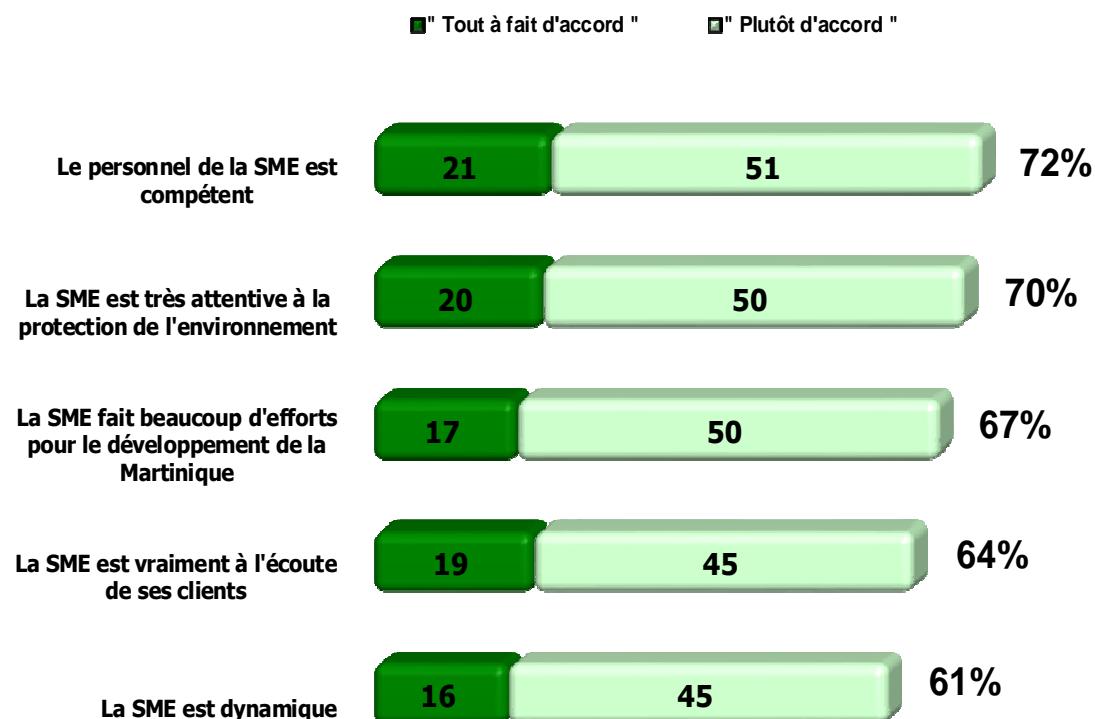
Les mouvements sociaux à la SME ont eu un impact indéniable sur la perception des clients car la plupart des indicateurs évalués sont en baisse.

On note cependant que la baisse des résultats concerne davantage les indicateurs liés à l'image institutionnelle que ceux liés à la qualité de service qui n'enregistrent qu'une baisse limitée

Image institutionnelle

Les indicateurs liés à l'image institutionnelle enregistrent une baisse significative :

- Entre 2013 et 2014, les baisses les plus notables (baisses de 10 à 17 points) concernent :
 - La SME est dynamique
 - La SME est vraiment à l'écoute de ses clients :
 - La SME fait beaucoup d'efforts pour le développement de la Martinique :
 - Les autres indicateurs enregistrent des baisses, moins marquées, de 5 à 7 points, par rapport à 2013 :
 - La SME est très attentive pour la protection de l'environnement.
 - Le personnel de la SME est compétent.



Satisfaction/insatisfaction des clients abonnés

Les indicateurs liés à la qualité de service enregistrent une baisse contenue, inférieure à 0,5.



Les souhaits des abonnés

Lorsque l'on demande aux interviewés de se prononcer sur les projets qu'ils souhaiteraient voir mis en œuvre en priorité, les trois projets suivants, déjà les plus mentionnés en 2013, sont confirmés en 2014 :

- Transmettre des fiches d'information en même temps que la facture : 57 %
- Mettre en place une tarification sociale pour aider les plus démunis à payer leur facture d'eau : 35 %
- Rénover les canalisations : 39 %.

1.1.3.3. Le service client

• Accueil de la Clientèle :

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du délégataire à l'adresse :

Société Martiniquaise des Eaux
Z.I. Place d'Armes
LE LAMENTIN

Aux heures d'ouvertures suivantes :

- ▶ 7h45 – 12h30, les lundis, mercredis et vendredis
- ▶ 7h45 – 12h30 et 13h45 – 17h00, les mardis et jeudis

Le numéro de l'accueil téléphonique le 05 96 51 80 51

Le service d'astreinte de la SME permet de répondre à toutes les urgences, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Le numéro de **téléphone d'urgence** en dehors des heures ouvrées est le **05 96 56 99 20**. Cependant, si le client appelle notre standard, en dehors des horaires de

« réception client », il a la possibilité d'être réorienté directement sur notre service d'astreinte.

□ Information de la Clientèle

Le « client-consommateur » réclame une information plus régulière et une plus grande transparence sur la qualité et le prix de l'eau. La SME contribue naturellement à ces réponses avec une action de communication très ouverte, structurée et régulière.

En 2014, les actions de communication suivantes ont été renouvelées :

- Mise à jour, à chaque événement, d'une carte interactive www.smeaux.fr informant le client des éventuelles perturbations de l'alimentation en eau potable.
- envoi aux abonnés de factures au format recto-verso. Cette facture présente l'historique des consommations, des messages personnalisés, et une plus grande lisibilité des prestations facturées.

□ Une démarche de progrès

La SME va poursuivre ses actions d'amélioration de l'accueil et du service à la Clientèle.

* Amélioration de l'accueil téléphonique

Dans un souci permanent d'amélioration notre qualité de service, nous avons créé en décembre 2013, un centre de relation clientèle (CRC). Ce CRC comprend 4 collaborateurs (au lieu de 2 précédemment) dans un espace dédié avec 4 postes de travail.

Dans le cadre d'un plan de formation ambitieux, les collaborateurs du CRC ont acquis de nouvelles connaissances, afin d'améliorer la prise en charge des appels entrants.

Cette monté en compétence a été l'un des éléments permettant de réguler le flux client.

* Mise en place de nouveaux moyens de paiement

L'amélioration de notre offre en moyens de paiement fait partie de nos priorités. C'est une requête forte de la part des clients.

a/ *Les bornes de paiement*

La mise en service de deux bornes de paiement automatisées, au Lamentin, depuis le 5 décembre 2012, confirme bien la volonté de la SME d'améliorer sa qualité de service en apportant à ses clients des solutions toujours plus innovantes et adaptées à leurs besoins.

Les nouvelles « Otomatic » de l'Agence acceptent les paiements par cartes bancaires et espèces. Elles offrent aussi la possibilité de payer un ou plusieurs acomptes sur factures, et de solder les factures antérieures.

Ainsi, la mise en service de deux nouvelles bornes placées en extérieur avec un accès 24H/24 sur notre site de Place d'Armes au Lamentin, a permis de répondre à cette logique.

Le paiement est possible uniquement par carte bleue.

b/ Le télépaiement

Face au succès rencontré par le service du télépaiement, nous avons mis en place un serveur vocal automatisé accessible 7j/7 et 24H/24H depuis avril 2013, et ce sans changement de numéro téléphonique. Le télépaiement reste accessible au 0810 301 130. L'abonné garde toujours la possibilité d'effectuer un paiement total ou partiel de sa facture. Ce type de paiement est de plus en plus utilisé par nos abonnés.

c/ Le paiement en ligne

Depuis avril 2013 il est aussi possible via notre site internet d'effectuer le paiement total ou partiel de sa facture. Pour ce faire, nous avons créé un lien sur notre site permettant, en toute sécurité, d'accéder au paiement de sa facture en ligne.

Les chiffres enregistrés sur ce moyen de paiement sont aussi en augmentation : près de 4 % sur l'ensemble de nos encaissements.

* Information des abonnés par d'autres vecteurs

- Mise en place de rencontres régulières avec les associations de consommateurs (un interlocuteur privilégié par association).
- Mise en place d'une sensibilisation avec les C.C.A.S. des communes (disponibilité de nos interlocuteurs).
- Création d'une cellule « grands comptes », pour une gestion personnalisée des clients type « gros consommateurs ».

* Système d'information Clientèle : e-GEE

La SME a investi dans l'amélioration de son Système d'Information Clientèle afin de développer ses activités et de répondre aux exigences contractuelles.

Ce changement a été motivé par les opportunités contextuelles suivantes :

- Le décroisement nous a permis de bénéficier de l'expérience de Lyonnaise des Eaux dans le domaine des Systèmes d'Information.
- L'ancien Système d'Information clientèle n'était plus adapté aux nouvelles exigences de nos métiers.
- Le souci d'améliorer la satisfaction de nos clients à travers de nouveaux services.

Le basculement sur e-GEE, s'est déroulé en aout 2011.

e-GEE est un moteur de facturation qui gère plus de 4 millions d'abonnés dans le monde.

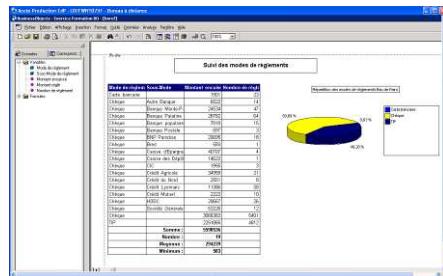
Il s'agit d'une application de type client-serveur développée pour répondre aux besoins des collectivités et des sociétés gestionnaires du domaine de l'eau et de l'électricité.

Les principales avancées sont :

- La mise en place d'un module de gestion de la relation client
- La vision client/branchement évolue vers une vision client/acteurs
- L'ancien Système d'Information nous permettait de distinguer difficilement dans nos bases de données le client propriétaire du client locataire et du client payeur.
- Le nouveau Système d'Information recentre l'intérêt sur le point de service de distribution autour duquel peuvent coexister distinctement 3 types de clients : propriétaire, locataire et payeur.

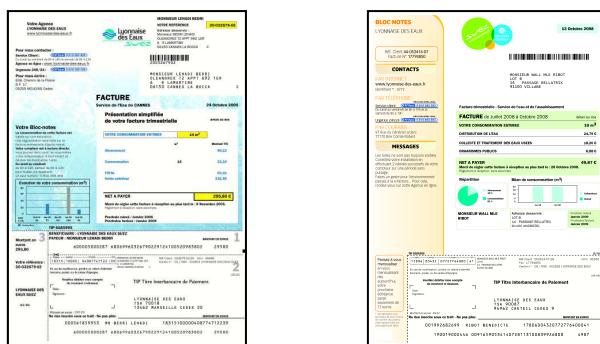
- Un environnement de reporting à la demande

La solution e-GEE dispose d'un infocentre nous permettant de disposer de requêtes sous technologie Business Object.



- Une image facture revisitée

La présentation a été améliorée afin de permettre aux clients de mieux comprendre leur facture. Nous avons révisé la lisibilité, rajouté des informations complémentaires et amélioré les palettes de couleurs, passant d'une bichromie à une coloration plus riche et plus agréable au visuel.



Aujourd'hui, nous continuons à investir sur notre logiciel clients, afin d'améliorer la qualité de service rendue à nos abonnés, clients et affiner encore plus nos données.

Ainsi, nous n'avons pas hésité à mettre en place des moyens supplémentaires (évolution du logiciel) visant à renforcer la qualité du traitement de nos demandes.

1.1.3.4. La communication externe

Au-delà de ses missions premières relatives aux services publics d'eau et d'assainissement, la SME s'investit dans diverses actions destinées à mieux informer les habitants sur les enjeux environnementaux.

Elle participe également à des activités de type culturelles, sociales ou sportives des territoires sur lesquels elle est présente.

En 2014 et 1^{er} trimestre 2015, les opérations suivantes ont été réalisées :

Relations publiques

- Mise à disposition d'informations détaillées sur notre Société, nos services et notre métier sur le site internet : www.smeaux.fr ; informations en temps réel des interruptions programmées
- Travail en lien avec le tissu associatif via la participation à des réunions publiques à la demande d'associations de consommateurs pour présenter nos métiers et expliquer la facturation et les bonnes pratiques de consommation d'eau
- Participation au salon de l'agriculture pour faire connaître l'usine Terraviva et le process de traitement des boues de stations d'épuration (novembre 2014)
- Organisation de la Journée sur la précarité hydrique en partenariat avec l'Association des Aînés de la Martinique et l'Association Solidarité, Fraternité, 3^{ème} âge
- Réalisation d'une exposition à partir de dessins réalisés par les enfants de l'école maternelle de Dostaly (François)

Partenariats

- Sponsoring sportif :
 - Criterium des quartiers (Lamentin Avril 2014)
 - Longvilliers club (Lamentin)
 - Club Franciscain (François)
 - Club Ufolep (Robert)
 - Sprint Club de Saint Joseph
 - Club des Gommiers de la Martinique
- Partenariats éducatifs :
 - Participation à l'organisation des cérémonies de remise des prix de plusieurs collèges (Collège Petit Manoir du Lamentin, Collège de Ducos, Collège de Sainte-Luce, Collège George Elisabeth, Collège Place d'armes, Lycée Acajou 2, ...)
 - Participation à la bourse d'études Alizés pour l'accompagnement de jeunes martiniquais dans des voies d'excellence
 - Accueil de lycéens de seconde dans le cadre de stages d'immersion dans le cadre de la Bourse d'études Alizés
 - Ateliers découverte du cycle de l'eau en école maternelle (Dostaly – François)

Relations presse

- Communication dans les médias (presse écrite et radio) des informations de manque eau
 - Prises de parole régulières dans les médias lors des interventions sur le terrain suite à la réparation des casses

Publicité

- Parution de visuels dans les agendas 2014 de nos partenaires (Agenda de l'Association des Maires, Agenda des villes du Robert, du Diamant, Marin, François et Vauclin)

1.1.3.5. Coopération internationale

La SME, en tant qu'entreprise martiniquaise, est sensible à tous les événements qui peuvent concerter les îles de la Caraïbe. Aussi, les équipes de la SME se sont mobilisées pour apporter leur assistance et leur savoir faire à la DINEPA (gestionnaire de l'eau sur le Grand Port au

Prince) et à la WASCO (gestionnaire de l'eau sur l'ensemble de Sainte Lucie), en réponse aux catastrophes naturelles que ces deux organismes ont eu à gérer.

Pour Haïti, Lyonnaise des eaux a remporté à un appel d'offre international ; la mission consistant à superviser la remise en service des forages du sud de l'agglomération et les réparations des fuites sur les canalisations maîtresses.

Pour Sainte Lucie, en partenariat avec le SICSM la SME a proposé à WASCO une assistance technique en complément de la mission réalisée en 2010 après le passage de la tempête tropicale Earl.

1.1.4. Orientations pour l'avenir

1.1.4.1. Les grands travaux

Principaux travaux de l'année 2014 :

- ☞ Paiement en ligne sur des Bornes de paiement accessible 24/24 h.
- ☞ La SME a entièrement réorganisé son organisation logistique achats commencée en 2013.



Le magasin principal de Petit Bourg a été transformé en plate-forme logistique, au service des différents métiers de l'entreprise. Il garanti la disponibilité des articles suivis en stocks, tant pour les métiers Eau Potable que pour les métiers Assainissement.

Les articles stockés sont mis à disposition des utilisateurs, soit par la mise à disposition

des articles dans le cadre d'un magasin secondaire dépendant des Agences Territoriales, soit par la mise à disposition directement sur chantier.

Approvisionnement Chantier Fonds de Travaux 3 Rivières à Sainte Luce en 2013

La SME dispose sur le site de Petit Bourg de l'ensemble des pièces permettant la réparation de casse réseau jusqu'au diamètre 800 mm.

Livraison d'un tuyau en fonte de 800 mm de diamètre pesant plusieurs tonnes.



- un stock stratégique canalisation : au début de la saison cyclonique, la SME s'assure de la disponibilité de plus d'un km de canalisations PEHD électro-soudable, réparti dans les diamètres allant jusqu'à 315 mm, ainsi que des raccords et coudes correspondant.



*de tuyau PHED stock stratégique
Ouverture du conteneur*



*Livraison
d'un
conteneur*

Au cours d'un évènement climatique majeur, il est courant que les canalisations soient emportées par les glissements de terrain ou les phénomènes de houle. Les équipes d'intervention SME peuvent dans ces conditions être à pied d'œuvre pour rétablir le service dès la fin de l'alerte cyclonique.

CATALOGUE Articles stockés MARTINIQUEUSE DES EAUX

SOCIETE
SME /
MARTINIQUEUSE
DES EAUX

COLLIERS A SANGLE



CODES SME	CODES SIMPAC	DESIGNATION ARTICLES
COLSAG417G	S05051	COLLIER A SANGLE GB 45 à 175
COLSAG417P	S05051	COLLIER A SANGLE PB 45 à 175
COLSAG435G	S05052	COLLIER A SANGLE GB 45 à 350
COLSAG435P	S05052	COLLIER A SANGLE PB 45 à 350

COLLIERS DE PRISE EN CHARGE

COLLIERS DE PRISE EN CHARGE
A GRANDE TOLERANCE



CODES SME	CODES SIMPAC	DESIGNATION ARTICLES
VCGT100060	S03022	COLLIER PRISE G.T. 108/128X60
VCGT100080	S04797	COLLIER PRISE G.T. 108/128X80
VCGT150080	S03027	COLLIER PRISE G.T. 165/185X80
VCGT150100	S03028	COLLIER PRISE G.T. 165/185X100
VCGT200100	S03035	COLLIER PRISE G.T. 211/231X100
VCGT200150	S03036	COLLIER PRISE G.T. 211/231X150
VCS600300	S03074	COLLIER A PRISE SPECIFIQUE DE 600X300

- un catalogue informatisé des pièces stockées :

Le magasin principal gère plus de 1000 références articles. Afin de faciliter la connaissance des pièces disponibles et de mieux répondre aux besoins, le magasin principal a mis en place un catalogue des articles stockés, comportant une photo des articles, son code de gestion SME et son appellation.

1.1.4.2. Les évolutions réglementaires

Certains des textes présentés peuvent avoir des impacts contractuels. La SME se tient à disposition pour assister la collectivité dans l'évaluation de ces impacts en local et la préparation en tant que de besoin des projets d'avenant.

Contrats publics

Marchés passés sans publicité ni mise en concurrence

Le décret du 17 septembre 2015 a relevé de 15 000 à 25 000 euros le seuil au-dessous duquel les marchés peuvent être passés de gré à gré, c'est-à-dire sans publicité ni mise en concurrence préalable.

[Décret n° 2015-1163 du 17 septembre 2015 modifiant certains seuils relatifs aux marchés publics, JORF n°0218 du 20 septembre 2015 page 16629, texte n° 21](#)

Transposition des Directives « *Marchés Publics* »

L'ordonnance du 23 juillet 2015 procède à la transposition des directives européennes relatives aux marchés publics.

Le projet de décret d'application a également été publié et mis en concertation jusqu'au 4 décembre 2015. Il devrait être publié durant le premier trimestre 2016.

Le projet de décret vise à préciser un certain nombre de points concernant notamment le fonctionnement de la procédure négociée (aujourd'hui appelée « *procédure concurrentielle avec négociation* ») ou les conditions de passation des avenants.

Les contrats de partenariat laissent place aux marchés de partenariat dont les conditions de recours sont assouplies. En particulier, il ne sera plus utile de justifier d'une urgence ou de complexité particulière pour recourir au marché de partenariat : il suffira de démontrer, sur la base d'un bilan coût/avantages, que le marché de partenariat est la solution la mieux adaptée... Un seuil financier en dessous duquel il ne sera pas possible de choisir une telle procédure sera également appliqué. S'agissant des ouvrages d'infrastructure et de réseaux (le projet de texte précise « *notamment dans le domaine de l'assainissement* ») le seuil est fixé à 10M€.

Un projet de loi ratifiant l'ordonnance a été déposé au Sénat.

[Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, JORF n°0169 du 24 juillet 2015 page 12602, texte n° 38](#)

[Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics](#)

[Projet de décret relatif aux marchés publics](#)

Gestion des services d'eaux

Modalités d'exonération des frais liés au rejet de paiement d'une facture d'eau

A partir du 1er avril 2015, le fournisseur d'eau qui souhaite facturer des frais de rejet de paiement devra au préalable en informer par écrit le consommateur, si le fonds départemental ou local de solidarité pour le logement ne lui a pas signalé qu'il était saisi par cet abonné d'une demande d'aide relative à une situation d'impayé d'une facture d'eau.

Dans cette lettre, il signalera au consommateur qu'il peut être exonéré de ces frais s'il a bénéficié, pour le paiement d'une facture d'eau dans les douze mois précédent la facture rejetée ou pour ladite facture, d'une aide de l'un de ces fonds ou du centre communal d'action sociale, ou s'il bénéficie d'un tarif social de l'eau potable. Il sera également indiqué au consommateur qu'il dispose d'un délai, d'au moins 15 jours, pour justifier de cette condition d'exonération. Si le service est délégué, la collectivité responsable de sa gestion transmet au délégataire le nom et les coordonnées des personnes bénéficiaires d'une tarification sociale de l'eau, si elle l'a instaurée.

[Arrêté du 22 janvier 2015 relatif aux modalités d'exonération des frais liés au rejet de paiement d'une facture d'eau, JORF n°0026 du 31 janvier 2015 page 1494, texte n°57](#)

Gestion des eaux pluviales urbaines

A la suite de la suppression de la taxe pour la gestion des eaux pluviales urbaines par la loi de finances pour 2015, le décret du 20 août 2015 définit les obligations des collectivités au titre des eaux pluviales.

A cet égard, les collectivités chargées du service public de gestion des eaux pluviales urbaines doivent :

- définir les éléments constitutifs du système de gestion des eaux pluviales urbaines en distinguant les parties formant un réseau unitaire avec le système de collecte des eaux usées et les parties constituées en réseau séparatif. Ces éléments comprennent les installations et ouvrages, y compris les espaces de rétention des eaux, destinés à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales
- assurer la création, l'exploitation, l'entretien, le renouvellement et l'extension de ces installations et ouvrages ainsi que le contrôle des dispositifs évitant ou limitant le déversement des eaux pluviales dans ces ouvrages publics.

[Décret n°2015-1039 du 20 août 2015 relatif au service public de gestion des eaux pluviales urbaines, JORF n°0193 du 22 août 2015 page 14770](#)

Extension de la liste des collectivités retenues dans le cadre de l'expérimentation « *Loi Brottes* »

Le [décret du 31 juillet 2015](#) vient compléter la liste des collectivités (communes, communautés ou syndicats) retenues dans le cadre de l'expérimentation « *loi Brottes* ». Elles sont maintenant **cinquante**. On compte parmi elles notamment Bordeaux Métropole, la communauté urbaine du Grand Dijon, le syndicat de l'eau du Dunkerquois, le syndicat de communes Côtes Caraïbes Nord Ouest, le syndicat du Centre et du Sud de la Martinique.

Pour rappel, jusqu'au 15 avril 2018, ces collectivités et groupements volontaires auront la possibilité de mettre en place de nouvelles tarifications de l'eau et/ou de l'assainissement

ainsi que des systèmes d'aides au paiement de la facture d'eau afin de garantir un meilleur accès de tous à ces services. A l'issue de cette expérimentation, les solutions mises en œuvre qui se seront révélées les plus pertinentes pourront, le cas échéant, être étendues à l'ensemble du territoire.

Nota : Il va de soi que toute modification des tarifs d'un contrat en cours ne peut se faire que par avenant et en respectant l'équilibre économique initial des contrats.

Décret n° 2015-416 du 14 avril 2015 fixant la liste des collectivités territoriales et de leurs groupements retenus pour participer à l'expérimentation en vue de favoriser l'accès à l'eau et de mettre en œuvre une tarification sociale de l'eau, JORF n°0089 du 16 avril 2015 page 6745, texte n°4

Arrêté du 16 avril 2015 fixant les différents postes de coûts de gestion relatifs à la mise en place de l'expérimentation de la tarification sociale de l'eau

Décret n° 2015-962 du 31 juillet 2015 modifiant et complétant la liste des collectivités territoriales et de leurs groupements retenus pour participer à l'expérimentation en vue de favoriser l'accès à l'eau et de mettre en œuvre une tarification sociale de l'eau fixée par le décret n° 2015-416 du 14 avril 2015, JORF n°0179 du 5 août 2015 page 13401, texte n° 6

Collectivités territoriales et intercommunalité

Réforme territoriale

La [loi portant nouvelle organisation territoriale de la République \(loi NOTRe\)](#) a été publiée le 8 juillet 2015.

A l'issue d'un long débat parlementaire qui a connu un nombre très important de revirements, le législateur a finalement décidé que l'eau et l'assainissement seraient soustraits à la compétence des communes pour devenir des compétences obligatoires des différentes intercommunalités à fiscalité propre (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles) dès le 1^{er} janvier 2020.

Les conditions et conséquences du transfert des compétences « eau » et « assainissement » sont explicitées dans la note publiée dans l'espace juridique (cf [lien](#)), notamment quant au devenir de ces syndicats. Les syndicats entièrement inclus dans une seule communauté disparaîtront et ceux ne comportant en leur sein moins de trois communautés seront très fragilisés.

La loi NOTRe comporte également un volet environnemental. A cet égard, le conseil régional devient l'autorité planificatrice en matière de déchet. Les plans régionaux de prévention et de gestion des déchets devront être élaborés avant le 8 février 2017. En attendant, les divers plans départementaux ou spécialisés comme par exemple les plans d'élimination des matières de vidange restent en vigueur.

[Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, JORF n°0182 du 8 août 2015 page 13705, texte n° 1](#)

[Note publiée sur l'espace juridique](#)

Gestion des services d'assainissement

Nouvel Arrêté assainissement

Le nouvel arrêté relatif aux systèmes d'assainissement collectif a été publié au JO du 19 août 2015. Il a été complété par une note technique en date du 7 septembre 2015. Cet arrêté apporte un certain nombre d'éléments nouveaux, en particulier concernant les exigences en termes de déversements des réseaux d'assainissement par temps de pluie. La conformité du réseau de collecte sera désormais évaluée en fonction du respect de l'un des trois critères suivants : le nombre de jours déversement devra être inférieur à 20 par an, ou la pollution déversée devra être inférieure à 5% de la pollution collectée durant l'année, ou le débit déversé devra être inférieur à 5% du débit collecté durant l'année. Ce critère d'évaluation, identique chaque année, sera fixé par arrêté préfectoral sur proposition du Maître d'Ouvrage.

En cas de non-conformité de son système de collecte, le Maître d'Ouvrage aura alors deux ans pour déposer une étude définissant le calendrier de mise en œuvre des actions destinées à mettre le système en conformité. Ce calendrier ne devra pas excéder dix ans (ce délai ne s'applique évidemment pas aux collectivités disposant d'un arrêté dont les exigences seraient conformes aux critères indiqués ci-dessus. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage sera tenu sans délai de respecter les prescriptions de son arrêté). En cas de « coût excessif » de ces actions, des dérogations pourront néanmoins être accordées.

Par ailleurs, les exigences en terme de surveillance en continue des réseaux sont renforcées mais la possibilité de modéliser le système en lieu et place de l'installation de systèmes de mesure en continu est introduite. Les maitres d'ouvrage doivent également effectuer des diagnostics (un diagnostic tous les dix ans devra être effectué pour les systèmes en deçà de 10.000 eqh, au-delà un diagnostic permanent devra être mis en place dans un délai de 5 ans).

Enfin, un certain nombre de prescriptions relatives aux stations d'épuration sont introduites (définition du débit de référence, cahier de vie, installations de dépotage de matière de vidange, capacité minimale de stockage de boues en cas de valorisation sur les sols, etc ...)

Cet arrêté entre en vigueur au 1/01/2016. Cependant, les dispositions relatives à l'autosurveillance devront être opérationnelles au 31/12/2015. Ce dernier point sera donc pris en compte pour l'évaluation de la conformité des systèmes sur l'année 2015.

[Arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5, JORF n°0190 du 19 août 2015 page 14457 , texte n° 2](#)

[note technique du 7 septembre 2015 relative à la mise en oeuvre de certaines dispositions de l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5](#)

Environnement

Délimitation des zones vulnérables

Un arrêté du 5 mars 2015 a été adopté en application du décret du 5 février 2015 relatif à la délimitation des zones vulnérables en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole.

Les masses d'eau superficielles dont la teneur en nitrates dépasse les 18 mg/l en percentile 90 sont considérées comme subissant ou susceptibles de subir une eutrophisation des eaux douces superficielles. En conséquence, les communes en intersection avec les bassins versants qui alimentent ces masses d'eaux sont désignées en tant que zone vulnérable.

Pour les eaux souterraines, les zones vulnérables sont désignées en fonction des masses d'eau. Dès qu'un point d'une masse d'eau présente une teneur en nitrates supérieure à 50 mg/l, la totalité de cette masse d'eau est considérée comme atteinte par la pollution par les nitrates. Les communes dont une partie du territoire est sus-jacent à la masse d'eau sont alors désignées comme zone vulnérable.

[Décret n° 2015-126 du 5 février 2015 relatif à la désignation et à la délimitation des zones vulnérables en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole, JORF n°0032 du 7 février 2015 page 1849, texte n° 1](#)

[Arrêté du 5 mars 2015 précisant les critères et méthodes d'évaluation de la teneur en nitrates des eaux et de caractérisation de l'enrichissement de l'eau en composés azotés susceptibles de provoquer une eutrophisation et les modalités de désignation et de délimitation des zones vulnérables définies aux articles R. 211-75, R. 211-76 et R. 211-77 du code de l'environnement, JORF n°0059 du 11 mars 2015 page 4414 , texte n° 12](#)

Etablissements Publics Territoriaux de Bassin et Établissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux

La loi a introduit les Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE), comme nouvelles structures de gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants. Elle précise également le rôle des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB). Les EPAGE et les EPTB sont des syndicats mixtes pouvant exercer la compétence GEMAPI :

- un EPTB a pour vocation de « *coordonner* » et de « *faciliter* » la mise en œuvre des politiques de l'eau sur un bassin versant. Son périmètre peut regrouper plusieurs EPAGE, dont il assure alors la coordination ;
- un EPAGE a une vocation directement opérationnelle de maître d'ouvrage d'études et de travaux. Il doit assurer à la fois la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur son territoire de compétence.

Le décret du 20 août 2015 précise les conditions dans lesquelles sont fixés les périmètres des EPAGE et des EPTB.

[Décret n° 2015-1038 du 20 août 2015 relatif aux établissements publics territoriaux de bassin et aux établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau, JORF n°0193 du 22 août 2015 page 14769, texte n° 5](#)

Programme de surveillance de l'état des eaux

L'arrêté du 25 janvier 2010 détermine le contenu des programmes de surveillance élaborés par chaque préfet coordonnateur de bassin en application de la directive-cadre sur l'eau pour suivre l'état des masses d'eau. Il définit les modalités de sélection des sites de surveillance, les paramètres suivis, la fréquence de suivi ainsi que les protocoles de prélèvement.

Les programmes de surveillance sont mis à jour tous les six ans, conformément à la directive-cadre, en parallèle de la mise à jour des SDAGE et des programmes de mesures associés qui doivent aboutir d'ici à la fin 2015.

La modification de l'arrêté du 25 janvier 2010 par l'arrêté du 7 août 2015 a pour objectif de mettre à jour les modalités de surveillance en intégrant les nouvelles exigences de la directive relative aux substances, les avancées scientifiques et techniques tout en développant les synergies avec d'autres surveillances pour maîtriser les coûts de la surveillance.

[Arrêté du 7 août 2015 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux en application de l'article R. 212-22 du code de l'environnement, JORF n°0198 du 28 août 2015 page 15119, texte n° 6](#)

Secteur d'information sur les sols

Le décret du 26 octobre 2015 définit la procédure d'élaboration des secteurs d'information sur les sols (SIS) prévus par l'[article L. 125-6 du code de l'environnement](#) : ces secteurs comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publiques et l'environnement.

Ces secteurs d'information sur les sols renforcent la connaissance des tiers, acquéreurs potentiels ou locataires, de terrains pollués et seront intégrés aux documents d'urbanisme. C'est un nouvel outil utile à consulter lors de projets d'équipements nouveaux.

Le décret détaille ainsi le dispositif suivant :

- La liste des secteurs d'information avec les parcelles concernées est arrêtée par le préfet, par commune et avant le 1^{er} janvier 2019 après consultation des collectivités compétentes en matière de documents d'urbanisme. Cette consultation comporte une note de présentation des informations disponibles sur les parcelles et des documents graphiques de délimitation du secteur. Les collectivités peuvent demander des modifications sur la base de document sur l'état des sols. Les propriétaires sont informés d'un tel classement par courrier du préfet. Une consultation du public est organisée dans les conditions fixées par l'[article L. 120-1 du code de l'environnement](#).

- Cette liste est mise à jour par le préfet sur la base des informations reçues par les collectivités ou le propriétaire de la parcelle inscrite.
- Ces secteurs d'information sur les sols sont annexés aux documents d'urbanisme ([article R.123-13 du code de l'urbanisme](#)) et l'Etat reporterà les secteurs d'information sur les sols dans un SIG qui regroupera toutes les bases de données déjà créées en matière de sites pollués.
- Le contenu du certificat d'urbanisme est complété. Il devra ainsi indiquer si le terrain est situé sur un SIS. L'obtention de ce document, avant tout projet est donc encore plus utile.

[Décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux secteurs d'information sur les sols prévus par l'article L. 125-6 du code de l'environnement et portant diverses dispositions sur la pollution des sols et les risques miniers, JORF n°0250 du 28 octobre 2015 page 20048, texte n° 1](#)

Note d'information – saison balnéaire

[Note d'information du Ministre de la santé 2 juin 2015 relative aux échéances de la saison balnéaire 2015, aux modalités de prévention et de gestion des risques sanitaires liés à la présence de cyanobactéries ou d'amibes, à l'information du public à proximité des sites de baignades et à la mise à disposition du manuel pour l'utilisation de l'application SISE-Eaux de baignade](#)

Consommation

Procédure de recouvrement des petites créances

La loi dite « *Loi Macron* » crée une nouvelle procédure de recouvrement des petites créances sans recours aux tribunaux.

Cette procédure sera d'une mise en œuvre plus rapide, moins contraignante et onéreuse que les procédures classiques.

Le cadre de cette procédure devrait être précisé par décret.

Dans l'immédiat, il est donc impossible de savoir si cette procédure pourra être mise en œuvre par nous. Elle présente en tout état de cause un inconvénient important : elle sera aux frais exclusifs du créancier.

[Loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, JORF n°0181 du 7 août 2015 page 13537, texte n° 1](#)

Urbanisme

Réduction des délais d'instruction des autorisations d'urbanisme

Le décret du 9 juillet modifie les délais dans lesquels des autorisations ou des avis relevant de législations connexes au droit de l'urbanisme doivent intervenir afin de respecter, au total, un délai maximum de cinq mois pour délivrer une autorisation d'urbanisme.

Sont notamment concernés les délais applicables aux autorisations ou avis relatifs aux immeubles de grande hauteur ou aux établissements recevant du public.

[Décret n° 2015-836 du 9 juillet 2015 relatif à la réduction des délais d'instruction des autorisations d'urbanisme, JORF n°0158 du 10 juillet 2015 page 11770, texte n° 2](#)

Sécurité

Sécurité des systèmes informatiques d'importance vitale

Le décret précise les conditions et limites dans lesquelles :

- sont fixées les règles de sécurité nécessaires à la protection des systèmes d'information des opérateurs d'importance vitale ;
- sont mis en œuvre les systèmes de détection d'événements affectant la sécurité de ces systèmes d'information ;
- sont déclarés les incidents affectant la sécurité ou le fonctionnement de ces systèmes d'information ;
- sont contrôlés ces systèmes d'information ;
- sont qualifiés les systèmes de détection d'événements et les prestataires de service chargés de leur exploitation ou du contrôle des systèmes d'information ;
- sont proposées les mesures pour répondre aux crises majeures menaçant ou affectant la sécurité des systèmes d'information.

[Décret n° 2015-351 du 27 mars 2015 relatif à la sécurité des systèmes d'information des opérateurs d'importance vitale et pris pour l'application de la section 2 du chapitre II du titre III du livre III de la première partie de la partie législative du code de la défense, JORF n°0075 du 29 mars 2015 page 5676, texte n°3](#)

Nouveau dispositif de la défense extérieure contre l'incendie

Le décret du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie a été publié après de longues années de réflexion. Ce décret est pris en application des articles 77 et 79 de la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit de 2011.

Un mémo de présentation du décret de février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie a été élaboré en collaboration avec la Direction technique. Même si le dispositif réglementaire n'est pas encore complet (un arrêté important n'est pas encore paru), il nous semble utile d'attirer votre attention sur ce texte attendu depuis quelques années, qui a le mérite de clarifier l'organisation du service public de défense contre l'incendie et son lien avec le service public d'eau potable. Concrètement il n'y a pas d'actions à court terme à lancer auprès des clients des collectivités, au-delà de l'information de la parution du décret.

D'ici un ou deux ans, les départements puis les communes ou groupements de communes devraient lancer des consultations pour l'élaboration ou la mise à jour de leurs schémas de défense incendie.

D'ici deux ou trois ans, les communes ou groupements de communes devraient lancer des consultations pour des travaux visant à améliorer leur dispositif de défense incendie au regard des schémas élaborés.

[Décret n° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie, JORF n°0051 du 1 mars 2015 page 4011, texte n° 15](#)

[Mémo de présentation du décret du 27 février 2015](#)

[Loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, JORF n°0115 du 18 mai 2011 page 8537, texte n° 1](#)

1.2. Indicateurs techniques

1.2.1. Production d'eau potable

L'eau distribuée sur le Syndicat est d'origine superficielle et produite à partir de trois unités de traitement :

- les usines de Rivière Blanche et Directoire qui appartiennent au SICSM,
- l'usine de la Capot qui appartient au Conseil général, au travers de l'achat d'eau à Cosmy.

Quatre achats d'eau à SMDS depuis le réseau du SCNA complètent également ces ressources. :

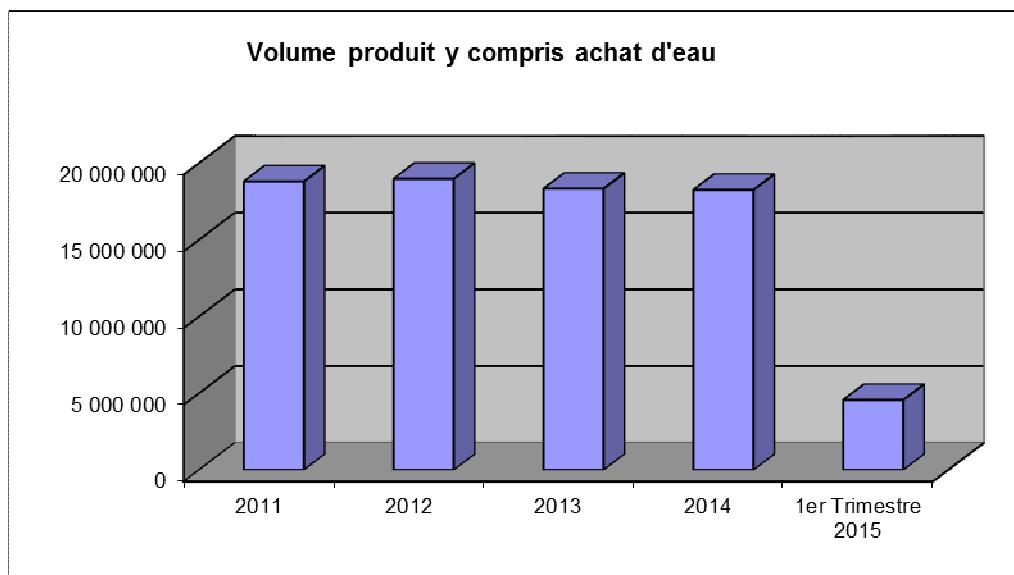
- Morne Poirier, Les Hauts et Bois Lézard à Trinité,
- Bois Neuf au Robert.

Evolution des volumes produits (m³)

	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} trimestre 2015
Usine Rivière Blanche	10 212 478	10 061 468	10 160 341	9 564 489	2 500 874
Usine Directoire	5 603 755	5 852 097	5 983 003	5 500 289	1 413 292
Usine Capot + SMDS	2 774 410	3 061 593	2 185 812	3 186 690	642 662
Total	18 590 643	18 975 158	18 329 156	18 251 418	4 556 828
Variation	+2,7 %	+2,0 %	- 3,5 %	-0,42%	

La donnée étant calculée par année civile, la variation 2015/2014 sera présentée dans le RAD du nouveau contrat.

Evolution des volumes produits (m³)



1.2.2. Volumes mis en œuvre

Le réseau du SICSM alimente en gros :

- la ville de Schoelcher à partir de l'usine de Rivière Blanche,
- le quartier du Vert-Pré au Robert rattaché au réseau du SCNA, en sortie de l'usine de Directoire.

Evolution des volumes mis en œuvre (m³)

	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} Trimestre 2015
Volumes produits SICSM	15 816 233	15 913 565	16 143 344	15 064 728	3 914 166
Volumes importés	2 774 410	3 061 593	2 185 812	3 186 690	642 662
Volumes exportés	1 233 898	943 222	985 170	467 837	1 423 578*
Volumes distribués	17 356 745	18 031 936	17 343 985	17 783 581	3 133 169
Volumes consommés par les abonnés	12 597 518	12 393 218	12 077 705	12 365 471	2 136 027**
Variation	- 0,8 %	- 1,6 %	- 2,5 %	+2,3 %	

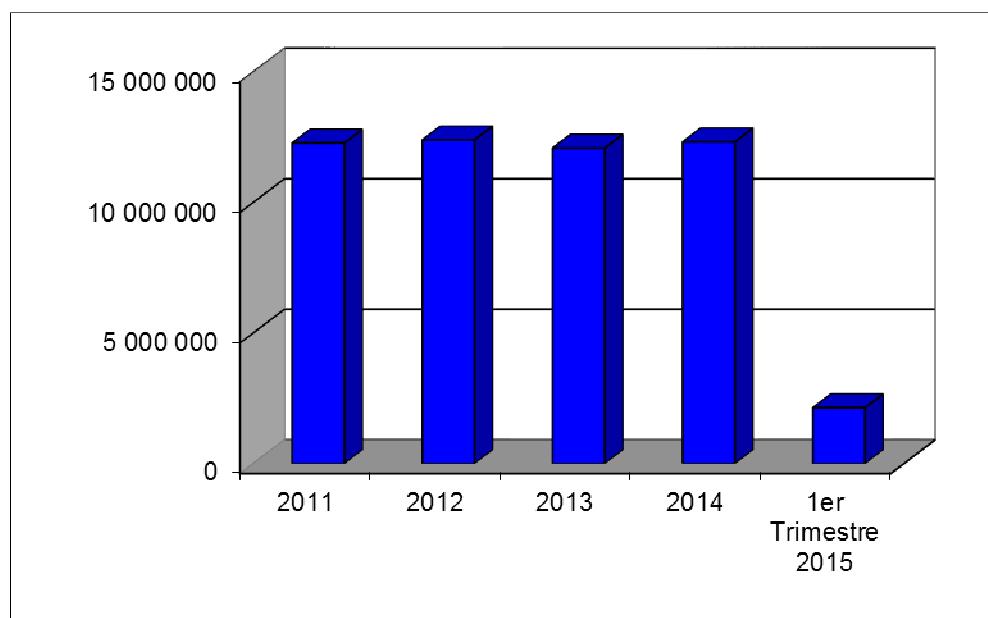
*Y compris les volumes forfaitaires vendus à la CACEM

** Volume consommé par les abonnés au prorata temporis du 1^{er} trimestre pour l'année 2015.

A noter la baisse significative de la vente d'eau à la commune de Schloelcher pénalise mécaniquement le rendement de réseau. A contrario, la vente d'eau en gros à la CACEM améliore mécaniquement et de manière significative le rendement du réseau.

La donnée étant calculée par année civile, la variation 2015/2014 sera présentée dans le RAD du nouveau contrat.

Evolution des volumes consommés (m³)



1.2.3. Abonnés

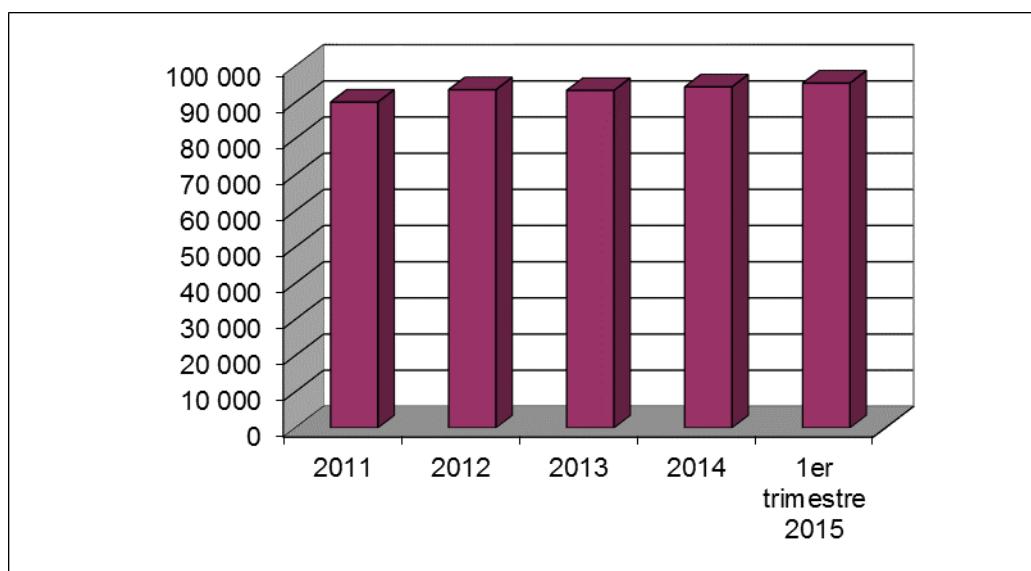
Répartition du nombre d'abonnés

	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} trimestre 2015
Nombre d'habitants	218 195	218 556	218 449	218 449	159 166
Clients domestiques	93 396	93 202	94 183	95 216	70 965
Clients industriels *	47	52	36	53	25
Clients Logements et collectivités *	53	35	41	48	14
Total	93 508	93 299	94 268	95 317	71 009
Variation	+ 3,6 %	- 0,2 %	1,0 %	+1,1%	-25,5 %**

* gros consommateurs dont la consommation est supérieure à 6000 m³/an

** Nouveau périmètre SICSM (hors St Joseph et Lamentin)

Evolution du nombre d'abonnés



La donnée étant calculée par année civile et l'évolution 2015 sera présentée dans le RAD du nouveau contrat.

1.2.4. Volumes facturés

Répartition des volumes facturés (m³)

	2010	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} trimestre 2015
Volumes domestiques	10 985 367	10 420 235	10 596 094	10 265 491	9 228 849	1 963 282
Volumes Domestique *	112 963	121 268	102 074	86 043	163 223	4 340
Volumes industriels *	967 773	1 009 635	867 755	667 003	1 301 375	115 753
Volumes Logement / collectivités *	622 020	803 957	880 244	858 417	657 110	52 652
Total	12 688 123	12 355 095	12 446 167	11 876 954	11 350 557	2 136 027
Variation	-4,00 %	- 2,6 %	+ 0,7 %	-4,57%	- 4,4 %	
<i>Consommation domestique unitaire (m³/an)</i>	122	111	114	109	96	112***
<i>Consommation moyenne unitaire (m³/an)</i>	140	132	133	126	119	121***

* gros consommateurs dont la consommation est supérieure à 6000 m³/an

** Volume consommé par les abonnés au prorata temporis du 1^{er} trimestre par l'année 2015.

*** Volume du 1^{er} trimestre ramené à 365 jours

1.2.5. La qualité de l'eau

Le programme d'analyses du contrôle sanitaire est fixé par arrêté préfectoral en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation.

Les prélèvements sont réalisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et analysés par le Laboratoire Départemental d'Analyse (LDA), le laboratoire départemental de la Drôme et le laboratoire Eichrom Europe à Bruz (35).

La qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur :

- la qualité micro-biologique,
- la qualité physico-chimique,
- la qualité organoleptique,
- les substances indésirables,
- les substances toxiques,
- les micro-polluants organiques (pesticides, herbicides),
- la radioactivité.

La synthèse des 88 analyses effectuées par l'ARS sur les usines de production et le réseau de distribution du SICSM au cours du 1^{er} trimestre 2015, fait ressortir :

Synthèse des analyses du 1^{er} trimestre 2015

	Production SICSM	Réseau de distribution	TOTAL
	1 ^{er} trimestre 2015	1 ^{er} trimestre 2015	
Nombre d'analyses	13	75	88
NC bactériologiques	0	0	0
Taux de conformité	100 %	100 %	100 %
Dépassements physico- chimiques	0	1	1
Taux de respect	100 %	98,6 %	98,8 %

Aucune analyse de l'ARS n'a révélé la présence de micro-polluants organique (chlordécone, ...)

Plusieurs établissements industriels sollicitent régulièrement la SME pour leur transmettre les résultats d'analyse dans le cadre de leur démarche qualité (SNYL, BANAMART, Centre Hospitalier des Trois Ilets, ...).

1.2.6. Détail par commune des principaux indicateurs

	Anses Arlet	Diamant	Ducos	François	Marin	Rivière Pilote	Rivière Salée
Volumes facturés (m ³)	242 656	408 441	976 466	1 092 351	474 745	555 664	624 842
Nombre de clients	2 012	3 029	7 682	7 890	4 136	5 732	6 125
Clients domestiques	0	0	0	0	0	0	0
Gros conso. Collectifs	0	0	3	1	2	0	0
Gros conso. Industriels	0	2	4	2	1	0	0

	Robert	Sainte Anne	Saint Esprit	Sainte Luce	Trinité	Trois Ilets	Vauclin
Volumes facturés (m ³)	973 679	421 689	397 030	646 591	645 435	645 965	551 223
Nombre de clients	7 908	2 801	4 149	5 221	5 583	3 819	4 881
Clients domestiques	0	1	0	0	0	0	1
Gros conso. collectifs	0	1	1	1	4	1	0
Gros conso. industriels	3	1	0	5	2	5	0

1.3. Indicateurs financiers

1.3.1. Tarifs

La tarification et ses modalités en vigueur sur le Syndicat sont conformes à la loi sur l'eau parue au Journal Officiel du 4 janvier 1992. Elle comporte un abonnement et une part variable fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique					
Tarif					
Eau Potable					
	Part du délégataire			Part de la collectivité	
	prix de base 01/01/2003	prix actualisé 01/01/2015	prix actualisé 31/03/2015	01/01/2015	01/04/2015
Actualisation K	1,0000	1,4550	1,4667		
Abonnement					
Abonnement cptr. 15 mm	14,87	21,64	21,81		
Abonnement cptr. 20 mm	25,49	37,09	37,39		
Abonnement cptr. 30 mm	42,49	61,82	62,32		
Abonnement cptr. 40 mm	74,36	108,19	109,06		
Abonnement cptr. 60 mm	138,09	200,92	202,54		
Abonnement cptr. 80 mm	191,20	278,20	280,43		
Abonnement cptr. 100 mm	382,40	556,39	560,87		
Abonnement cptr. 150 mm	855,00	1 244,03	1 254,03		
Consommation					
Tranches semestrielles					
de 0 à 25 m ³	0,8707	1,2669	1,2771	0,6083	0,6083
de 26 à 50 m ³	1,1609	1,6891	1,7027	0,6083	0,6083
de 51 à 3000 m ³	1,1609	1,6891	1,7027	0,6403	0,6403
de 3001 à 6000 m ³	1,1067	1,6102	1,6232	0,6075	0,6075
de 6001 à 12000 m ³	1,1067	1,6102	1,6232	0,6075	0,6075
de 12 001 à 24 000 m ³	0,7905	1,1502	1,1594	0,9721	0,9721
au de-là de 24 000 m ³	0,4743	0,6901	0,6957	1,2390	1,2390
TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics					
	prix 01/01/2015	prix 01/04/2015	Destinataires		
Redevance Pollution	0,2500	0,2500	ODE		
Redevance Préservation de la ressource en Eau	0,1450	0,1450	ODE		
Octroi de Mer Régional	1,5%	1,5%	CTM		
TVA	2,1 %	2,1 %	Trésor public		

1.3.2. Prix de l'eau (facture 120 m3)

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique
Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m3

établie sur la base des tarifs au 31 Mars 2015

	M3	Prix unitaire 31/03/2015	Montant 31/03/2015	Prix unitaire 01/01/2015	Montant avenant 01/01/2015	Evolution 1-1-2015 / 31-3-2015
EAU POTABLE						
Part du déléataire						
Abonnement semestriel		21,81	43,62	21,64	43,27	0,8%
Consommation						
de 0 à 25 m3	25	1,2771	31,93	1,2669	31,67	0,8%
de 26 à 50 m3	25	1,7027	42,57	1,6891	42,23	0,8%
de 51 à 3000 m3	70	1,7027	119,19	1,6891	118,24	0,8%
Part de la Collectivité						
Consommation						
de 0 à 25 m3	25	0,6083	15,21	0,6083	15,21	
de 26 à 50 m3	25	0,6083	15,21	0,6083	15,21	
de 51 à 3000 m3	70	0,6403	44,82	0,6403	44,82	
Organismes publics						
Redevance Pollution	120	0,2500	30,00	0,25	30,00	
Redevance préservation de la ressource en Eau	120	0,1450	17,40	0,1450	17,40	
Octroi de Mer Régional ; 1,5 %			5,40		5,37	0,5%
Sous-total hors TVA			365,34		363,42	0,5%
TVA à 2,1 %			7,56		7,52	0,5%
Total TTC			372,90		370,93	
m3 TTC			3,11		3,09	0,5%
m3 TTC hors abonnement			2,74		2,73	0,5%

2. USINES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

2.1. Situation

Le réseau de distribution d'eau potable du SICSM est alimenté à partir de trois usines de production d'eau de surface des rivières du Nord et du Centre de l'île :

- Rivière Blanche à SAINT-JOSEPH,
- Directoire au LAMENTIN,
- Vivé sur la commune du LORRAIN.

2.2. Principes de fonctionnement

☞ *L'Usine de Rivière Blanche :*

D'une capacité nominale de 1500 m³/h, cette station traite l'eau de la rivière Blanche par l'intermédiaire d'une prise d'eau située à l'amont immédiat de l'usine.

☞ *L'Usine de Directoire :*

D'une capacité nominale de 720 m³/h, cette station traite l'eau de la rivière Lézarde par l'intermédiaire d'un achat d'eau au réseau d'irrigation du PISE.

☞ *L'achat d'eau en gros à l'Usine de VIVE :*

L'usine de Vivé (mise en service en décembre 2005), d'une capacité nominale de 1600 m³/h, traite l'eau de la rivière Capot par l'intermédiaire d'une filière de traitement d'eau de surface classique, complétée d'une étape d'ultrafiltration et d'un apport de charbon actif pour l'élimination des pesticides présents dans l'eau brute.

L'interconnexion avec le réseau du SICSM se fait au travers de l'achat d'eau de Cosmy à Trinité.

La maîtrise d'ouvrage et l'exploitation de ces différents sites de production sont réparties de la manière suivante :

Prise d'Eau	Maître d'Ouvrage	Exploitant	Usine	Maître d'Ouvrage	Exploitant
Rivière Blanche	SICSM	SME	Riv. Blanche	SICSM	SME
Lézarde	Conseil Général	SMDS	Directoire	SICSM	SME
Capot	Conseil Général	SMDS	Vivé	Conseil Général	SMDS

Les deux usines de production du SICSM et l'achat d'eau en gros à Cosmy alimentent le réseau principal d'adduction, formant une boucle sur l'ensemble du territoire du SICSM. Ce réseau permet d'alimenter sur son parcours les réseaux de distribution secondaires, au travers de réservoirs de stockage alimentés par gravité ou par stations de reprise.

Les quartiers de Bois Lézard, Morne Poirier, Les Hauts à Trinité, et le quartier Bois Neuf au Robert sont alimentés par des achats d'eau directement à partir du réseau du SCNA.

En plus de l'alimentation en eau potable des abonnés du Syndicat, les deux usines du SICSM alimentent également en gros :

- la ville de Schoelcher à partir d'un compteur de vente d'eau piqué sur la distribution de l'usine de Rivière Blanche,
- le quartier du Vert-Pré au Robert appartenant au réseau du SCNA par l'intermédiaire d'une station de reprise en sortie de l'usine de Directoire.

2.3. Description des filières de traitement

2.3.1. Usine de Rivière Blanche

Cette usine de production d'eau potable a été réalisée dans les années 1950 sur la base d'une filière de traitement classique d'eau de surface comportant les étapes suivantes :

- Coagulation / flocculation,
- Décantation statique,
- Filtration sur sable,
- Désinfection finale,

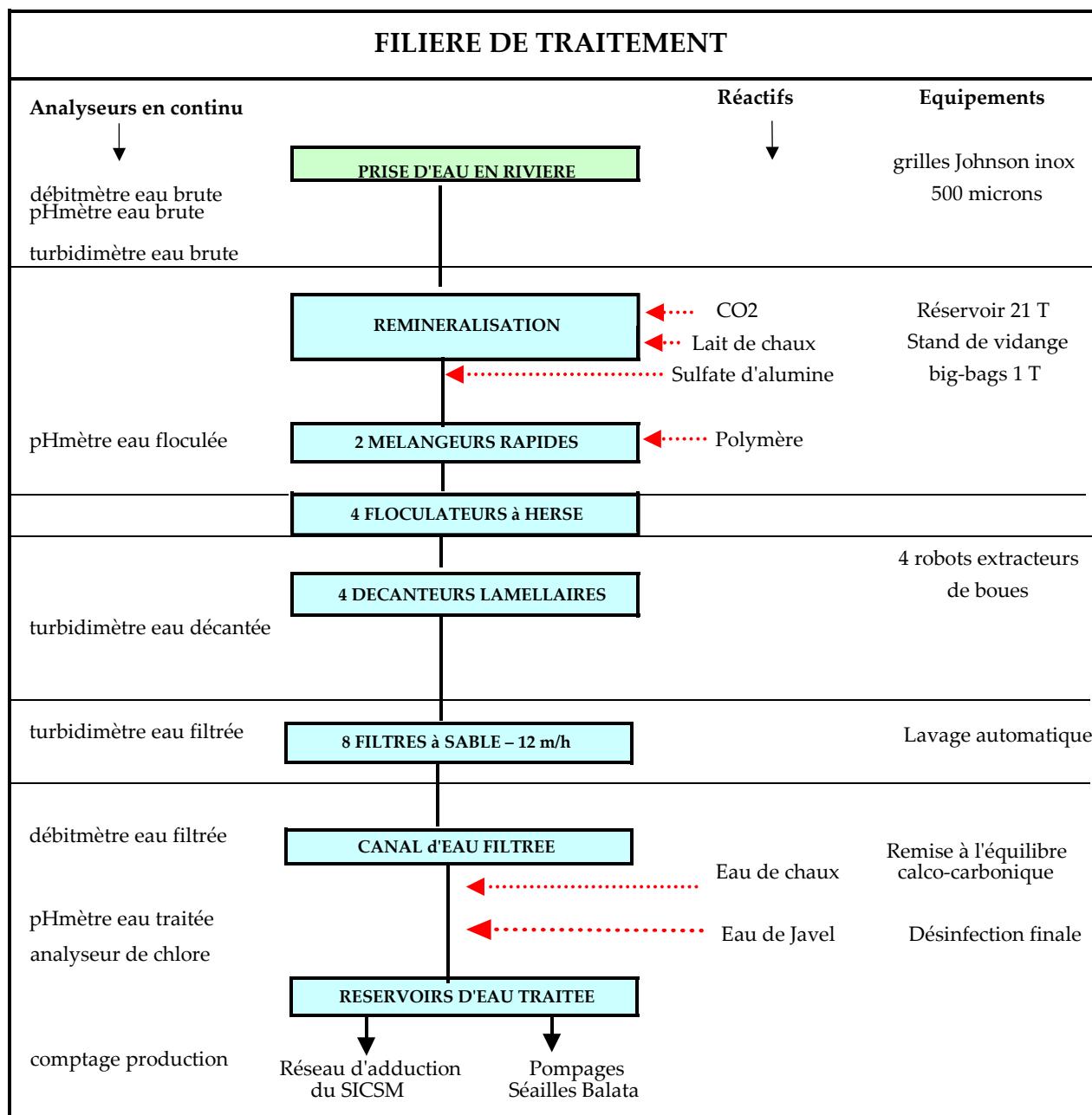
Elle a ensuite fait l'objet de travaux de modernisation au cours de l'année 2003, dans le cadre d'un marché attribué par le SICSM au groupement d'entreprises DEGREMONT / SOMATRAS, pour un montant de 4,8 M€. L'usine réhabilitée a été inaugurée officiellement en juin 2004.

Les travaux de modernisation ont principalement consisté en :

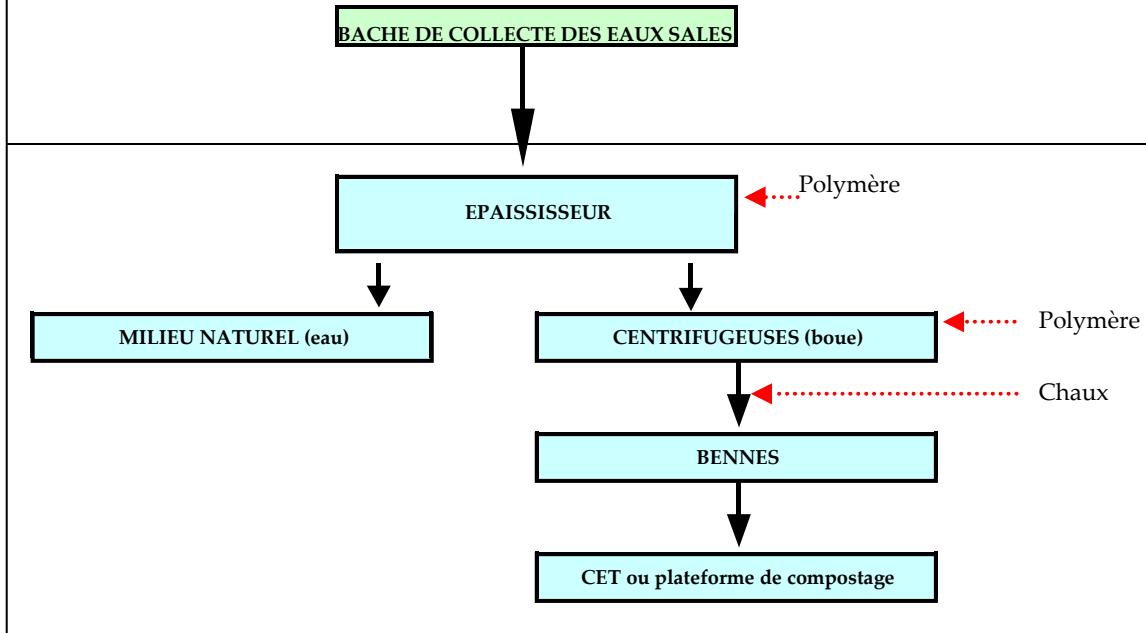
- l'ajout d'une étape de reminéralisation des eaux par injection de gaz carbonique et de lait de chaux sur l'eau brute, et d'eau de chaux sur l'eau filtrée ;
- la transformation des 2 décanteurs couloir en décanteurs lamellaires équipés de 4 robots extracteurs de boues ;
- la réhabilitation complète de 8 filtres à sable à vitesse rapide sur les 16 filtres existants. Les 8 autres filtres sont actuellement hors service mais restent disponibles pour une utilisation future ;
- une automatisation du fonctionnement de l'ensemble de l'usine couplée à une supervision informatique ;

- un secours de l'alimentation électrique du site par un groupe électrogène (y compris les stations de reprise alimentant les réservoirs de Séailles et de Balata) ;
- Unité de traitement des boues issues du traitement de l'eau potable.

Le schéma de principe de la filière de traitement est présenté ci-dessous :



UNITE DE TRAITEMENT DES BOUES



2.3.2. Usine de Directoire

L'usine de production d'eau potable de Directoire a été mise en service en 1973 sur la base de la filière de traitement suivante :

- Coagulation / flocculation,
- Décantation rapide à lit de boues pulsé (décanteur Pulsator),
- Filtration sur sable,
- Désinfection finale.

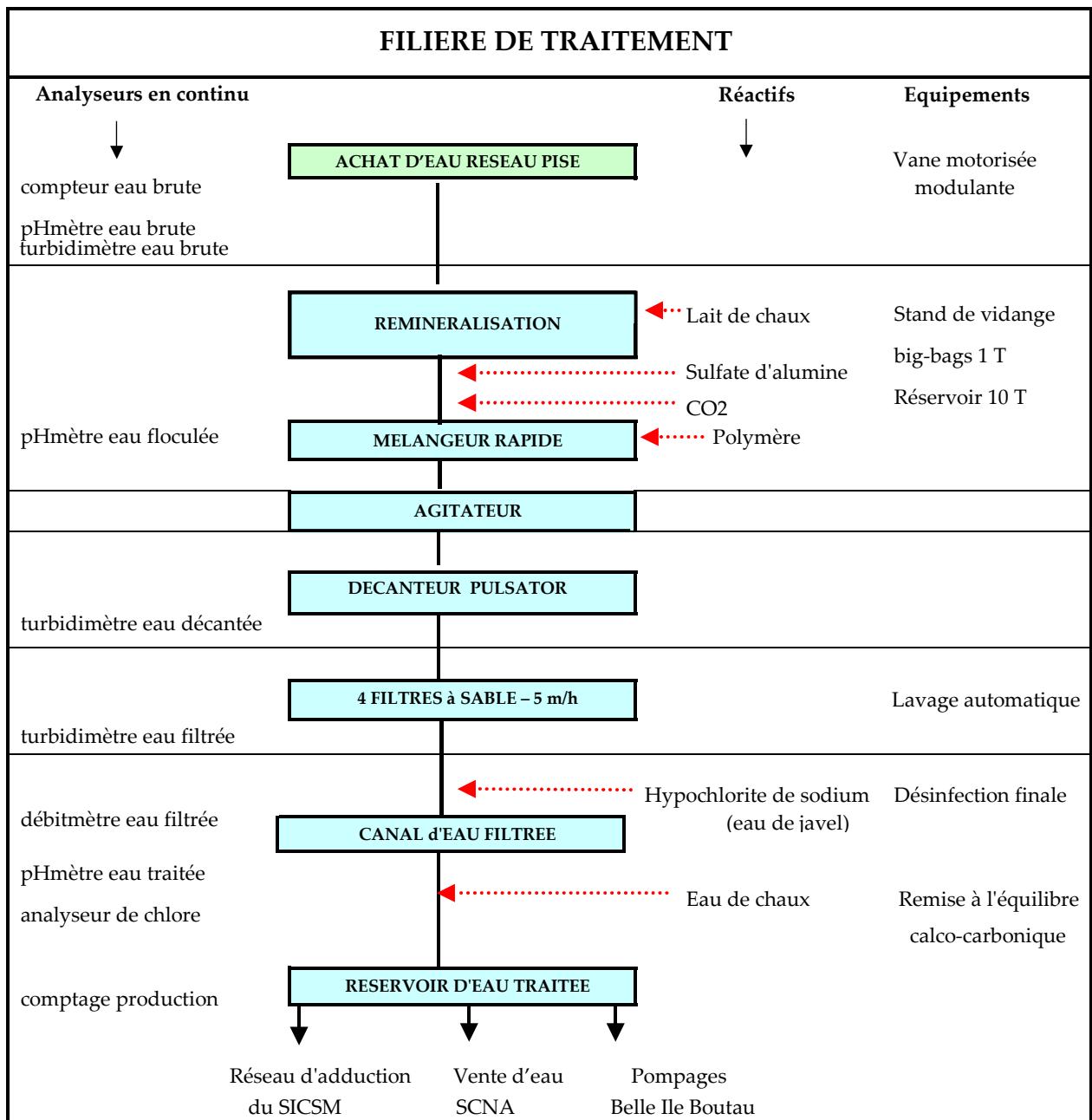
L'eau brute provient d'un piquage sur la conduite d'alimentation du barrage de la Manzo (réseau d'irrigation du PISE). Dans ce tronc commun, le SICSM dispose d'un débit prioritaire de 200 l/s (720 m³/h) pour les besoins en eau potable.

Cette usine a également fait l'objet d'une importante modernisation, dans le cadre d'un marché de travaux attribué par le SICSM à l'entreprise SOGEA pour un montant de 1,8 M€. Les travaux ont débuté en juin 2003 pour une mise en service en juillet 2004. La réception de la nouvelle usine a eu lieu en février 2006 et son inauguration en mai de la même année.

Les travaux de modernisation ont principalement consisté en :

- l'ajout d'une étape de reminéralisation des eaux par injection de gaz carbonique et de chaux ;
- l'automatisation du lavage des filtres à sable ;
- l'automatisation du fonctionnement de l'ensemble de l'usine couplée à la supervision informatique ;
- le secours de l'alimentation électrique du site par un groupe électrogène (y compris les stations de reprise alimentant les réservoirs de Belle Ile et de Boutau).

Le schéma de principe de la filière de traitement est présenté ci-dessous :



Après une étude de faisabilité réalisé avec le CIRSEE (Centre de recherche et d'aide aux exploitants de Lyonnaise des Eaux), l'hypochlorite de calcium a été remplacé par de l'hypochlorite de sodium (eau de javel). Cette eau de javel à 49° que nous utilisons est fabriquée par une entreprise locale depuis fin 2012. Une première phase réalisée dans le cadre d'un essai industriel avec l'accord du SICSM début 2013. Ces essais étant concluant, les services des SICSM nous ont autorisés à abandonner définitivement l'hypochlorite de calcium sur les 2 usines.

2.4. Synthèse du fonctionnement des usines

2.4.1. Usine de Rivière Blanche

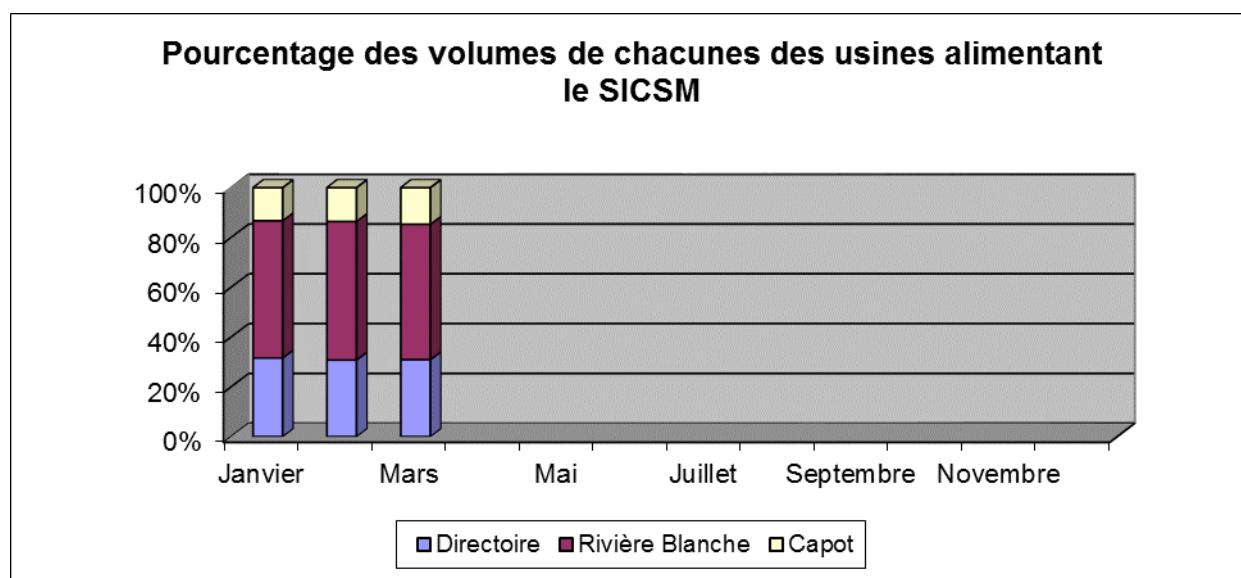
INDICATEURS	Unité	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} trimestre 2015
Volumes						
Volume prélevé (eau brute)	m ³	10 714 116	10 665 918	10 375 013	10 112 122	2 603 855
Volume prélevé moyen	m ³ /j	29 353	29 221	28 424	27 704	28 931
Volume produit (eau traitée)	m ³	10 212 478	10 061 468	10 160 341	9 564 489	2 500 874
Volume produit moyen	m ³ /j	27 979	27 565	27 836	26 204	27 787
% d'eau de service		2,8 %	6,0 %	2,1 %	5,4 %	4,1 %
Consommation de réactifs						
Chaux éteinte	t	144	87	66	40	11
Taux de traitement moyen	g/m ³	13,5	8,1	6,5	4	4,3
Gaz carbonique	t	332	249	93	97	15,9
Taux de traitement moyen	g/m ³	31	22	9,2	10	16,1
Sulfate d'Alumine	t	171	198	138	176	39
Taux de traitement moyen	g/m ³	16	18,5	13,5	17,4	15
Eau de javel (depuis 2014)	t	13,6	11,8	11,5	61	12
Taux de traitement moyen (produit actif)	g/m ³	1,3	1,1	1,1	0,9	0,5
Energie électrique						
y compris pompages Seailles + Balata	kWh	1 152 815	1 107 586	1 031 296	1 005 164	306 557
Pompages Seailles + Balata	kWh	742 028	702 874	674 835	878 468	241 546

2.4.2. Usine de Directoire

INDICATEURS	Unité	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} trimestre 2015
Volumes						
Volume prélevé (eau brute)	m ³	5 878 203	6 144 566	6 263 125	5 858 445	1 502 460
Volume prélevé moyen	m ³ /j	16 104	16 834	17 159	16 051	16 694
Volume produit (eau traitée)	m ³	5 603 755	5 852 097	5 983 003	5 500 239	1 413 292
Volume produit moyen	m ³ /j	15 352	16 033	16 391	15 069	15 703
% d'eau de service		4,6 %	4,9 %	4,6 %	6,1 %	5,9 %
Consommation de réactifs						
Chaux éteinte	t	64	39	11	40	7
Taux de traitement moyen	g/m ³	11	6,3	1,9	7	4,7
Gaz carbonique	t	105	75	15	20	2
Taux de traitement moyen	g/m ³	18	12	2,5	3,4	2
Sulfate d'Alumine	t	76	96,8	72	66	18,6
Taux de traitement moyen	g/m ³	13	15,7	12,0	11,2	12,4
Eau de javel (depuis Avril 2013)	t	7,3	8,5	1,9 + 18	71	9
Taux de traitement moyen (produit actif)	g/m ³	1,3	1,4	Sans objet	1,8	0,6
Energie électrique						
y compris pompages Belle-Ile + Boutaud	kWh	149 182	187 852	150 512	140 786	31 848

2.4.3. Bilan des volumes produits, achetés et vendus

VOLUMES PRODUITS ET ACHETES (m ³)							
Mois	Rivière Blanche	Directoire	Total SICSM	Achat Cosmy	Achat SMDS	Total Achats d'eau	Total Production
Janvier	861 287	493 647	1 354 934	207 230	5 216	212 446	1 567 380
Février	789 383	436 583	1 225 966	192 681	3 824	196 505	1 422 471
Mars	850 204	483 062	1 333 266	229 489	4 222	233 711	1 566 977
Total 1er Trimestre 2015 part	2 500 874	1 413 292	3 914 166	629 400	13 262	642 662	4 556 828
Total 2014 part	9 564 489	5 500 239	15 064 728	3 139 600	47 090	3 186 690	18 251 418
Total 2013 part	10 160 341	5 983 003	16 143 344	2 121 965	63 847	2 185 812	18 329 156
Total 2012 Part	10 061 468	5 852 097	15 913 565	2 972 500	89 093	3 061 593	18 975 158
Total 2011 Part	10 212 478	5 603 755	15 816 233	2 719 400	55 010	2 774 410	18 590 643



VOLUMES PRODUITS ET VENDUS (m ³)								
Mois	Total produit SICSM	Total Achats d'eau	Total production	Vente d'eau Schoelcher	Vente d'eau SCNA	Vente d'eau CACEM	Introduit SICSM	
	Vol./mois	Vol./jour					Vol./mois	Vol./jour
Janvier	1354934	212446	1567380	37	45390	433790	1 088 161	35 102
Février	1225966	196505	1422471	43	36300	433790	952 335	34 012
Mars	1333266	233711	1566977	1268	39170	433790	1 092 673	35 248
Total 1er Trimestre 2015	3 914 166	642 662	4 556 828	1 348	120 860	1 301 370	3 133 250	34 815
<i>Part</i>	<i>85,9 %</i>	<i>14,1 %</i>		<i>0,004 %</i>	<i>3,8 %</i>	<i>41,5 %</i>	<i>68,7 %</i>	
Total 2014	15064728	3 186 690	18 251 418	99 505	368 332	467 837	17 783 581	48 723
<i>Part</i>	<i>82,5 %</i>	<i>17,5 %</i>		<i>0,6 %</i>	<i>2,0 %</i>	<i>2,5 %</i>	<i>97,4 %</i>	
Total 2013	16 143 344	2 185 812	18 329 156	533 506	451 664	985 170	17 343 985	47 516
<i>Part</i>	<i>88,1 %</i>	<i>11,9 %</i>		<i>3,1 %</i>	<i>2,6 %</i>	<i>5,6 %</i>	<i>94,6 %</i>	
Total 2012	15 913 565	3 061 593	18 975 158	609 422	333 800	943 222	18 031 936	49 282
<i>Part</i>	<i>83,8%</i>	<i>16,1%</i>		<i>3,3%</i>	<i>1,8%</i>	<i>5,2%</i>	<i>95%</i>	
Total 2011	15 816 233	2 774 410	18 590 643	856 688	377 210	1 233 898	1 756 7642	48 136
<i>Part</i>	<i>86,20%</i>	<i>14,80%</i>	<i>100%</i>	<i>4,80%</i>	<i>2,10%</i>	<i>7,00%</i>	<i>91,20%</i>	

2.4.4. Suivi des incidents et arrêts d'usines

1 ^{er} trimestre 2015	Rivière Blanche	Directoire	Total
Cumul Incidents	7	1	8
Durée total cumulée Arrêts	1 h	6 h	7 h
2014	Rivière Blanche	Directoire	Total
Cumul Incidents	29	22	46
Durée total cumulée Arrêts	17h05	18h10	35h15
2013	Rivière Blanche	Directoire	Total
Cumul Incidents	72	29	74
Durée total cumulée Arrêts	23 h 50	31 h 50	55 h 40

En concertation avec le service technique du SICSM, le tableau des incidents a été modifié pour une plus grande lisibilité.

☞ Usine de Rivière Blanche années antérieures

Année 2012	Auto	IE	NCIP	Tvx	Total
Cumul Incidents	13	16	22	0	51
Cumul Arrêts Usine	12	12	20	6	44
Durée total cumulée Arrêts Usine (Heures)	22 h	11 h	19 h 20	15 h	66 h 20
Répartition Incidents	25 %	31 %	43 %	0 %	100 %
Taux de disponibilité de l'usine					99,2%

Année 2011	Auto	IE	NCIP	Tvx	Total
Cumul Incidents	06	16	31	0	53
Cumul Arrêts Usine	06	15	29	2	50
Durée total cumulée Arrêts Usine (Heures)	13:45:00	17:42:00	28:40:00	0:00:00	60:07:00
Répartition Incidents	11%	30%	58%	0%	100%
Taux de disponibilité de l'usine					98,5%

☞ Usine de Directoire années antérieures

Année 2013	Auto	IE	NCIP	Tvx	Total
Cumul Incidents					
Cumul Arrêts Usine					
Durée total cumulée Arrêts Usine (Heures)	h	h	h	h	h
Répartition Incidents	%	%	%	%	%
Taux de disponibilité de l'usine					,

Année 2012	Auto	IE	NCIP	Tvx	Total
Cumul Incidents	15	21	12	1	49
Cumul Arrêts Usine	13	17	8	2	40
Durée total cumulée Arrêts Usine (Heures)	42 h	24h40	12h15	2h	80h55
Répartition Incidents	60%	43%	24%	2%	100%
Taux de disponibilité de l'usine					99,1%

Année 2011	Auto	IE	NCIP	Tvx	Total
Cumul Incidents	10	14	35	0	59
Cumul Arrêts Usine	6	9	19	0	34
Durée total cumulée Arrêts Usine (Heures)	12:20:00	12:30:00	22:25:00	0:00:00	47:15:00
Répartition Incidents	17%	24%	59%	0%	100%
Taux de disponibilité de l'usine					99,3%

2.5. Travaux réalisés au cours de l'année sur les usines de production

2.5.1. Travaux d'entretien et de maintenance

Les principales opérations d'entretien et de maintenance réalisées sur les deux usines sont :

OPERATION	FREQUENCE
Entretien des espaces verts	Mensuel (en moyenne)
Nettoyage de la prise d'eau de Rivière Blanche	Quotidien
Vidange et nettoyage des décanteurs de Rivière Blanche	Annuel (au minimum)
Vidange et nettoyage du décanteur de Directoire	Annuel (au minimum)
Nettoyage des goulottes d'eau décantée de Rivière Blanche	Mensuel
Nettoyage des parois des filtres à sable de Rivière Blanche	Mensuel
Nettoyage des parois des filtres à sable de Directoire	Selon nécessité
Vidange et nettoyage des cuves de réactifs de Rivière Blanche	Annuel
Vidange saturateur eau de chaux de Rivière Blanche	Selon nécessité
Vidange et nettoyage des cuves de réactifs de Directoire	Annuel
Vidange saturateur eau de chaux de Directoire	-
Entretien des armoires de commande (resserrage, remplacement de relais)	Selon planning de maintenance
Maintenance des équipements électromécaniques (pompes de refoulement, pompes doseuses, surpresseurs d'air et d'eau de lavage, surpresseurs d'eau de service, compresseurs d'air process, agitateurs, vannes électriques, palans électriques, chariots élévateurs)	Selon planning de maintenance
Test de fonctionnement en charge des groupes électrogènes	Mensuel
Maintenance préventive des groupes électrogènes	Trimestriel
Maintenance préventive des chariots élévateurs	Annuel
Entretien des climatiseurs	Trimestriel
Contrôle réglementaire des installations électriques (transformateurs, TGBT, armoires de commande et circuits électriques) par un bureau de contrôle externe	Annuel
Contrôle réglementaire des récipients sous pression par le bureau de contrôle	Selon réglementation
Contrôle réglementaire des appareils de levage par un bureau de contrôle externe	Annuel
Nettoyage, étalonnage et ajustage des analyseurs en continu (turbidimètres, pHmètres, chloromètres)	Selon planning de maintenance
Etalonnage des compteurs de production	Annuel
Nettoyage du réservoir de Rivière Blanche (1 500 + 8 000 m ³)	Annuel
Nettoyage du réservoir de Directoire (1 000 m ³)	Annuel

2.5.2. Travaux de renouvellement

Le programme de renouvellement à la charge du fermier porte sur les équipements électromécaniques, l'hydraulique, les vannes et organes de régulation, les huisseries, les dispositifs de mesure, le comptage et la télésurveillance, les enduits et peintures, ainsi que les clôtures des usines.

Les programmes annuels sont établis en fonction des priorités définies.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de renouvellement sur les deux usines du SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.4.

2.5.3. Travaux d'amélioration

La station de traitement des boues a été mise en service en mars 2011. Cette station traite les boues produites par l'usine de traitement d'eau potable.

2.5.4. Etalonnage des compteurs de production

Les compteurs de productions ont présenté de nombreuses défaillances et imprécisions. La décision de la remplacer a été prise en Avril 2010. Les Débitmètres à insertion seront remplacés par des débitmètres à manchette Krohne dont la précision est de l'ordre de 0,5 %.

Le remplacement du compteur de vente d'eau au SCNA 2009 a permis de mettre en évidence des anomalies hydrauliques qui perturbent le comptage. Lors de la construction du nouveau réservoir de Directoire, ce comptage sera reconstruit. Dans l'attente de la solution technique, SMDS nous fourni le relevé de leur compteur tous les mois.

Comme chaque année, les compteurs de production ont été contrôlés par le Centre Technique Comptage et Mesure (CTCM) de Lyonnaise des Eaux certifié COFRAC. Le CTCM est intervenu en Février 2014.

2.6. Limites des installations et améliorations proposées

Tous les points d'amélioration cités ci-après visent à optimiser le fonctionnement et à améliorer la capacité de traitement des usines.

2.6.1. Ressources

DIAGNOSTIC	AMELIORATION PROPOSEE	AVANCEMENT DES PROJETS
Protection des bassins versants des rivières Blanche et Lézarde Protection des prises d'eau	Mise en place des périmètres de protection	Etude départementale en cours
Eaux de surface tributaires des conditions météorologiques (forte turbidité, étiage) Prévention du risque de pollution	Diversification des ressources par la recherche d'eaux souterraines	Réalisation de 2 nouveaux forages dans la nappe de Rivière Blanche : attente des autorisations administrative pour la mise en exploitation

2.6.2. Usine de Rivière Blanche

DIAGNOSTIC	AMELIORATION PROPOSEE	AVANCEMENT DES PROJETS
Intrusion de sable dans les ouvrages de flocculation et décantation	Traitement du sable à l'amont de la filière eau potable	Création d'un dessableur en tête (difficile étant donné la faible charge hydraulique) Réaménagement de la prise d'eau (piège à sable, chasse à sable, vanne débit réservé) : projet SME transmis au SICSM en 2011
Faible capacité de stockage en tête de réseau Autonomie insuffisante en cas d'arrêt d'usine (eau brute, panne électromécanique, maintenance)	Construction d'un second réservoir de tête de 8000 m ³	Projet SICSM en cours.
Développement d'algues par photosynthèse dans les filtres à sable Sécurité de la filière de traitement insuffisante (risque sanitaire)	Couverture des ouvrages de décantation et de filtration « en dure »	Avant-projet de couverture rigide complète (à l'image de l'usine de Directoire) avec possibilité d'installer des panneaux solaires sur la couverture (projet SICSM)
Absence de protection parafoudre	Installation d'un paratonnerre contre les impacts directs Protection parafoudre des armoires électriques contre les impacts indirects (surtensions)	Intégration au projet de couverture
Voie d'accès véhicule à la prise d'eau difficile	Création d'une voie d'accès.	Travaux prévus par le SICSM en 2015
Passage de personnes étrangères au service sur le site Détériorations répétées de la clôture	Aménagement d'un chemin de contournement le long de la berge ou à partir du quartier Chéry Mise en place d'une signalisation adaptée	A voir avec la mairie de St Joseph
Absence de vidange de la conduite DN600 route des gués	Mise en place de vannes de vidange à chaque gué	

2.6.3. Usine de Directoire

DIAGNOSTIC	AMELIORATION PROPOSEE	AVANCEMENT DES PROJETS
Absence de dispositif de vidange du tronc commun Arrêt d'usine important en cas de forte turbidité	Arrêt préventif du pompage Lézarde (en absence de demande du barrage de la Manzo) et de l'usine en fonction de la turbidité mesurée dans la rivière Lézarde Mise en place d'une vidange du tronc commun amont compteur	Etude à faire en concertation avec le PISE
Faible capacité de stockage en tête de réseau Autonomie insuffisante en cas d'arrêt d'usine (eau brute, panne électromécanique, maintenance)	Construction d'un nouveau réservoir de tête de 4000 à 6000 m ³	Etude SICSM en cours
Préparation manuelle des cuves de sulfate d'alumine (en sacs)	Installation d'un système semi automatisé de préparation du sulfate d'alumine ou de sulfate liquide	Etude à faire

3. STATIONS DE POMPAGE ET RESERVOIRS

3.1.Principe de fonctionnement

Le réseau de distribution du SICSM comporte :

- 126 réservoirs de stockage,
- 29 bâches de pompage,
- 71 stations de pompage (dont 9 surpresseurs),

Un superviseur central, TOPKAPI, est en fonction depuis janvier 2013.

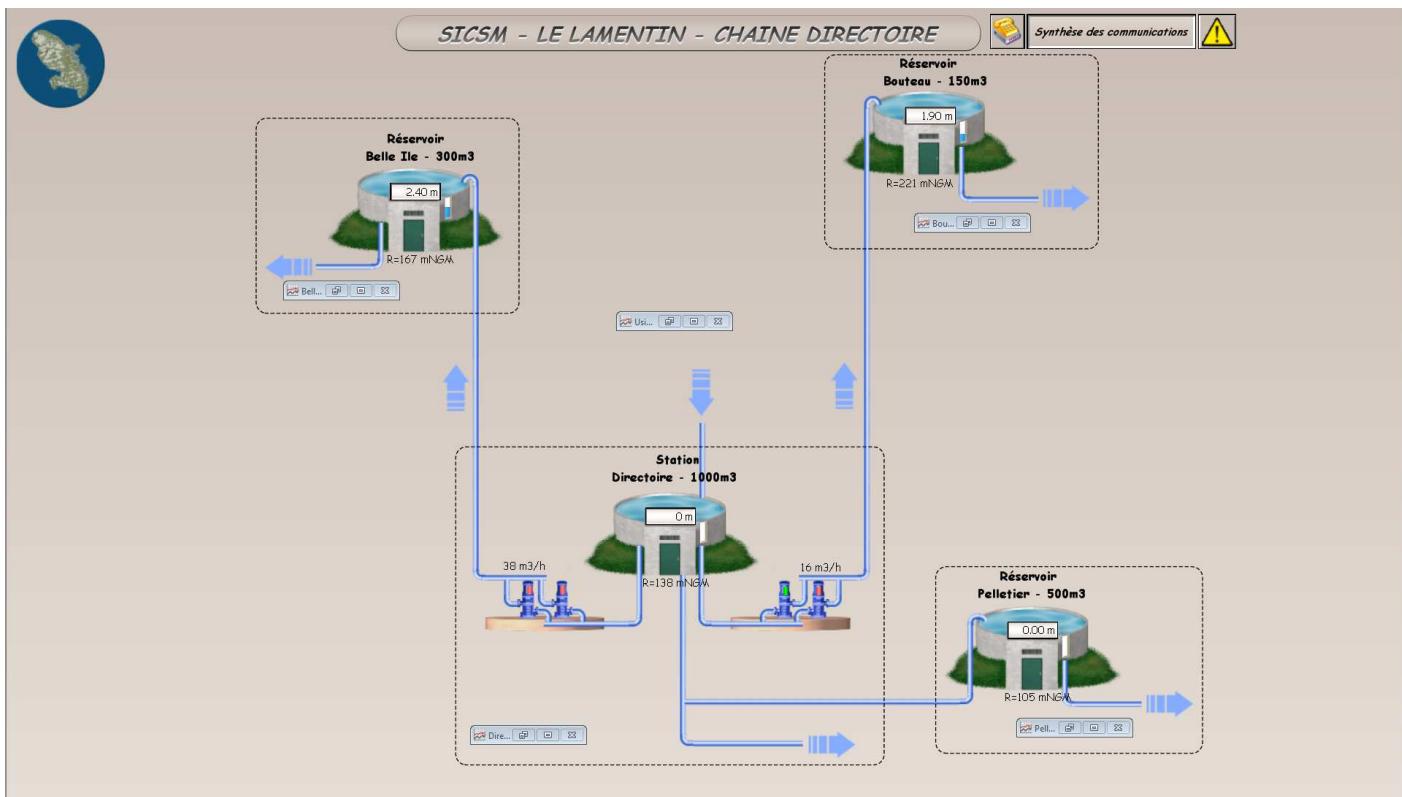
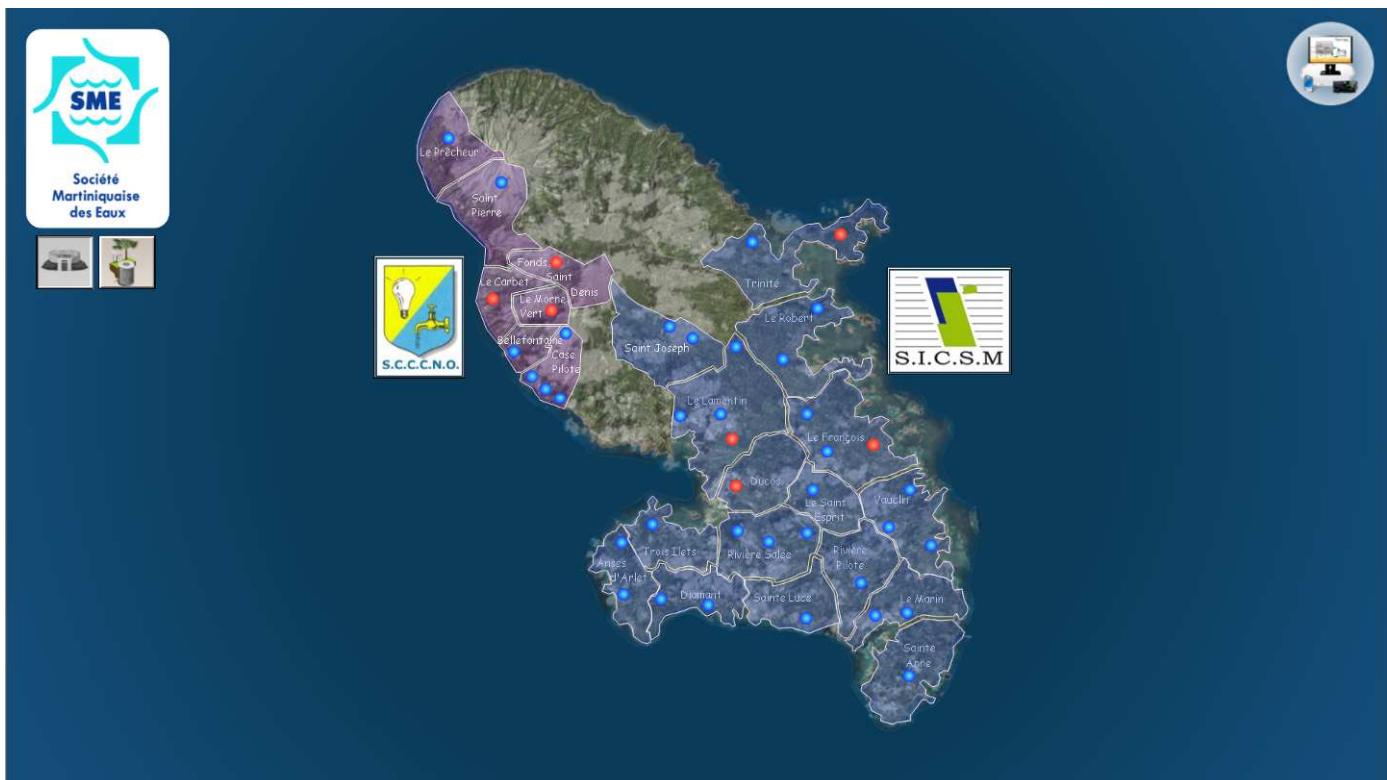
La totalité des ouvrages est équipé de postes de télésurveillance (usine de production, stations de pompage, réservoirs de stockage, accélérateurs en ligne, surpresseurs, vannes motorisées, comptages sur réseau d'adduction, postes de chloration), reliés au superviseur TOPKAPI installé au siège de la SME, par l'intermédiaire de supports de communication dédiés (lignes RTC, VPN, réseau GSM, liaisons radio).

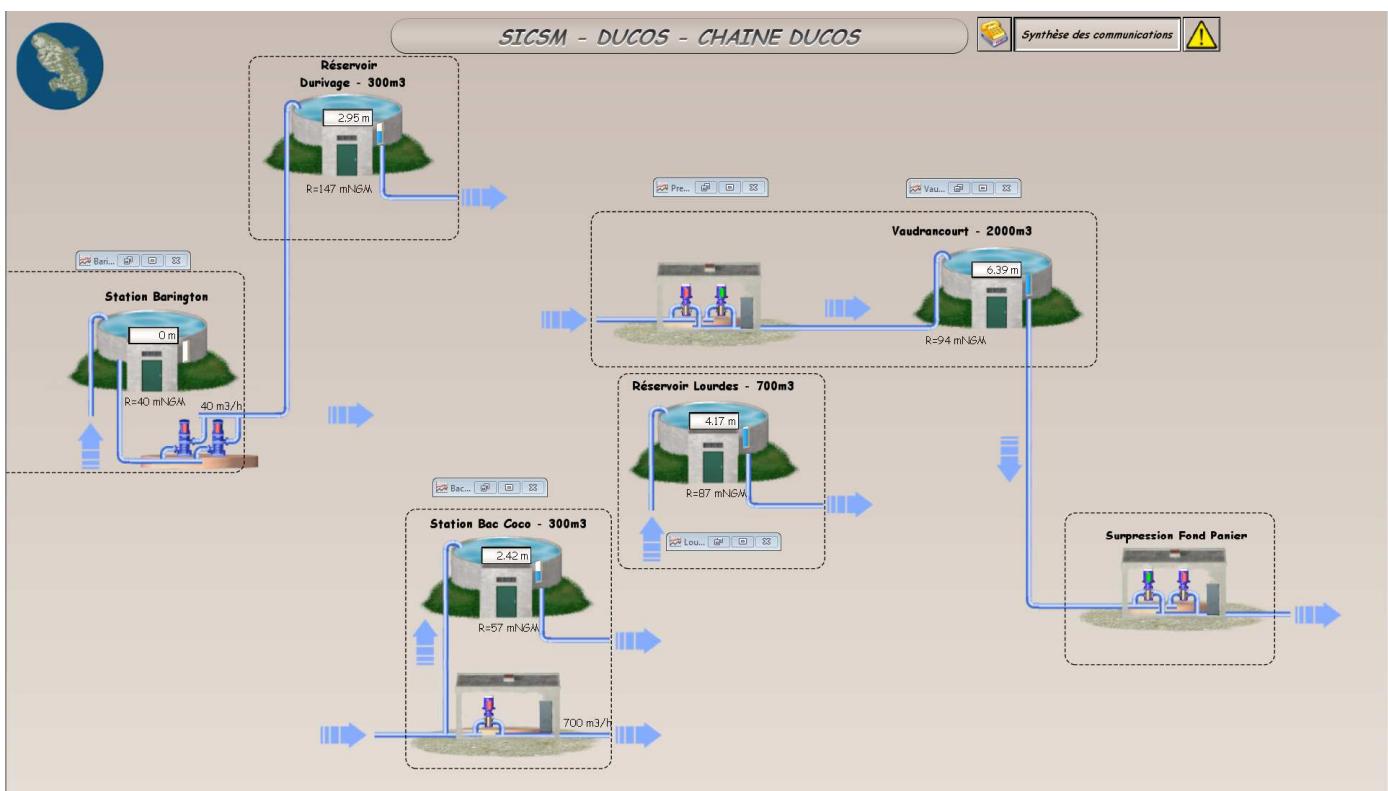
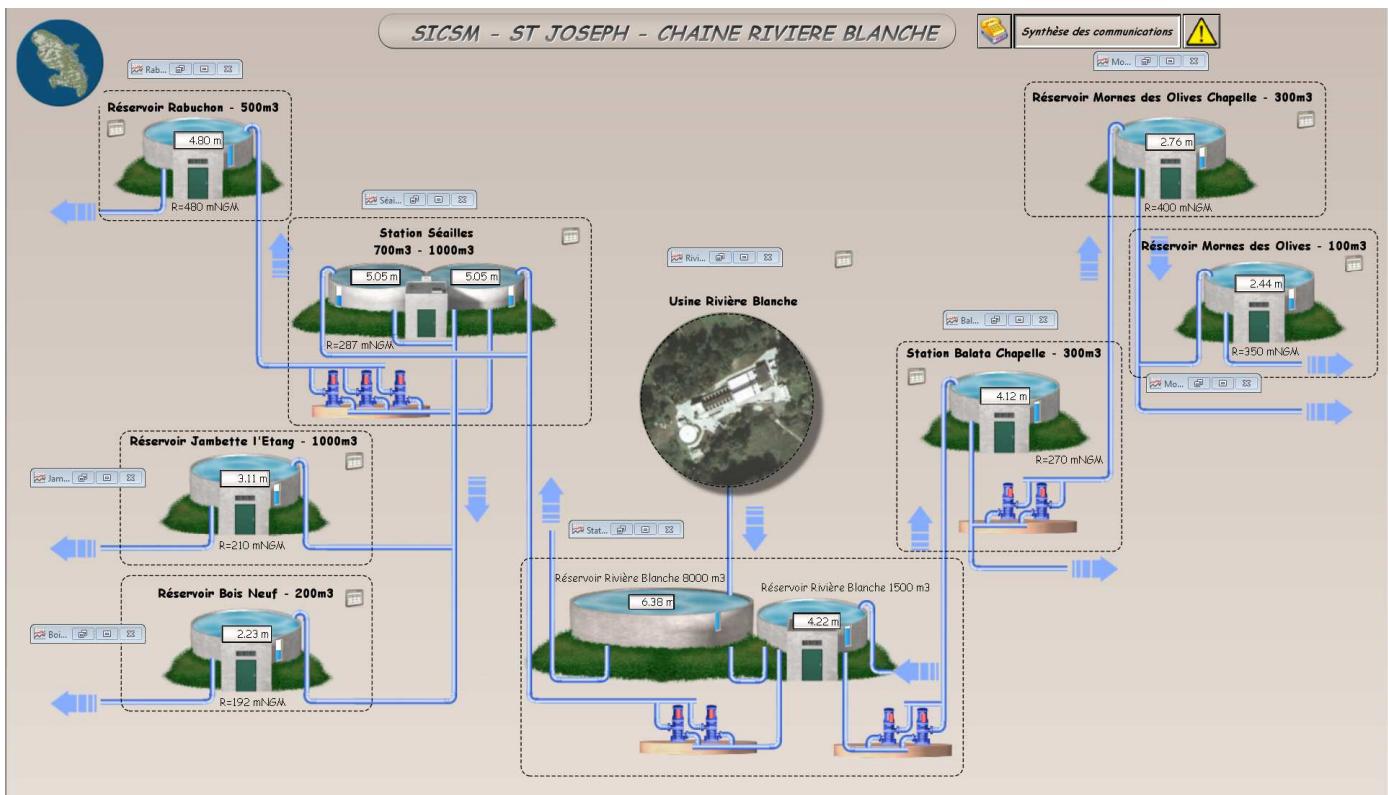
Cet outil de supervision gère l'ensemble des alarmes des ouvrages pour les transmettre vers le personnel d'intervention.

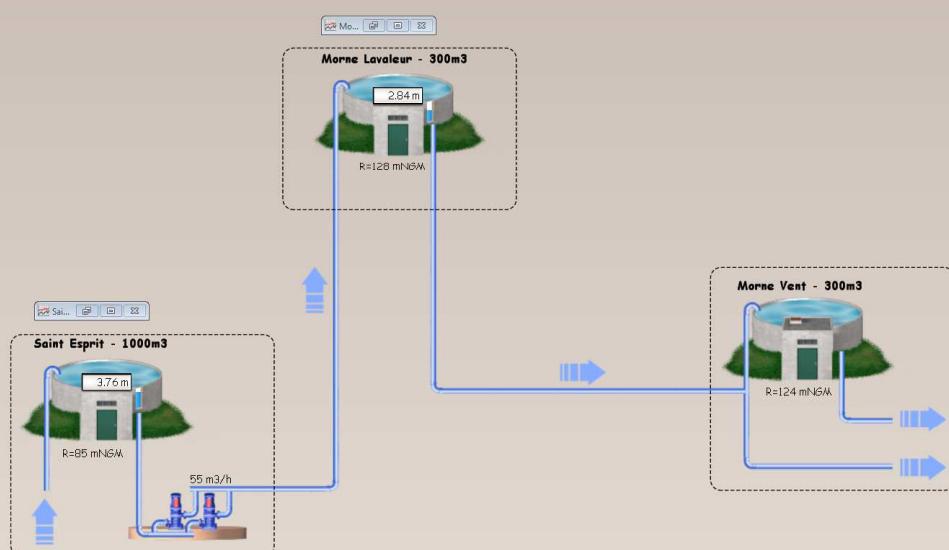
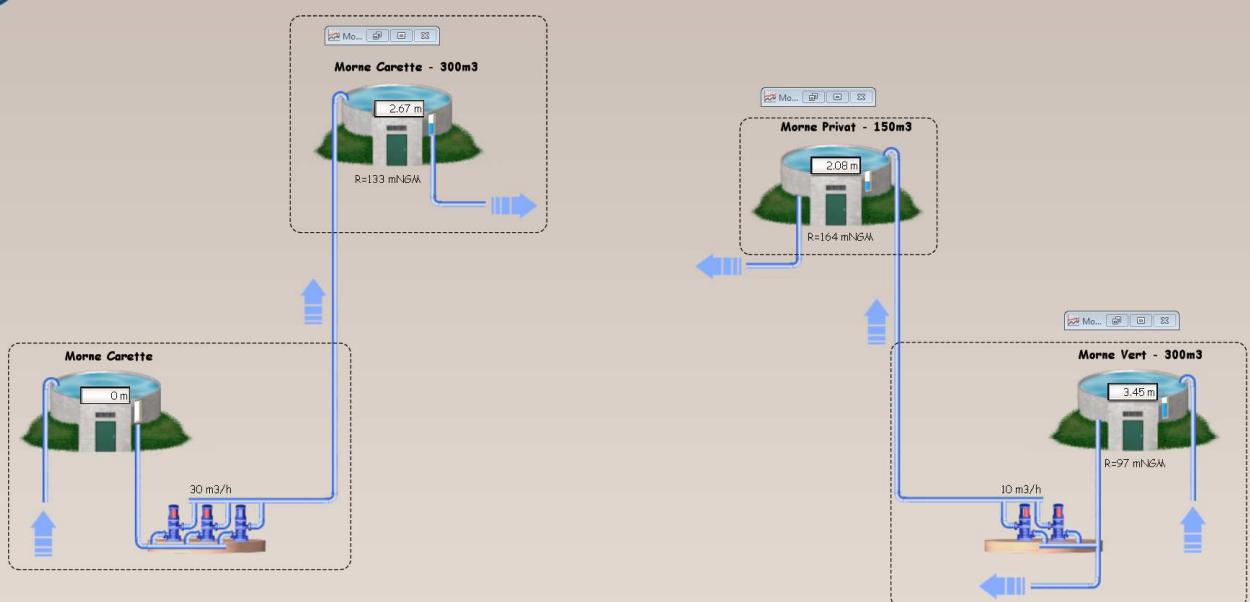
Cette supervision est accessible aux agents du SICSM via le portail internet sécurisé SEVE (Suivre Ensemble Votre Exploitation).

La chaîne de pompage Bourg L'Eglise au Diamant alimentant le réservoir de Fond Fleury a été mis en service en Février 2015.

Les synoptiques suivants, extraits du nouveau système de supervision TOPKAPI de la SME, présentent les chaînes de pompage du réseau.



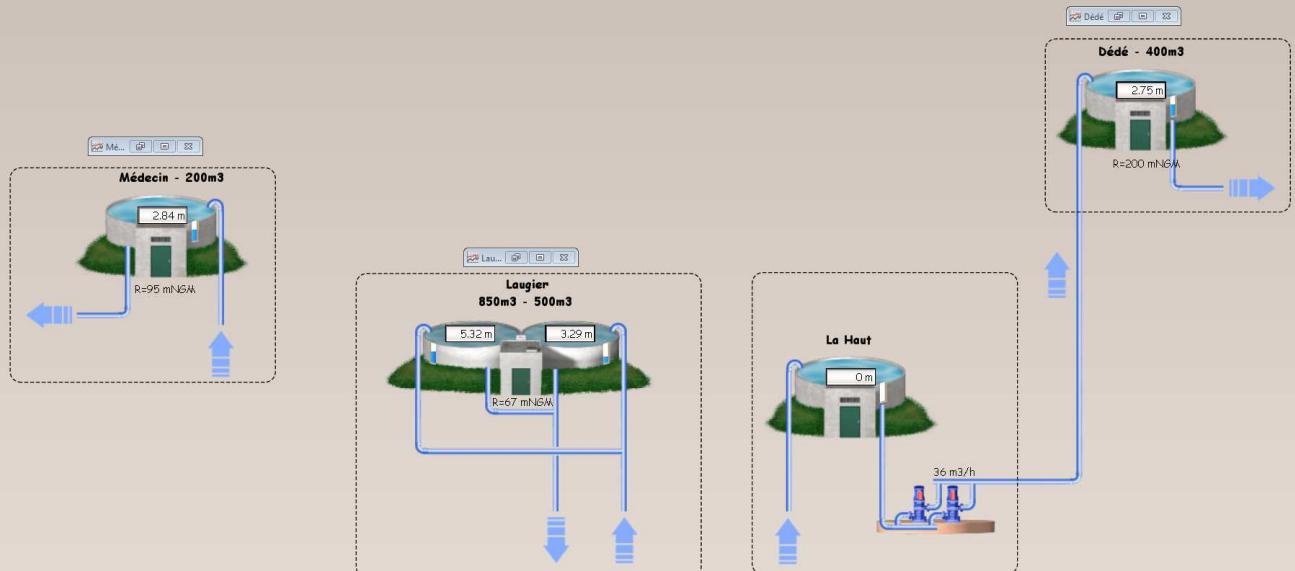






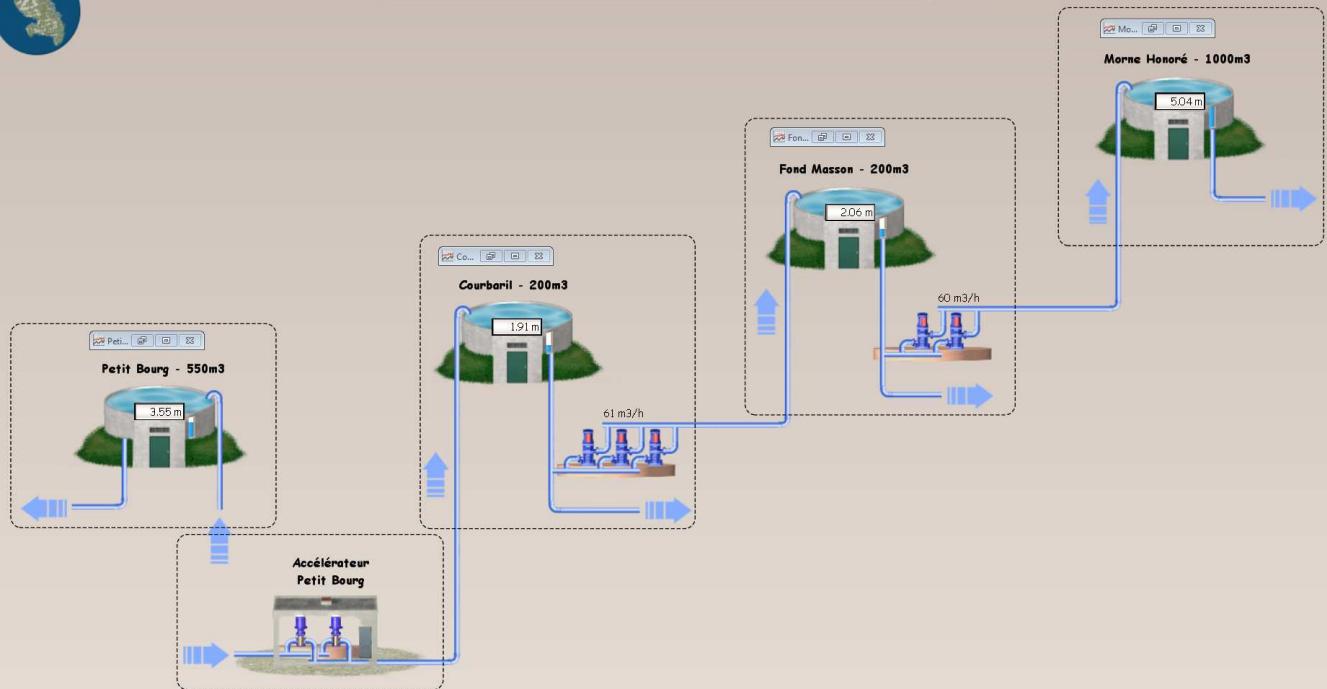
SICSM - CHAINE RIVIERE SALEE

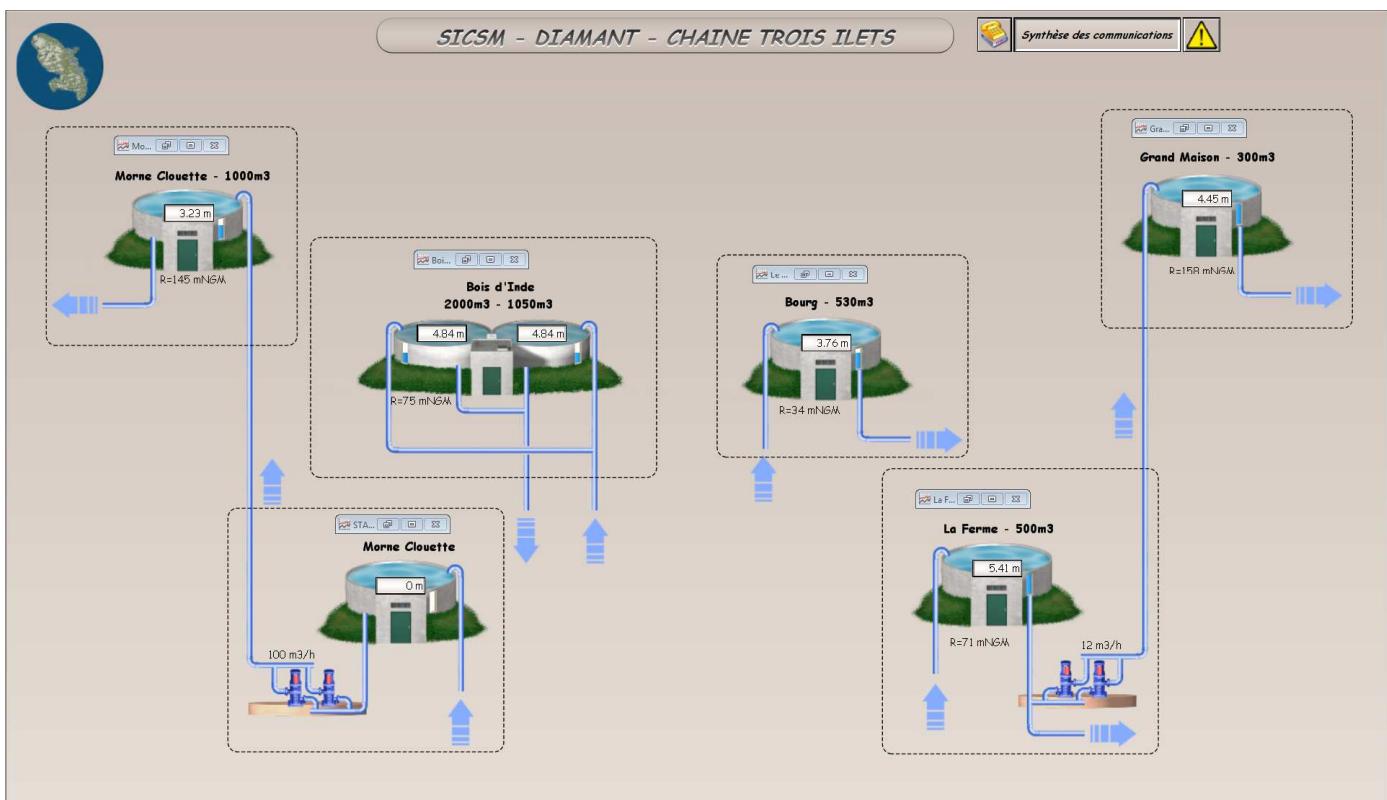
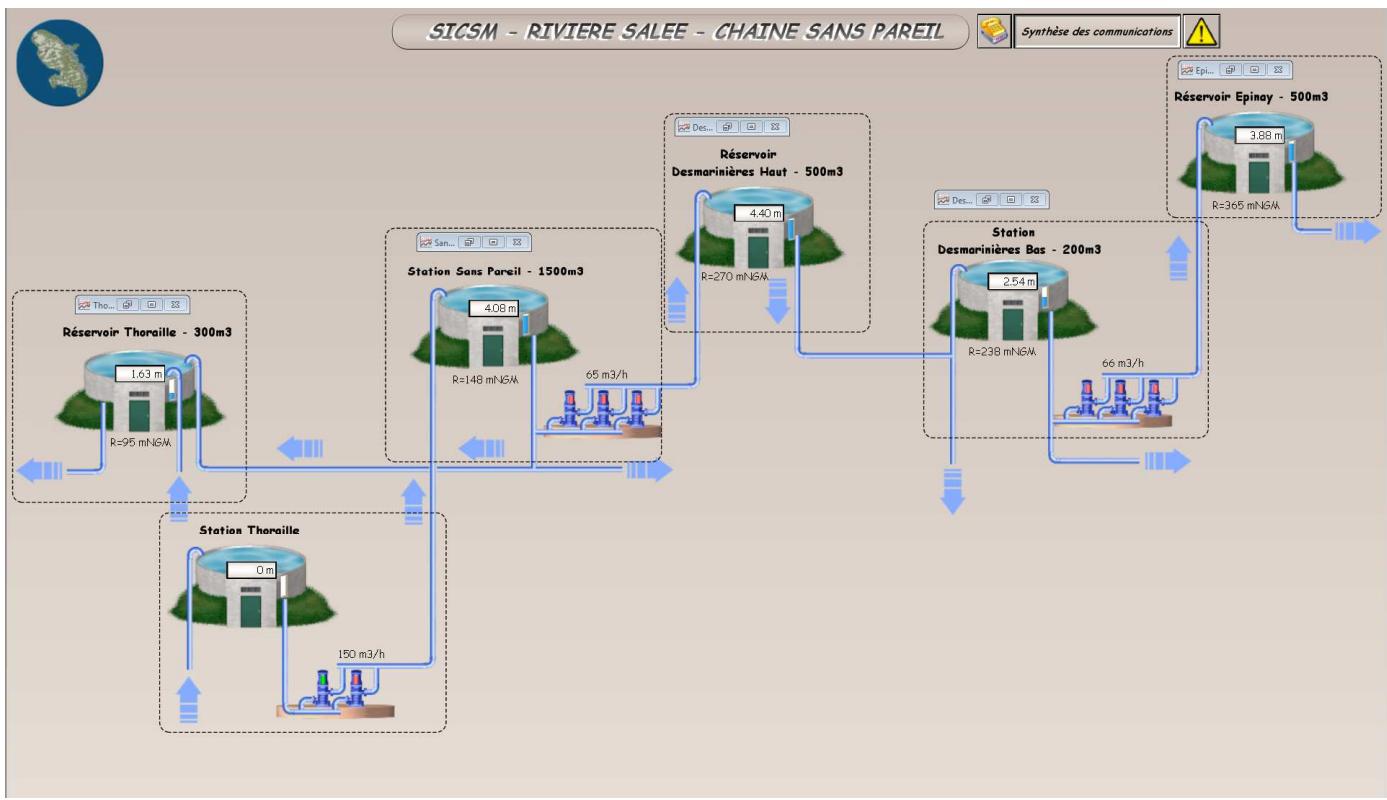
Synthèse des communications

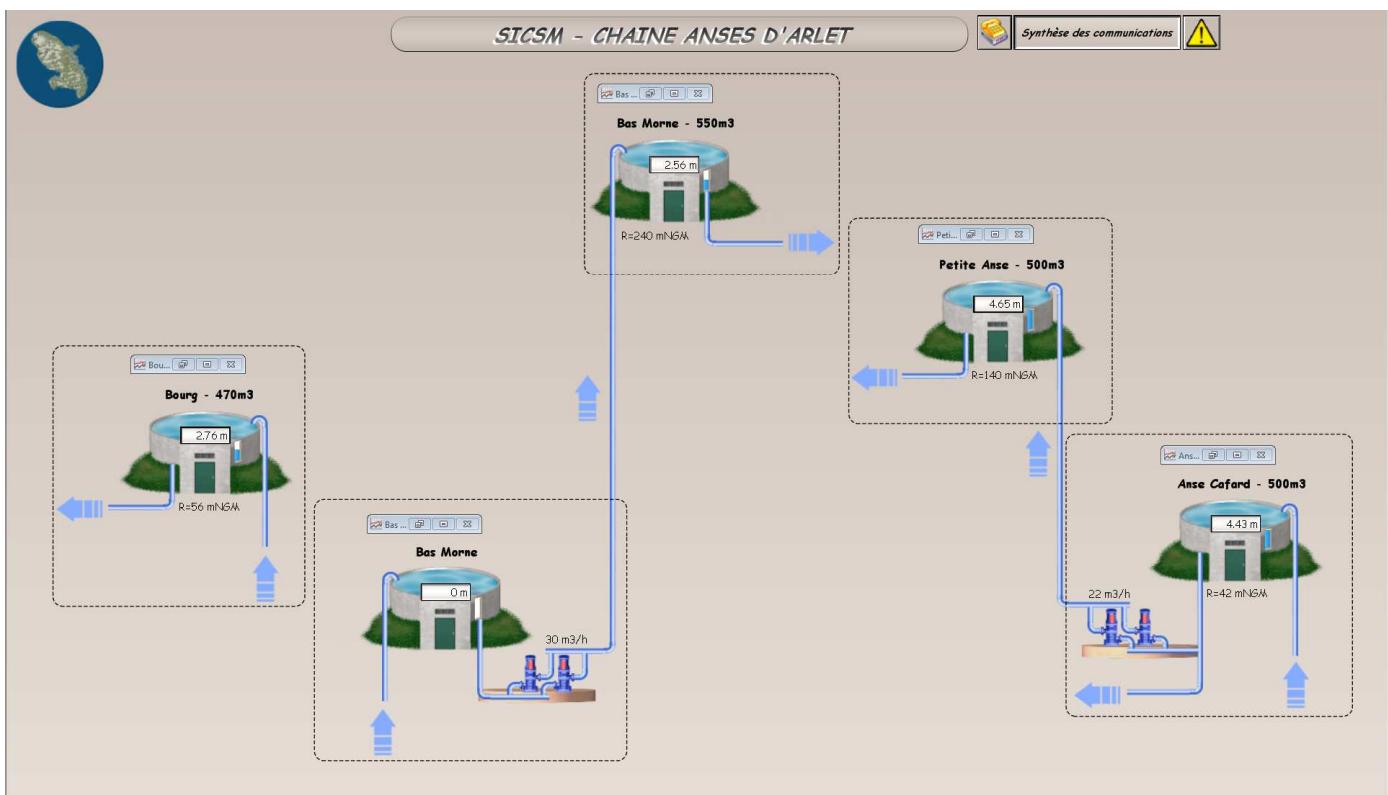
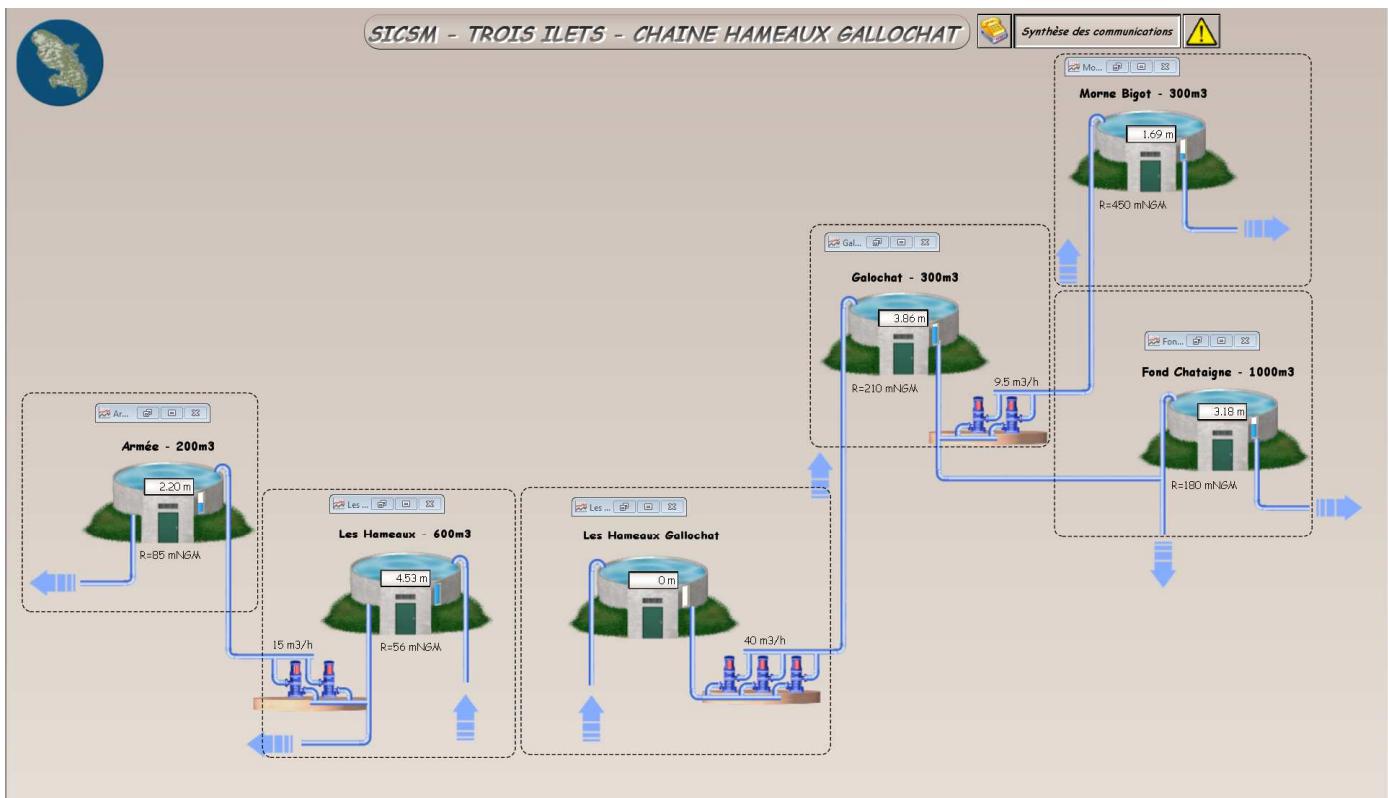


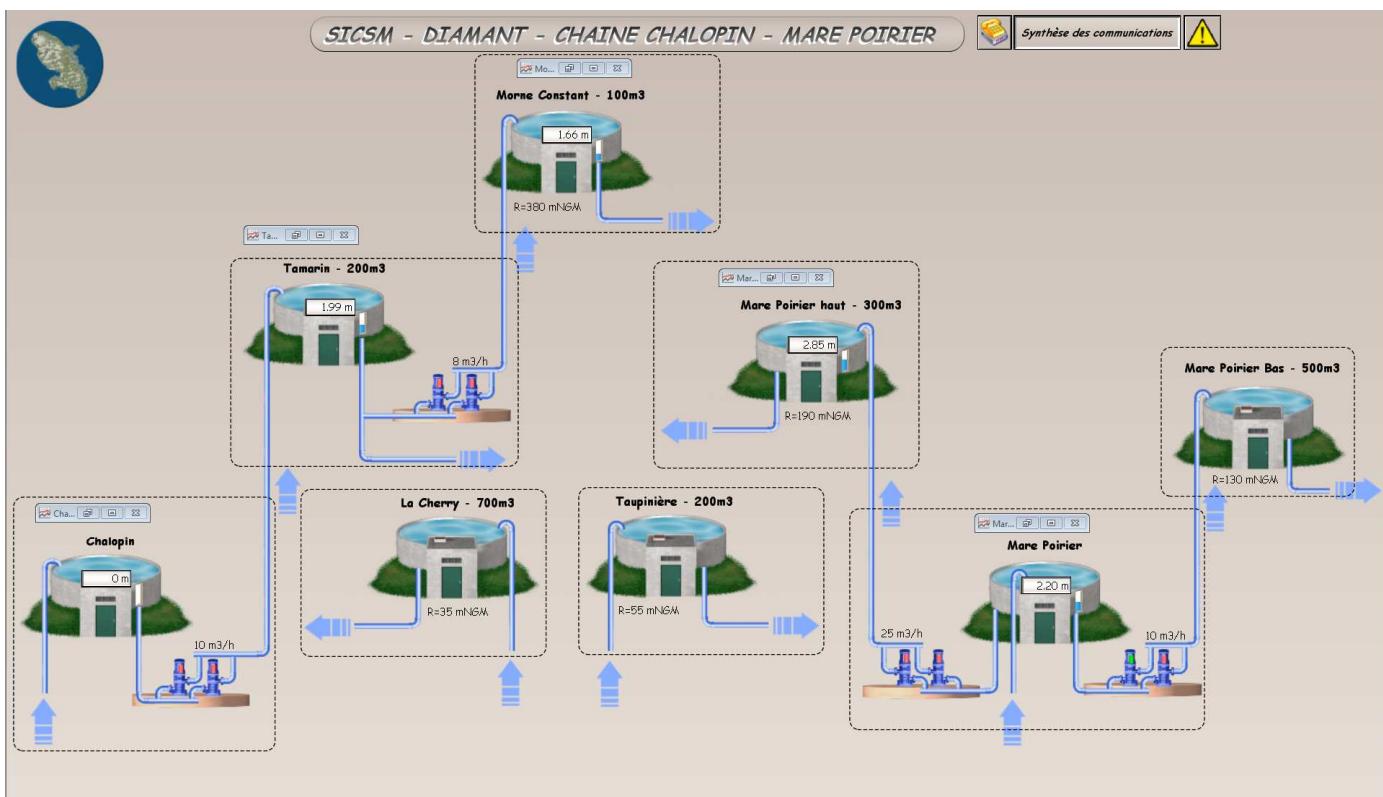
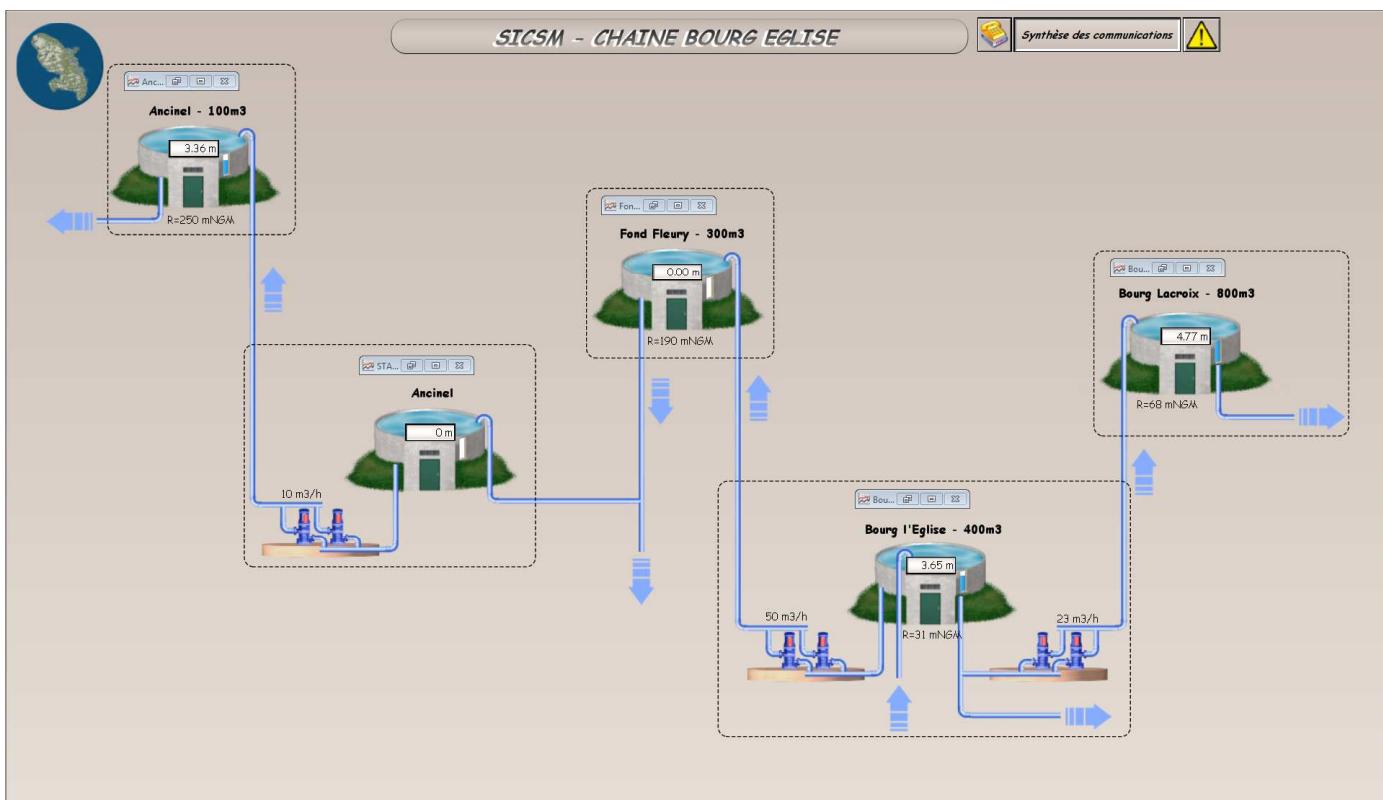
SICSM - CHAINE FOND MASSON

Synthèse des communications





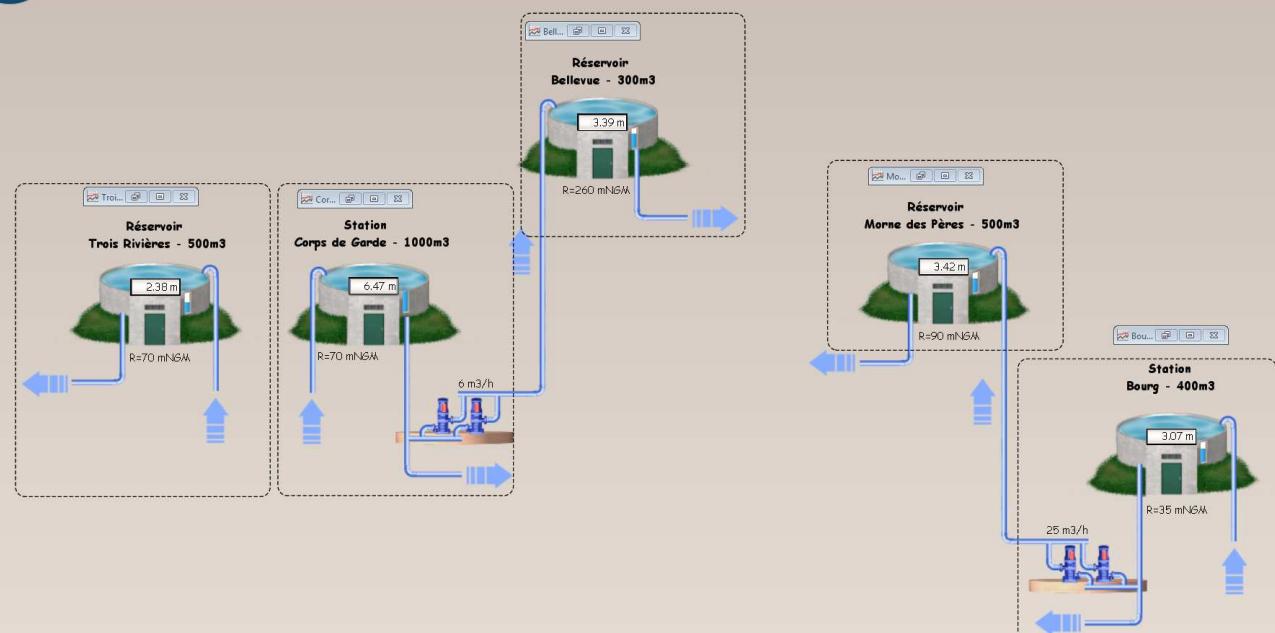






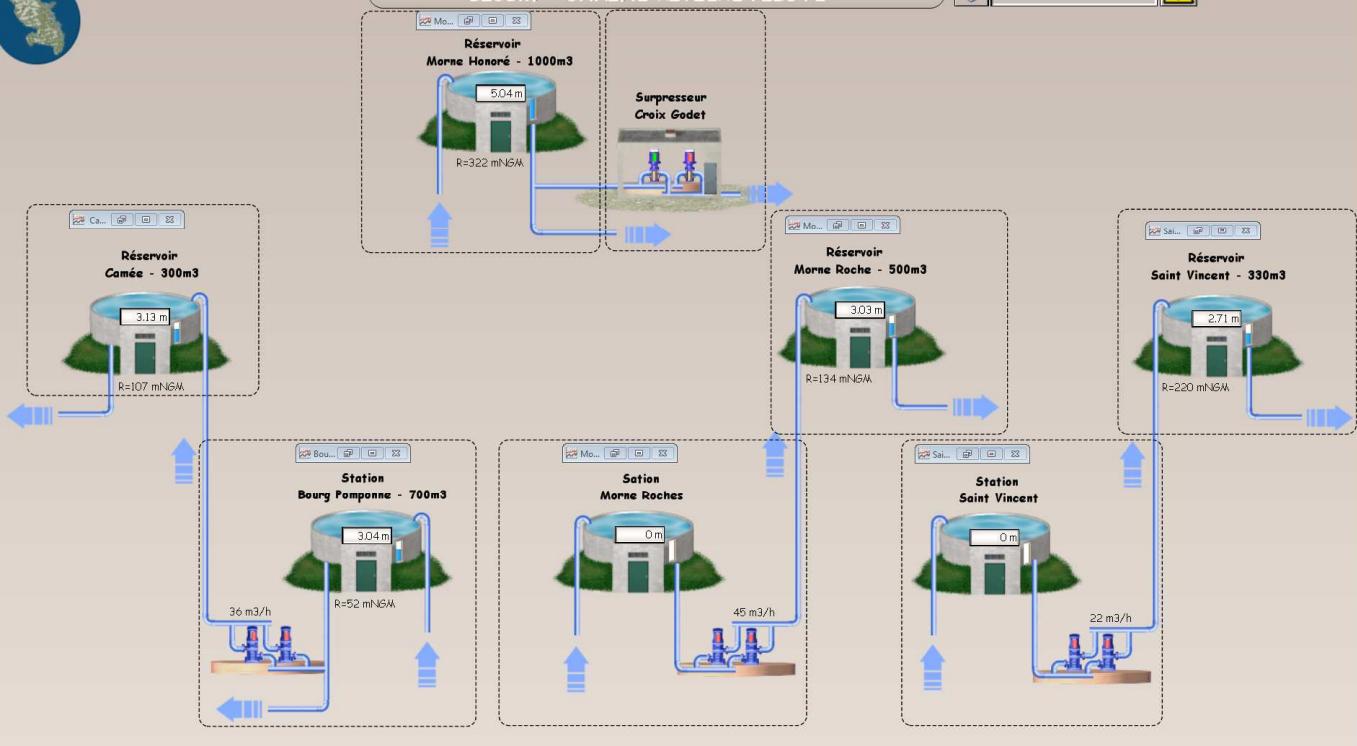
STCSM - CHAINE SAINTE LUCE

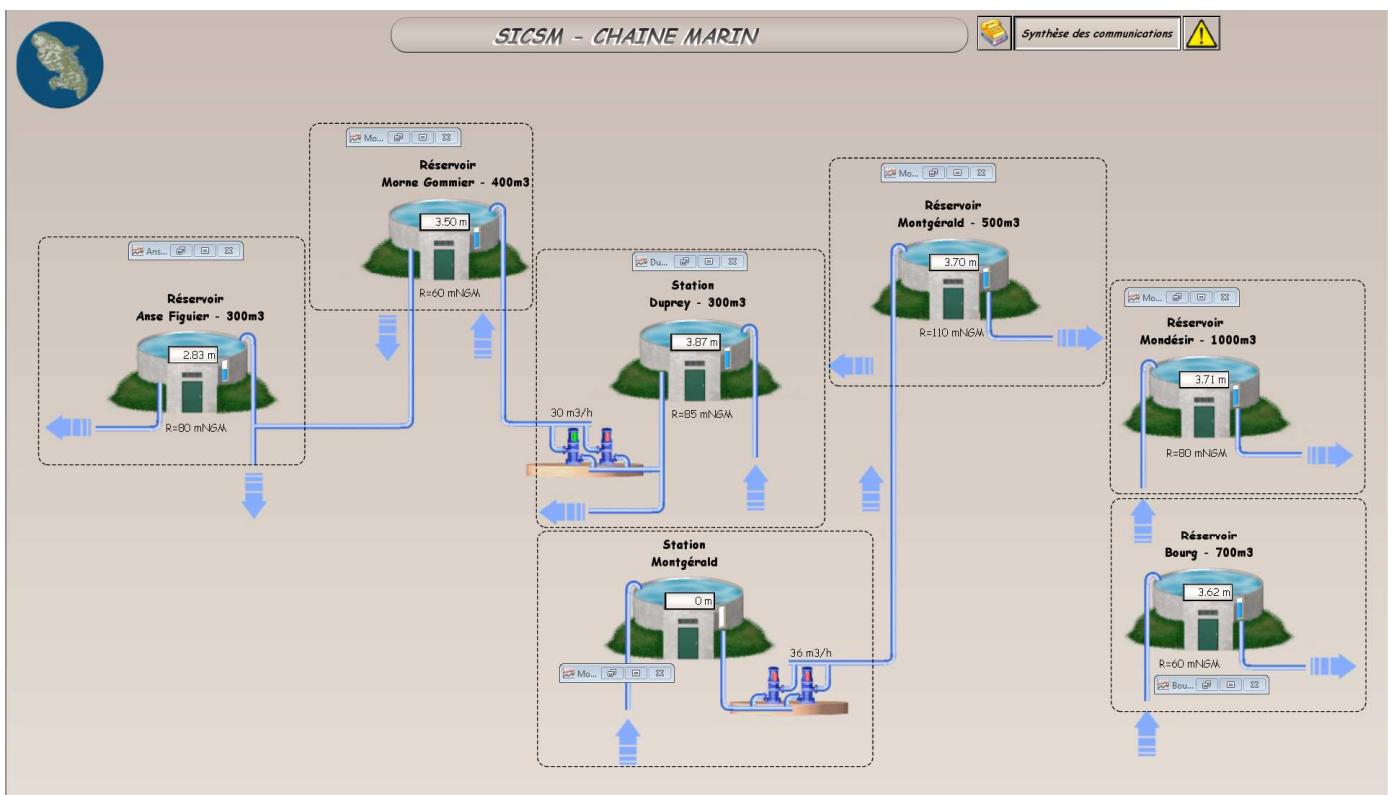
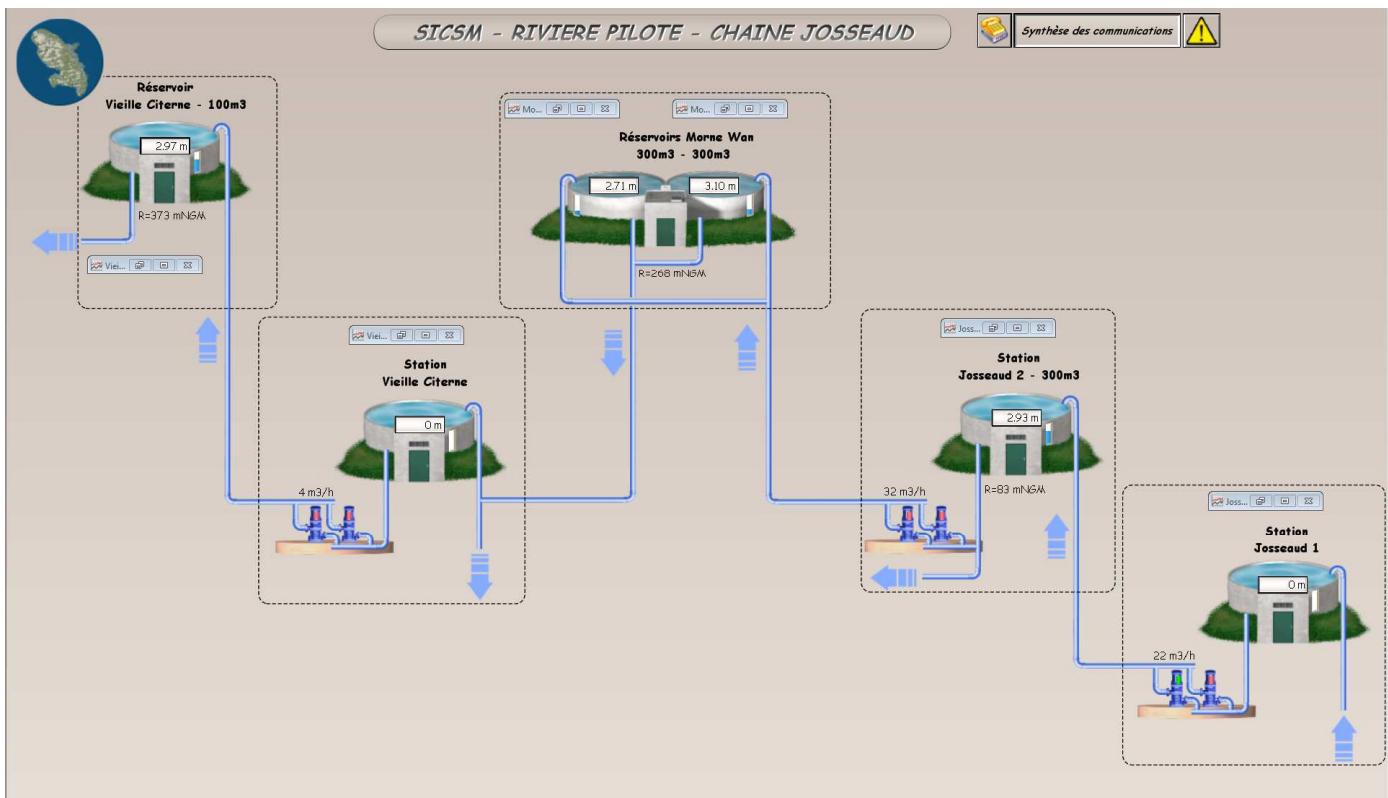
Bell... Synthèse des communications !

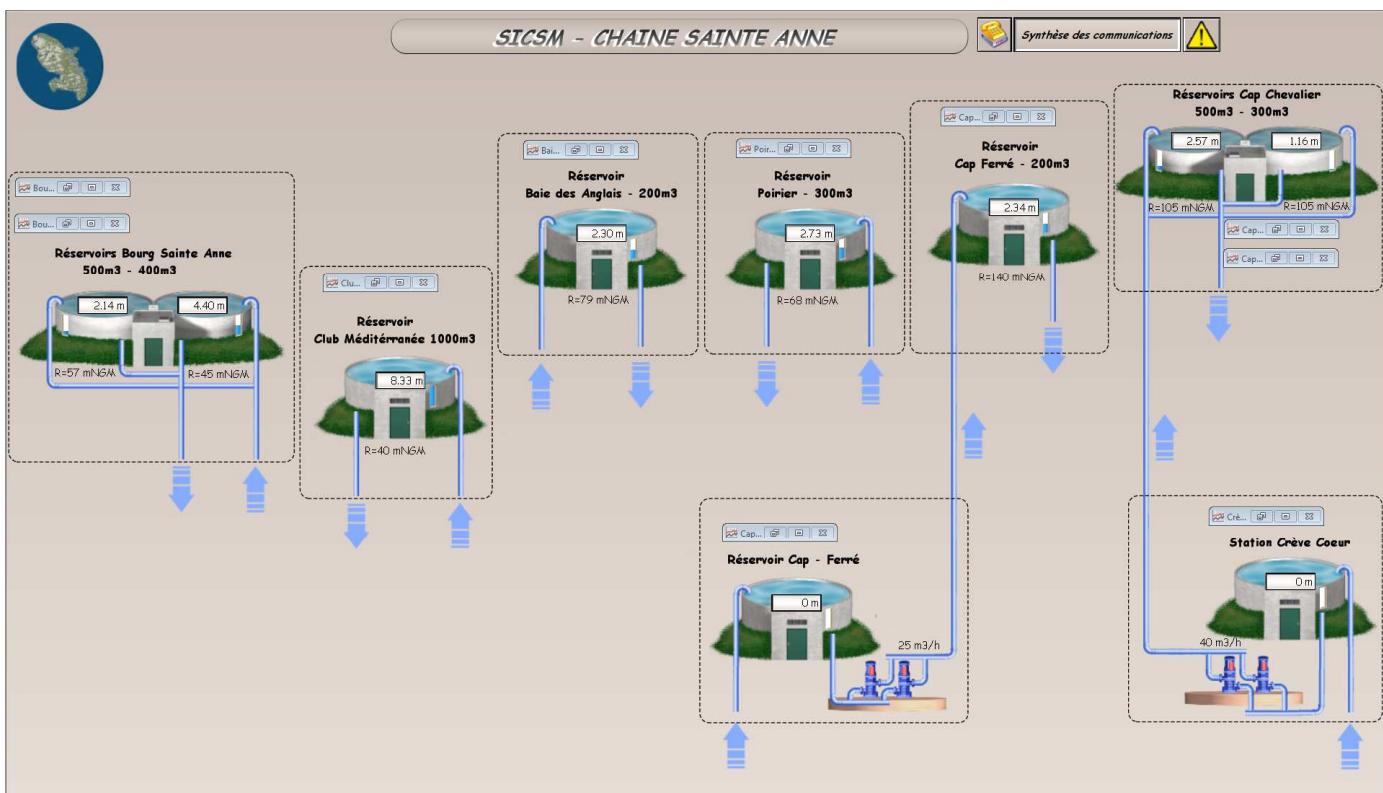
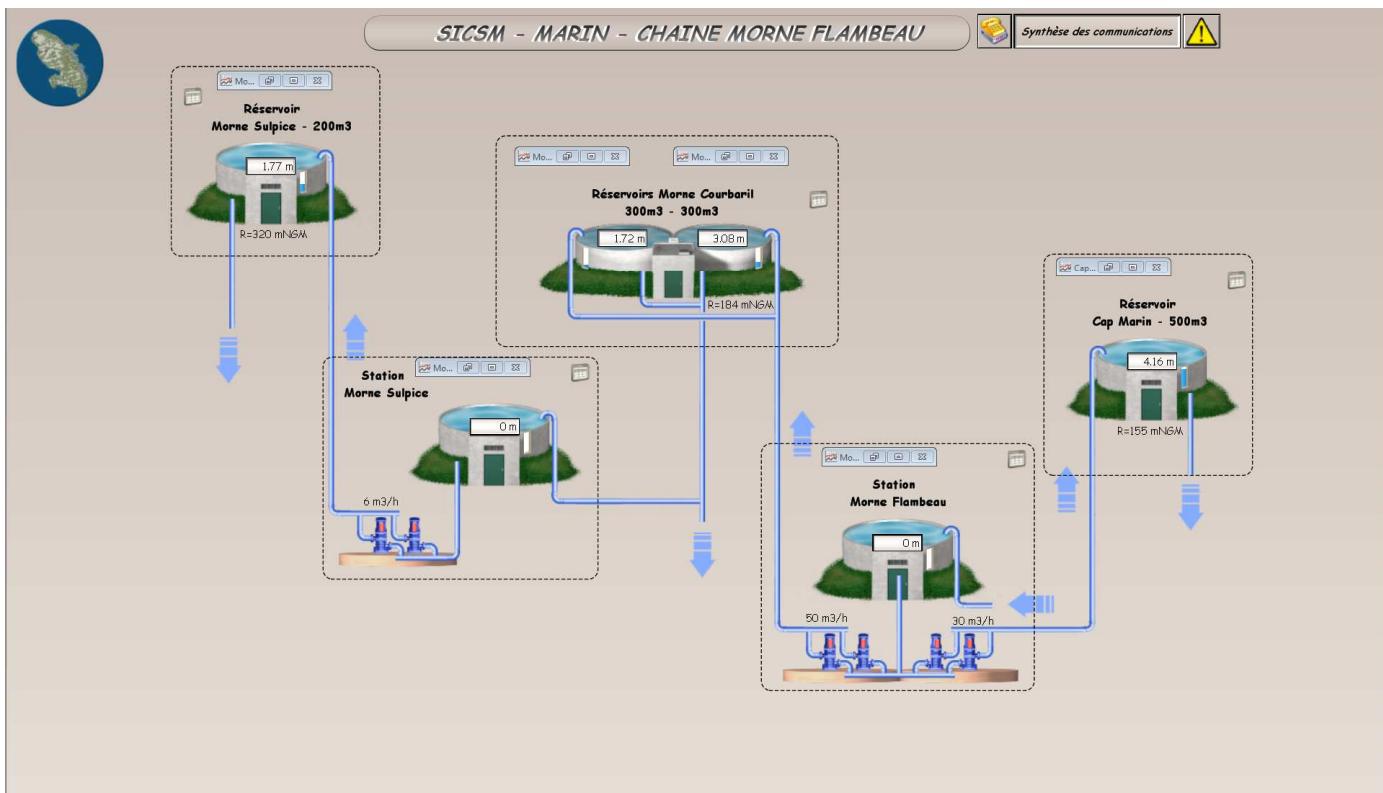


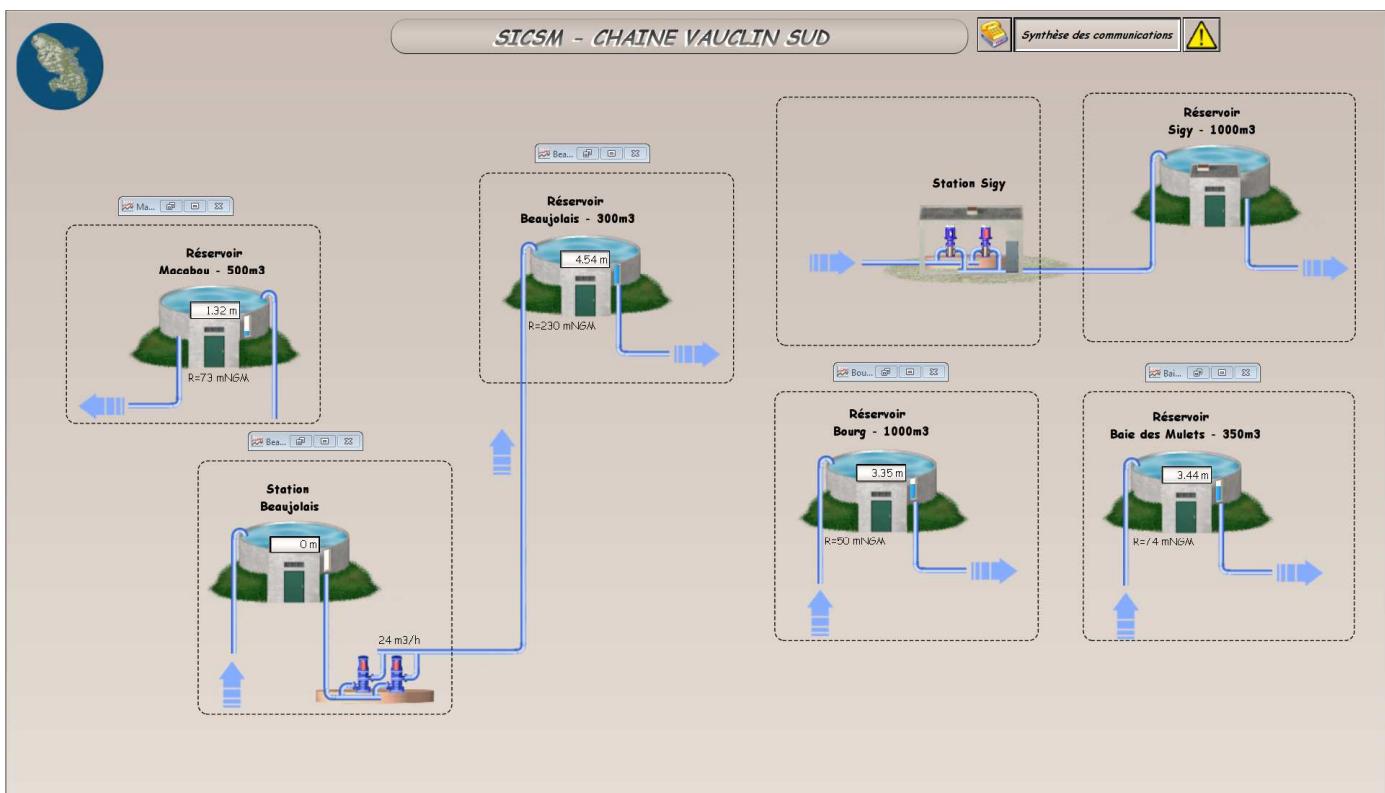
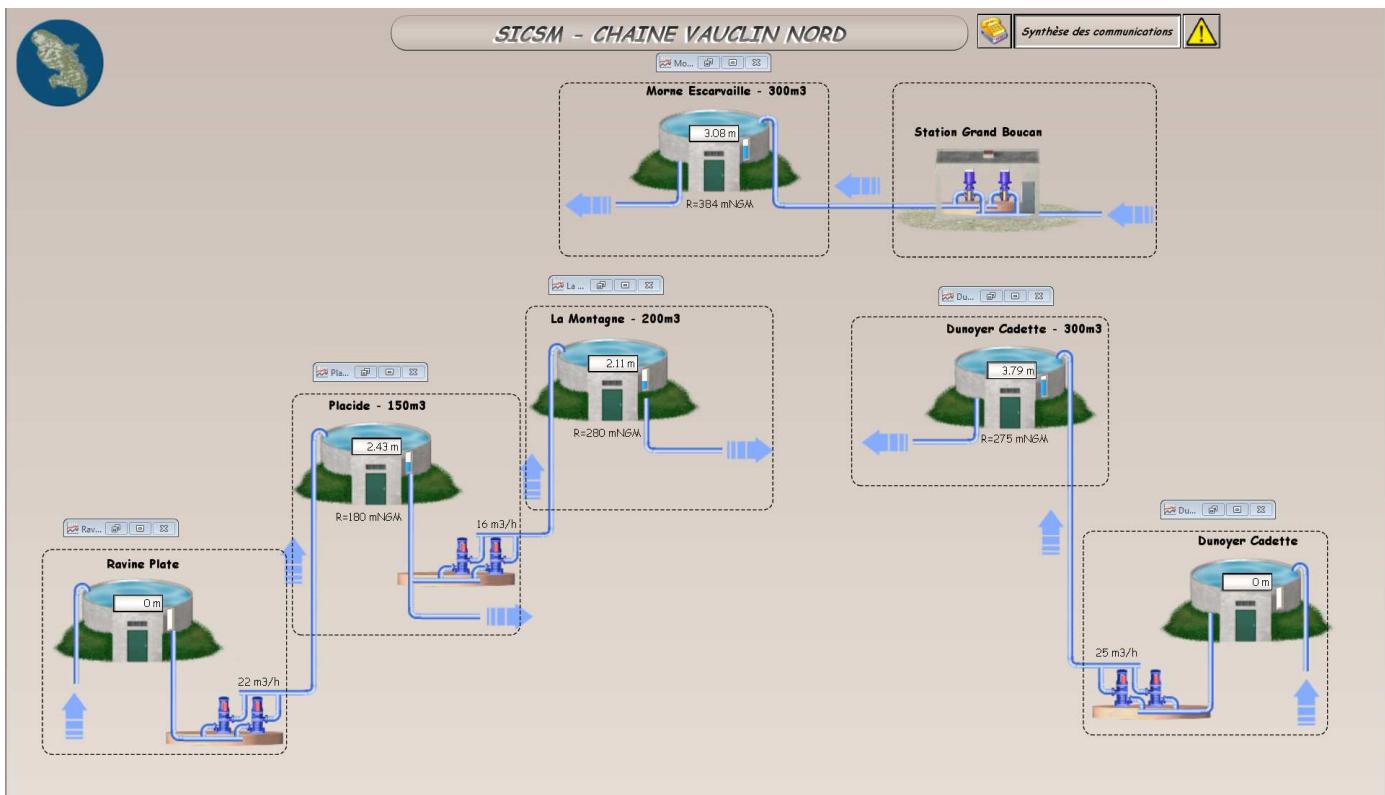
SICSM - CHAINE RIVIERE PILOTE

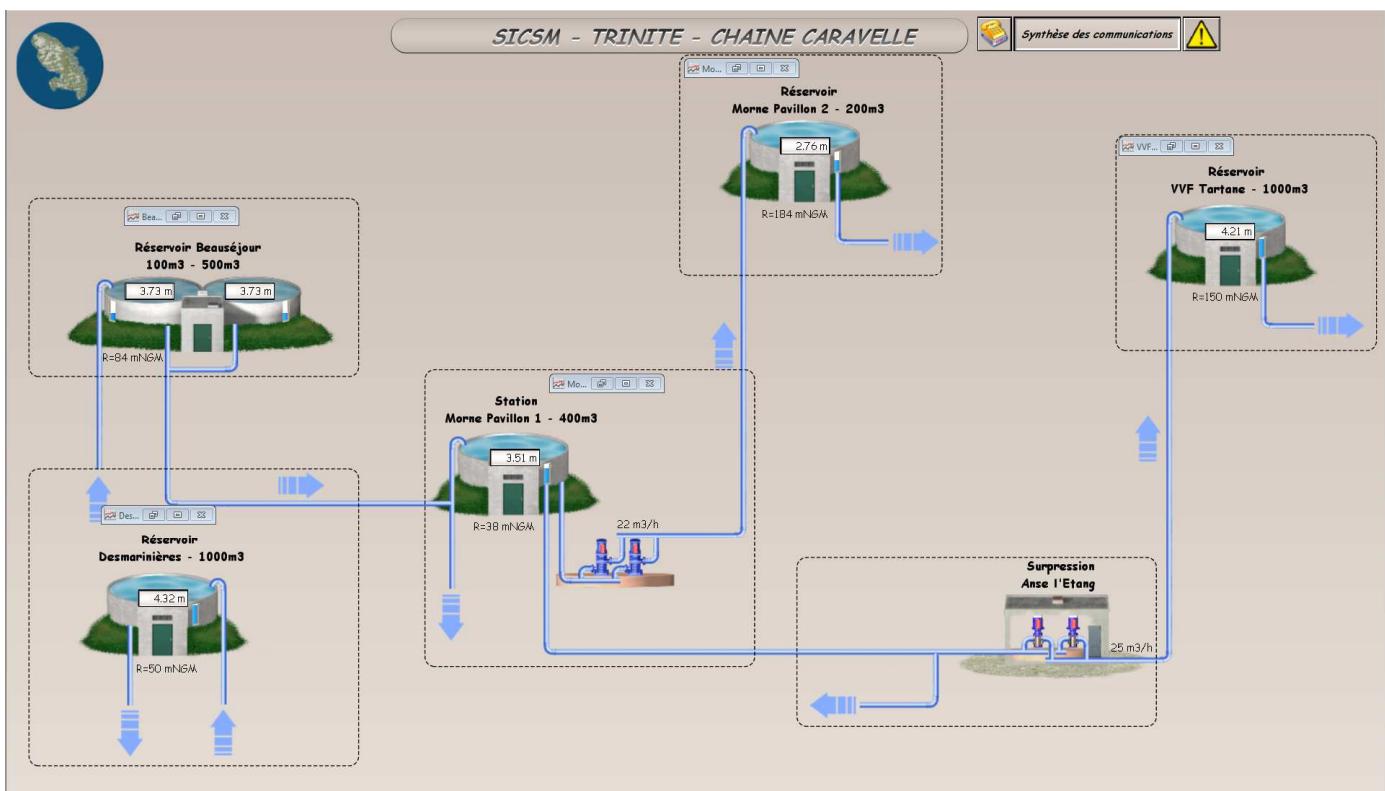
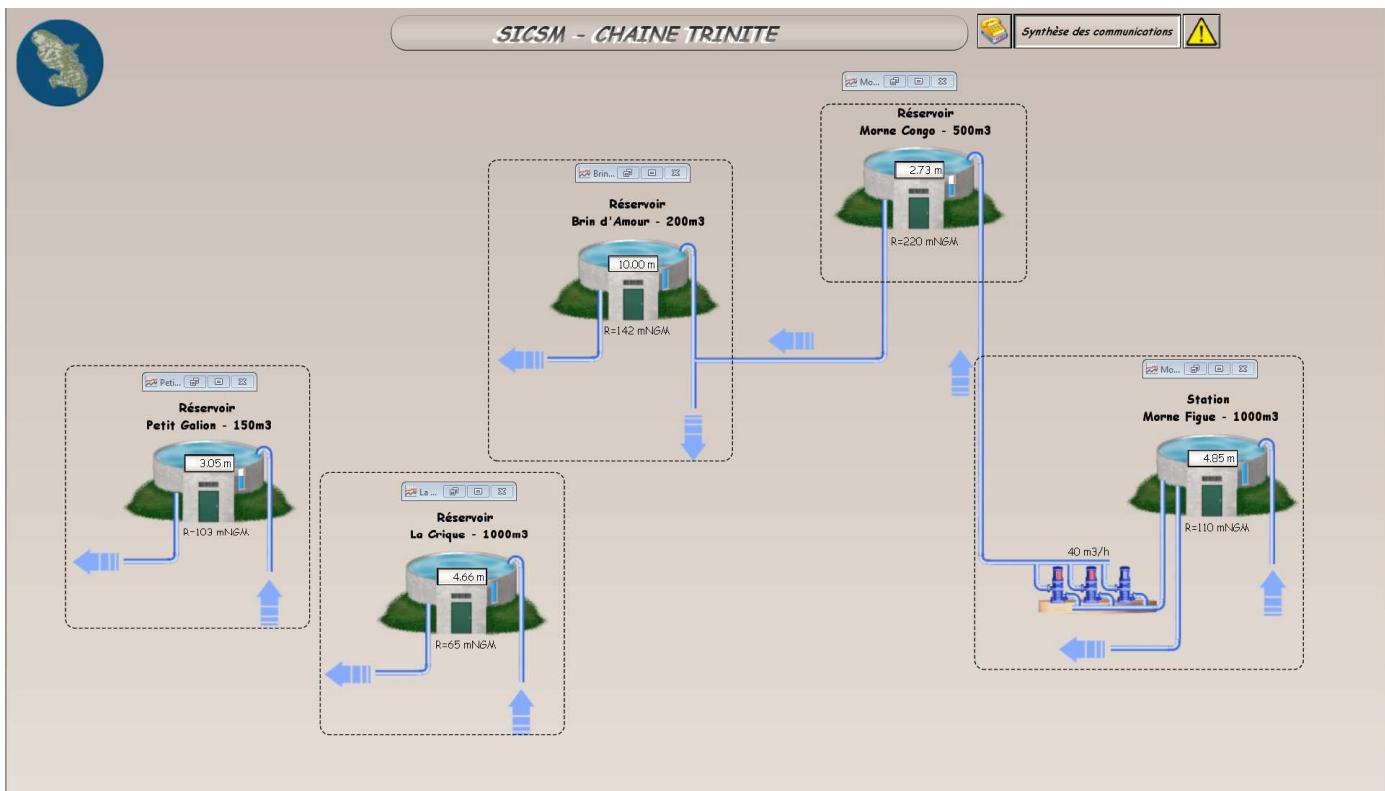
Bell... Synthèse des communications !

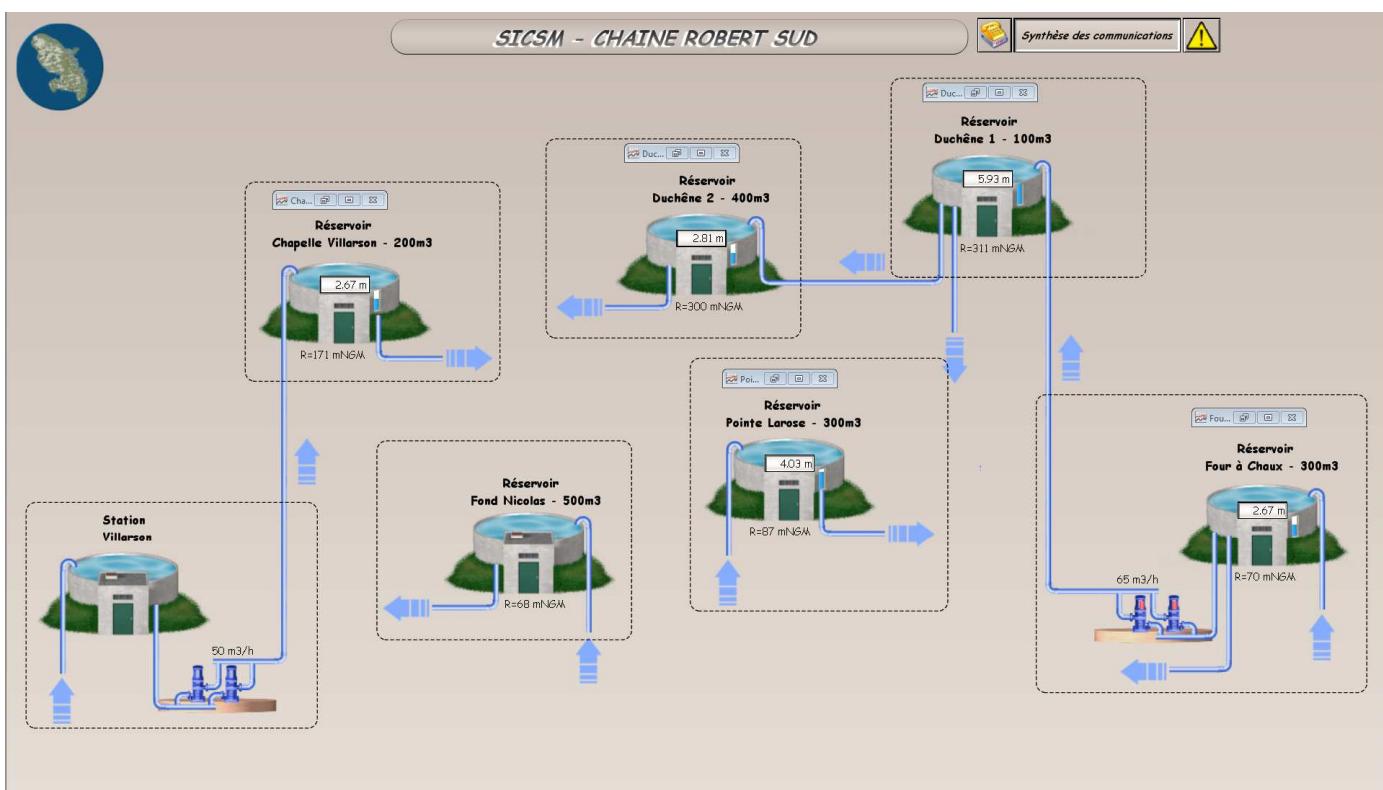
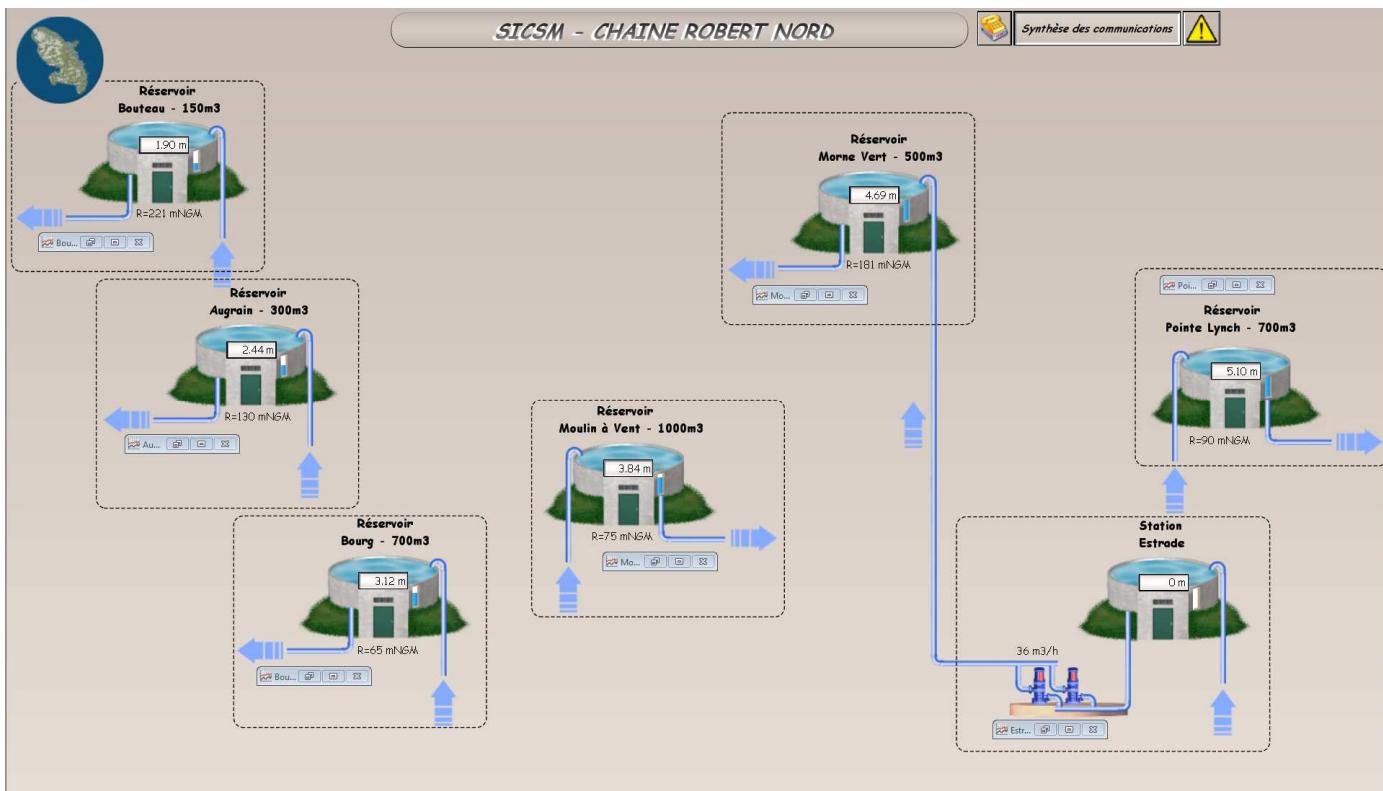


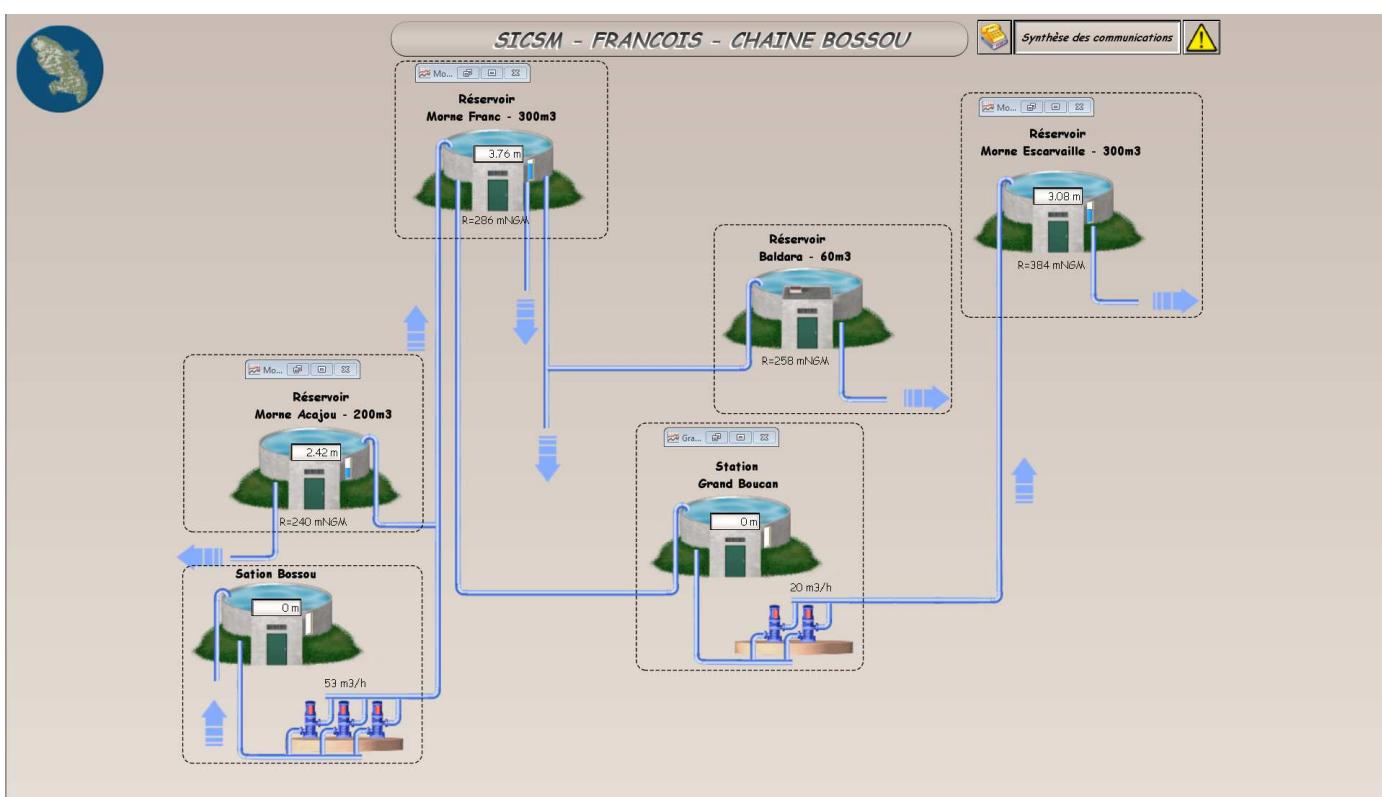
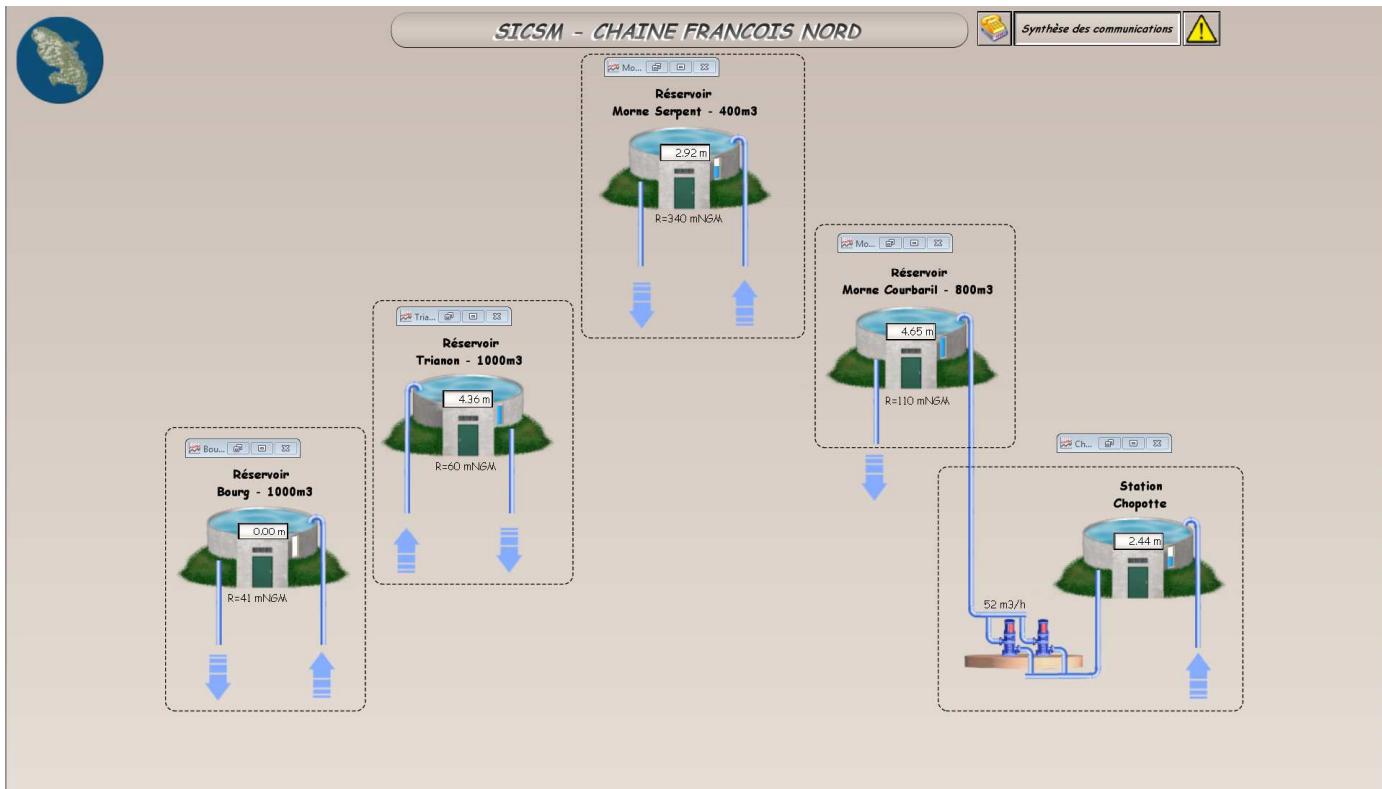












3.2. Stations de pompage

3.2.1. Stations de pompage alimentées en basse tension

Le bilan annuel des volumes refoulés et des consommations électriques des stations de pompage alimentées en basse tension est présenté dans le tableau ci-après.

COMMUNE	STATION DE POMPAGE	RESERVOIR DESSERVI	Q (M ³ /H)	HMT (M)	P (KW)	VOL. REFOULE (M ³)	CONSO. ÉLEC. (KWH)
Ducos	MORNE CARETTE	MORNE CARETTE	52	67	15	53 754	13 693
Ducos	LA MARIE	VAUDRANCOURT	120	90	30	-	-
Ducos	MORNE VERT	MORNE PRIVAT	10	70	3	3 142	948
Saint Esprit	VIEILLE CITERNE	VIEILLE CITERNE	5	149	4	1 103	1 411
Rivière Salée	PETIT BOURG	COURBARIL	80	14.5	5.5	-	-
Trois Ilets	LA FERME	GRAND MAISON	17	130	11	122 687	48147
Trois Ilets	MORNE CLOUETTE	MORNE CLOUETTE	100	86	37	14 869	2 612
Anses d'Arlet	GALLOCHAT	MORNE BIGOT	21,7	210	22	49 374	45 021
Diamant	CHALOPIN	TAMARIN	10	200	11	37 171	25 696
Diamant	TAMARIN	MORNE CONSTANT	8	137	11	20 984	16 447
Diamant	ANCINEL	ANCINEL	10	170	11	175 781	4 793
Rivière Salée	LA HAUT	DEDE	36	190	37	10 526	5 748
Vauclin	PLACIDE	LA MONTAGNE	16	120	11	38 727	18 206
Vauclin	GRAND BOUCAN	MORNE ESCARVAILLE	30	128	18,5	20 039	7 380
Vauclin	SIGY	SIGY	18,3	145	11	-	-
Vauclin	RAVINE PLATE	PLACIDE	28,5	178	22	31 749	23 369
Rivière Pilote	BOURG / POMPONNE	EN CAMEE	40	75	15	9 864	2 026
Marin	MONTGERALD	MONTGERALD	36	63	15	14 217	3 073
Marin	MORNE SULPICE	MORNE SULPICE	16	191	15	4 098	3 065
Sainte Anne	CAP FERRE	CAP FERRE	30	138	18,5	12 136	6 297
Sainte Luce	BOURG	MORNE DES PERES	30	59	7,5	15 594	4 726
Sainte Luce	CORPS DE GARDE	BELLEVUE	16	191	15	13 770	9 777
Trinité	MORNE PAVILLON 1	MORNE PAVILLON 2	22	158	15	5 212	16 236
François	MORNE GAMELLE	MORNE GAMELLE	15	65	7	32 823	34 498

Les surpresseurs équipant le réseau de distribution du SICSM ont les caractéristiques suivantes :

COMMUNE	SURPRESSEUR	Q (M ³ /H)	HMT (M)	P (KW)
Anses d'Arlet	MORNE BIGOT	8	69	3
Diamant	ANCINEL	4	80	1.5
Diamant	FOND FLEURY	12	75	3
Ducos	FOND PANIER	8	45	2.2
Ducos	VAUDRANCOURT	6,14	35	1,1
Ducos	MORNE PRIVAT	2,5	3	0,75
Rivière Salée	CHEMIN MOUSSALA	10	72	2.8
Rivière Pilote	MORNE ROCHES	8	23	1.5
Rivière Pilote	CROIX GODET	14	73	5.5
Anses d'Arlet	MORNE BIGOT	8	69	3

3.2.2. Stations de pompage alimentées en moyenne tension

Le bilan annuel des volumes refoulés et des consommations électriques des stations de pompage alimentées en moyenne tension est le suivant :

COMMUNE	STATION DE POMPAGE	RESERVOIR DESSERVI	Q (M ³ /H)	HMT (M)	P (KW)	VOL. REFOULE (M ³) AU 1 ^{ER} TRIM 2015	CONSO. ELEC. (KWH) AU 1 ^{ER} TRIM 2015
Saint Joseph	RIVIERE BLANCHE	SEAILLES	210	160	132	318 278	210 780
Saint Joseph	RIVIERE BLANCHE	BALATA	50	150	37	50 457	112 124
Lamentin	DIRECTOIRE	BELLE ILE	38	50	12	17 009	31 848
Ducos	FOND D'OR	MORNE PITAUT	56	135	37	132 146	57 120
Ducos	BAC COCO	SURPRESEUR	700	20	55	346 892	24 849
Ducos	BARINGTON	DURIVAGE	65	115	30	55 652	26 048
Saint Esprit	BOURG	MORNE LAVALEUR	55	80	30	39 022	16 075
Rivière Salée	THORAILLE	SANS PAREIL	150	95	75	73 200	57 475
Rivière Salée	SANS PAREIL	DESMARINIERES	78	132	37	139 697	94 959
Rivière Salée	DESMARINIERES	EPINAY	65	165	45	64 016	64 011
Rivière Salée	COURBARIL	FOND MASSON	69	112	37	41 895	44 092
Rivière Salée	FOND MASSON	MORNE HONORE	69	173	45	100 371	65 041
Trois Ilets	LES HAMEAUX	L'ARMEE	15	35	5	2 711	851
Trois Ilets	LES HAMEAUX	GALLOCHAT	43	212	37	65 530	54 495
Anses d'Arlet	BAS MORNE	BAS MORNE	30	220	36	16 940	13 749
Diamant	BOURG L'EGLISE	FOND FLEURY	50	170	45	-	38 400
Diamant	BOURG L'EGLISE	BOURG LACROIX	50	44	11	-	
Diamant	ANSE CAFARD	PETITE ANSE	26	132	15	21 164	6 724
Diamant	MARE POIRIER	MARE POIRIER BAS	10	150	9	36 731	6 117
Diamant	MARE POIRIER	MARE POIRIER HAUT	25	120	15	10 876	6 241
Vauclin	BEAUJOLAIS	BEAUJOLAIS	30	167	22	24 126	18 999
Vauclin	DUNOYER CADETTE	DUNOYER CADETTE	30	203	30	27 398	20 819
Rivière Pilote	MORNE ROCHES	MORNE ROCHES	45	110	22	23 891	8 522
Rivière Pilote	ST VINCENT	ST VINCENT	30	167	22	26 250	17 349
Rivière Pilote	JOSSEAUD 1	JOSSEAUD 2	45	51	11	35 275	8 194
Rivière Pilote	JOSSEAUD 2	MORNE WAN	30	200	30	49 458	25 801
Marin	DUPREY	MORNE GOMMIER	25	240	30	24 955	23 871
Marin	MORNE FLAMBEAU	MORNE COURBARIL	64	122	30	39 663	15 389
Marin	MORNE FLAMBEAU	CAP MARIN	30	91	11	18 504	
Sainte Anne	CREVE-CŒUR	CAP CHEVALIER	45	93	19	31 850	11 731
Trinité	ANSE L'ETANG	VVF TARTANE	25	125	15	19 369	9 378
Trinité	MORNE FIGUE	MORNE CONGO	40	115	22	91 542	21 524
Robert	FOUR A CHAUX	DUCHENE 1	65	263	90	77 829	89 917
Robert	VILLARSON	CHAPELLE VILLARSON	22	112	15	6 499	6 819
Robert	L'ESTRADE	MONT VERT	36	96	19	35 890	18 438
François	DOSTALY	BOIS SOLDAT	40	122	28	35 732	23 216
François	CHOPOTTE	MORNE COURBARIL	52	92	22	61 294	22 184
François	BOSSOU	MORNE FRANC	53	240	55	262 631	256 594

3.2.3. Bâches de pompage

Les bâches de pompage suivantes équipent les stations de reprise :

COMMUNE	BACHE DE POMPAGE
Anses d'Arlet	BAS MORNE
Diamant	ANCINEL
Diamant	BOURG L'EGLISE HAUT
Diamant	CHALOPIN
Diamant	MARE PORIER
Ducos	BARINGTON
Ducos	FOND D'OR
Ducos	MORNE CARETTE
Rivière Salée	DESMARINIERES BAS
Rivière Salée	LA HAUT
Rivière Salée	THORAILLE
Saint Esprit	VIEILLE CITERNE
Trois Ilets	MORNE CLOUETTE
Marin	MONTGERALD
Marin	MORNE FLAMBEAU
Marin	MORNE SULPICE
Rivière Pilote	JOSSEAUD 1
Rivière Pilote	MORNE ROCHES
Rivière Pilote	SAINT VINCENT
Sainte Anne	CAP FERRE
Sainte Anne	CREVE CŒUR
Vauclin	BEAUJOLAIS
Vauclin	DUNOYER CADETTE
Vauclin	GRAND BOUCAN
Vauclin	RAVINE PLATE
François	BOSSOU
François	CHOPOTTE
François	MORNE GAMELLE
Robert	ESTRADE
Robert	VILLARSON

Les autres stations de pompage sont alimentées à partir des réservoirs de stockage.

3.2.4. Travaux d'entretien et de maintenance sur les stations de pompage

Les principales opérations d'entretien et de maintenance réalisées sur les stations de pompage sont :

OPERATION
Entretien des espaces verts
Contrôle du poste de télésurveillance
Entretien de l'armoire électrique
Entretien des pompes
Gonflage du ballon anti-bélier
Entretien du robinet Hydro Savy ou altimétrique
Contrôle réglementaire des installations électriques par le bureau de contrôle
Contrôle réglementaire des récipients sous pression par le bureau de contrôle (prévu 1 ^{er} semestre en 2014)
Nettoyage et désinfection des bâches de reprise

3.2.5. Travaux de réhabilitation et de renouvellement effectués sur les stations de pompage

Le programme de renouvellement à la charge du fermier porte sur les équipements électromécaniques, l'hydraulique, les vannes et organes de régulation, les huisseries, les dispositifs de mesure, le comptage et la télésurveillance, les enduits et peintures, ainsi que les clôtures des stations de pompage.

Les programmes annuels sont établis en fonction des priorités définies.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de renouvellement sur les stations de pompage du SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.4.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de travaux sur les réservoirs su SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.3.

3.3. Réservoirs de stockage

3.3.1. Inventaire des réservoirs

Les 126 réservoirs du SICSM (non compris les bâches de reprise) sont recensés par commune dans le tableau ci-après.

Les deux cuves du réservoir de Morne Doré (Lamentin), le réservoir de Morne Vent (Saint-Esprit) et le réservoir de Salines (Sainte-Anne) sont hors service.

Les côtes radier et trop plein ont été reprises par un géomètre en 2014.

COMMUNE	RESERVOIR	CAPACITE (m ³)	COTE RADIER (m)	COTE TROP PLEIN	ALIM. ELEC.
Anses d'Arlet	Bas Morne	550	232,43	235,68	Solaire
Anses d'Arlet	Bourg	470	56,35	59,77	Solaire
Anses d'Arlet	Fond Chataigne	1000	171,09	176,12	Solaire
Anses d'Arlet	Fond Fleury	1000	228,46	234,41	EDF
Anses d'Arlet	Fond fleury 1	300	194,67		Solaire
Anses d'Arlet	Gallochat	300	219,49	224,1	EDF
Anses d'Arlet	Morne Bigot	300	423,45	425,99	EDF
Anses d'Arlet	Petite Anse	500	129,95	134,91	Solaire
Diamant	Ancinel	100	236,5	241,27	EDF
Diamant	Anse Cafard	500	42,03	47,07	EDF
Diamant	Bourg La Croix	800	69,84	74,52	Solaire
Diamant	Bourg l'Eglise	400	30,97	34,62	EDF
Diamant	Bourg l'Eglise Nord	300	32,47	35,75	EDF
Diamant	La Chery	700	32,01	36,52	EDF
Diamant	Mare Poirier Bas	500	139,02	142,01	EDF
Diamant	Mare Poirier Haut	300	173,16	176,3	Solaire
Diamant	Morne Constant	100	374,16	376,34	EDF
Diamant	Tamarin	200	237,47	240,14	EDF
Diamant	Taupinière	200	53,02	55,03	EDF
Ducos	Bac Coco	300	57,51	60,45	EDF
Ducos	Durivage	300	146,02	149,12	EDF
Ducos	Lourdes	700	84,17	89,06	EDF
Ducos	Morne Carette	300	134,2	136,55	Solaire
Ducos	Morne Privat	150	140,44	142,89	EDF
Ducos	Morne Vert	300	98,42	102,41	EDF
Ducos	Vaudrancourt	2000	92,97	101,4	EDF
François	Baldara	60	280,62	286,09	EDF
François	Bois Soldat	500	192,58	197,67	Solaire
François	Bourg	1000	40,83	46,31	Solaire
François	Cap Est 2	400	70,39	73,61	Solaire
François	Dostaly	500	72,76	76,83	EDF

COMMUNE	RESERVOIR	CAPACITE (m ³)	COTE RADIER (m)	COTE TROP PLEIN	ALIM. ELEC.
François	Morne Acajou	200	235,72	238,68	EDF
François	Morne Courbaril	800	155,49	160,73	EDF
François	Morne Franc	300	291,43	296,69	EDF
François	Morne Gamelle	300	106,76	109,82	EDF
François	Morne Serpent	400	339,05	342,95	EDF
François	Trianon (vapeur Est)	1000	62,31	67,07	Solaire
Lamentin	Bois Rouge	300	56,15	59,3	EDF
Lamentin	Directoire	1000	137,66	142,1	EDF
Marin	Bourg	700	54,67	59,82	Solaire
Marin	Cap Marin	500	142,83	147,41	Solaire
Marin	Duprey	300	71,01	76,13	EDF
Marin	Mondésir	1000	73,78	78,88	Solaire
Marin	Mont Gérald	500	111,85	116,35	Solaire
Marin	Mne Courbaril 1	300	190,02	193,25	Solaire
Marin	Mne Courbaril 2	300	188,45	192,07	Solaire
Marin	Morne Gommier	400	281,61	285,61	Solaire
Marin	Morne Sulpice	200	306,61	308,87	Solaire
Rivière Pilote	Anse Figuier	300	50,11	53,09	EDF
Rivière Pilote	Bourg	700	50,01	54,53	EDF
Rivière Pilote	Camee	300	105,53	108,76	Turbine
Rivière Pilote	Josseaud	400	85,98	89,46	EDF
Rivière Pilote	Morne Honoré	1000	320,97	326,85	EDF
Rivière Pilote	Morne Roche	500	139,86	144,04	EDF
Rivière Pilote	Morne Wan1	300	264,36	267,39	EDF
Rivière Pilote	Morne Wan 2	300	264,07	268,08	EDF
Rivière Pilote	Saint Vincent	300	219,74	222,69	EDF
Rivière Salée	Courbaril	200	84,94	87,16	EDF
Rivière Salée	Desmarinière Haut	500	259,33	264,29	EDF
Rivière Salée	Desmarinière Bas	200	237,4	240,41	EDF
Rivière Salée	Fond Masson	200	190,09	192,22	EDF
Rivière Salée	Dédé	400	175,59	178,65	EDF
Rivière Salée	Laugier Nord	850	60,07	65,12	Solaire
Rivière Salée	Laugier Sud	500	61,13	65,2	Solaire
Rivière Salée	Medecin	200	95,56	99	EDF
Rivière Salée	Petit Bourg	550	51,27	55,59	EDF
Rivière Salée	Sans pareil	1500	158,44	163,42	EDF
Rivière Salée	Thoraille	300	90,81	92,85	EDF
Robert	Augrain	300	102,54	106,95	EDF
Robert	Bourg	700	62,33	66,92	EDF
Robert	Boutaud	150	195,01	197,32	Solaire
Robert	Chapelle Villarson	200	168,82	171,96	EDF

COMMUNE	RESERVOIR	CAPACITE (m ³)	COTE RADIER (m)	COTE TROP PLEIN	ALIM. ELEC.
Robert	Duchêne 1	100	310,71	317,36	EDF
Robert	Duchêne 2	400	300,35	304,46	EDF
Robert	Estrade	500	179,66	184,8	EDF
Robert	Fond Nicolas	500	70,03	73,02	Solaire
Robert	Four à Chaux	300	81,84	85,86	EDF
Robert	Moulin à Vent	1000	83,18	88,03	Solaire
Robert	Pointe La Rose	300	77,86	82,75	Solaire
Robert	Pointe Lynch	700	88,93	93,58	Solaire
Saint Esprit	Bourg	1000	59,2	64,29	EDF
Saint Esprit	Mne Lavaleur	300	128,67	131,75	EDF
Saint Esprit	Vieille citerne	100	368,25	371,84	EDF
Saint Joseph	Rivière Blanche	1500	141,85	146,61	EDF
Saint Joseph	Rivière Blanche	8000	139,12	146,49	EDF
Sainte Anne	Baie des Anglais	200	77,54	80,54	Solaire
Sainte Anne	Bourg 1 (haut)	500	53,15	57,89	Solaire
Sainte Anne	Bourg 2 (Bas)	400	41,22	44,76	Solaire
Sainte Anne	Cap Chevalier 1	500	121	125,66	EDF
Sainte Anne	Cap Chevalier 2	300	124,02	127,37	EDF
Sainte Anne	Cap Ferré	200	153,49	156,57	Solaire
Sainte Anne	Club Méditerranée	1000	38,86	43,93	Solaire
Sainte Anne	Crève Coeur	200	56,11	59,12	EDF
Sainte Anne	Poirier	300	75,75	79	Solaire
Sainte Luce	Bellevue	300	258,5	262,2	EDF
Sainte Luce	Bourg	400	33,94	37,71	EDF
Sainte Luce	Corp de Garde	1000	58,95	66,06	EDF
Sainte Luce	l'Epinay	500	370,2	374,55	EDF
Sainte Luce	Morne des Pères	500	90,79	95,12	EDF
Sainte Luce	Trois Rivières	500	69,95	73,26	EDF
Trinité	Beauséjour 1	1000	83,58	88,39	EDF
Trinité	Beauséjour 2	500	83,61	87,44	EDF
Trinité	Brin d'amour	200	141,28	144,31	EDF
Trinité	Desmarinières	1000	50,76	56,24	EDF
Trinité	La Crique	1000	60,97	66,01	Solaire
Trinité	Morne Congo	500	210,91	214,54	EDF
Trinité	Morne Figue	1000	101,55	106,54	EDF
Trinité	Morne Pavillon 1	400	37,84	41,99	EDF
Trinité	Morne Pavillon 2	200	187,73	190,75	EDF
Trinité	Petit Galion	150	93,68	97,21	Solaire
Trinité	VVF	1000	134,65	139,45	Solaire
Trois Ilets	l'Armée	200	86,02	88,92	EDF
Trois Ilets	Bois d'Inde 1	2000	67,16	74,69	Solaire

COMMUNE	RESERVOIR	CAPACITE (m ³)	COTE RADIER (m)	COTE TROP PLEIN	ALIM. ELEC.
Trois Ilets	Bois d'Inde 2	1050	69,67	74,96	Solaire
Trois Ilets	Bourg	550	40,17	44,32	Solaire
Trois Ilets	Grand Maison	300	152,83	157,55	Solaire
Trois Ilets	La Ferme	500	67,87	72,98	EDF
Trois Ilets	les Hameaux	600	50,78	55,39	EDF
Trois Ilets	Mne Clouette	1000	145,75	150,42	EDF
Vauclin	Baie des Mulets	350	70,01	74,53	EDF
Vauclin	Beaujolais	300	234,58	239,15	EDF
Vauclin	Bourg	1000	50,51	55,89	EDF
Vauclin	Dunoyer Cadette	300	262	266,75	EDF
Vauclin	La Montagne	200	282,51	285,05	EDF
Vauclin	MACABOU	500	72,47	76,18	Solaire
Vauclin	Morne Escavaille	300	383,33	387,89	EDF
Vauclin	Placide	150	187,5	190,62	EDF
Vauclin	SIGY	1000	99,09	103,73	EDF

3.3.2. Travaux d'entretien et de maintenance sur les réservoirs

Les principales opérations d'entretien et de maintenance réalisées sur les réservoirs sont :

OPERATION
Entretien des espaces verts
Contrôle du poste de télésurveillance
Entretien des panneaux solaires
Entretien du robinet Hydro Savy ou altimétrique
Nettoyage et désinfection des cuves

3.3.3. Travaux de réhabilitation et de renouvellement effectués sur les réservoirs

Le programme de renouvellement à la charge du fermier porte sur l'hydraulique, les vannes et les organes de régulation, les huisseries, les dispositifs de mesure, le comptage et la télésurveillance, les enduits et peintures, ainsi que les clôtures des réservoirs.

Les programmes annuels sont établis en fonction des priorités définies.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de renouvellement sur les réservoirs du SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.4.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de travaux sur les réservoirs su SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.3.

3.4. Limites des installations et améliorations proposées

3.4.1. Limites constructives des ouvrages

L'amélioration des installations de stockage et de pompage du SICSM doit porter particulièrement sur :

- l'accès aux ouvrages,
- leur sécurisation (pose de clôtures et de portails), notamment dans le cadre du plan Vigipirate,
- le secours des stations élévatrices par groupes électrogènes en cas de coupure prolongée de l'alimentation électrique.

Ces dossiers ont été pris en main par le SICSM et font l'objet d'études d'avant-projet.

Le tableau ci-dessous dresse la liste des ouvrages du SICSM pour lesquels :

- les conditions d'accès, au travers de parcelles privées ou par des voies non carrossables, engendrent des contraintes d'exploitation fortes (notamment pour le nettoyage des cuves),
- l'absence de clôture du terrain ne garantit pas la sécurité des ouvrages,
- l'absence d'un réel exutoire de vidange peut causer des dégâts aux terrains voisins.

COMMUNE	OUVRAGE	DIAGNOSTIC	AMELIORATIONS PROPOSEES
Anses d'Arlet	RESERVOIR MORNE BIGOT	génie civil dégradé, absence de clôture	Etanchéité à reprendre en totalité, terrain à clôturer
Anses d'Arlet	RESERVOIR DU BOURG	voie d'accès non carrossable	créer une nouvelle voie d'accès sur l'emprise des canalisations
Diamant	RESERVOIR ANCINEL	Génie civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité
Diamant	STATION DE POMPAGE TAMARIN	accès par terrain privé, voie d'accès difficilement carrossable, génie civil déstabilisé	Renforcer la voie d'accès, renforcement le talus Vidange à reprendre en raison du mouvement du radier
Diamant	RESERVOIR ANSE CAFARD	voie d'accès difficilement carrossable, absence de clôture, génie civil dégradé, risques de chute	Remplacement de ce réservoir par un accélérateur en ligne (projet SICSM)
Diamant	STATION MARE POIRIER	Génie civil très dégradé, retenue d'eau au niveau du toit et prolifération moustiques	Une partie de la station de pompage inutilisé est à démolir (risque d'effondrement)
Diamant	RESERVOIR MARE POIRIER HAUT	voie d'accès difficilement carrossable, absence de clôture	renforcer la voie d'accès, terrain à clôturer
Diamant	RESERVOIR MORNE CONSTANT	absence de clôture	terrain à clôturer
Diamant	RESERVOIR LA CHERRY	absence de clôture	terrain à clôturer (projet SICSM)
Ducos	STATION DE POMPAGE BARINGTON	Sécurisation du site à améliorer	accès échelle extérieure à protéger
Ducos	RESERVOIR DURIVAGE	accès par terrain privé, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Ducos	RESERVOIR LOURDES	absence de clôture, emprise réservoir sur terrain privé	terrain à clôturer (projet SICSM), acquisition de foncier
Ducos	RESERVOIR MORNE VERT	nouvelle clôture inadaptée	autre type de clôture à poser
Ducos	RESERVOIR MORNE PRIVAT	exutoire de vidange chez voisin, accès par terrain privé	modifier la vidange, acquisition de foncier
Ducos	RESERVOIR BAC COCO	Génie Civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité
François	RESERVOIR BOIS SOLDAT	accès par terrain privé, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer

COMMUNE	OUVRAGE	DIAGNOSTIC	AMELIORATIONS PROPOSEES
François	RESERVOIR BALDARA	absence de clôture, peinture	terrain à clôturer, peinture à refaire
François	RESERVOIR CAP EST	absence de clôture, accès à revoir, peinture, vidange de la chambre à vanne à revoir	terrain à clôturer, revoir l'accès
François	RESERVOIR DU BOURG	voie d'accès difficilement carrossable, absence de clôture	renforcer la voie d'accès, terrain à clôturer
François	RESERVOIR DOSTALY	emprise réservoir sur terrain privé, absence de clôture, peinture	acquisition de foncier, terrain à clôturer, peinture à refaire
François	RESERVOIR MORNE FRANC	absence de clôture réserve de stockage insuffisante, peinture	terrain à clôturer, construction d'un nouveau réservoir
François	RESERVOIR MORNE COURBARIL	accès par terrain privé, absence de clôture, dépôt d'encombrants	normaliser la voie d'accès, terrain à clôturer
François	RESERVOIR MORNE GAMELLE	absence de clôture	terrain à clôturer
François	STATION CHOPOTTE	Clôture, accès à revoir	Normaliser la voie d'accès, terrain à clôturer
Lamentin	RESERVOIR BOIS ROUGE	voie d'accès difficilement carrossable	renforcer la voie d'accès
Marin	RESERVOIR MONDESIR	voie d'accès difficilement carrossable	renforcer la voie d'accès
Marin	RESERVOIR DU BOURG	pas de voie d'accès, absence de clôture, risque d'accident, pas de lavage possible	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Marin	RESERVOIR DE DUPREY	Lors de la réfection de la voie d'accès, la vidange a été obstruée	Vidange à ré-établir, terrain à clôturer (projet SICSM)
Marin	STATION DE POMPAGE MONTGERALD	Génie civil dégradé, absence de clôture	Etanchéité à reprendre, terrain à clôturer
Marin	STATION DE POMPAGE MORNE FLAMBEAU	absence de clôture, voie d'accès difficilement carrossable	terrain à clôturer, renforcer la voie d'accès
Marin	RESERVOIR MORNE COURBARIL	absence de clôture	terrain à clôturer
Marin	RESERVOIR MORNE GOMMIER	absence de clôture	terrain à clôturer
Rivière Pilote	RESERVOIR BOURG POMPONNE	absence de clôture	terrain à clôturer
Rivière Pilote	RESERVOIR EN CAMEE	absence de clôture, voie d'accès très difficile	terrain à clôturer, renforcer la voie d'accès
Rivière Pilote	RESERVOIR JOSSEAUD 2	absence de clôture	terrain à clôturer
Rivière Pilote	RESERVOIR MORNE HONORE	absence de clôture, voie d'accès difficile	terrain à clôturer, renforcer la voie d'accès
Rivière Salée	RESERVOIR LAUGIER	Voie d'accès non carrossable. Accès impossible pour un véhicule	renforcer la voie d'accès
Rivière Salée	STATION THORAILLE	Génie civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité
Rivière Salée	RESERVOIR THORAILLE	absence de clôture, affaissement de terrain	déblayer l'arrière du réservoir, terrain à clôturer
Rivière Salée	RESERVOIR COURBARIL	Génie civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité
Rivière Salée	RESERVOIR LA HAUT DEDE	Génie civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité

COMMUNE	OUVRAGE	DIAGNOSTIC	AMELIORATIONS PROPOSEES
Robert	RESERVOIR DUCHENE 1	absence de clôture	terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR DUCHENE 2	accès par voie privée, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR BOUTAUD	voie d'accès difficilement carrossable, absence de clôture	renforcer la voie d'accès, terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR DU BOURG	pas de voie d'accès, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR POINTE LYNCH	voie d'accès non carrossable, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR POINTE LAROSE	accès par terrain privé, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR FOUR A CHAUX	absence de clôture	terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR CHAPELLE VILLARSON	accès par voie privée, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Robert	STATION DE POMPAGE VILLARSON	absence de clôture	terrain à clôturer
Sainte Anne	RESERVOIR BAIE DES ANGLAIS	absence de clôture	terrain à clôturer
Sainte Anne	RESERVOIR DU BOURG HAUT	absence de clôture Chutes de pierres dangereuses	terrain à clôturer Pose d'un filet protecteur
Sainte Anne	RESERVOIR DU BOURG BAS	Absence de clôture	terrain à clôturer
Sainte Anne	RESERVOIR CAP FERRE	Génie civil dégradé, implantation sur terrain privé, pas de voie d'accès, exutoire de vidange sur la chaussée	Etanchéité à reprendre, créer une voie d'accès, modifier la vidange
Sainte Anne	RESERVOIR CLUB MEDITERANNEE	implantation sur terrain privé, pas de voie d'accès, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Sainte Anne	RESERVOIR POIRIER	pas de voie d'accès, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Saint Esprit	STATION VIELLE CITERNE	Génie Civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité
Saint Esprit	RESERVOIR VIELLE CITERNE	Génie Civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité
Saint Esprit	RESERVOIR MORNE VENT	accès par parcelle privée, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer (projet SICSM)
Sainte Luce	RESERVOIR CORPS DE GARDE	voie d'accès difficilement carrossable, absence de clôture	renforcer la voie d'accès, évacuation eaux pluviales, terrain à clôturer
Sainte Luce	RESERVOIR EPINAY	absence de clôture	terrain à clôturer
Trinité	RESERVOIR DESMARINIERES	pas de voie d'accès, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Trinité	RESERVOIR MORNE PAVILLON 1	exutoire de vidange sur la chaussée	modifier la vidange
Trinité	RESERVOIR PETIT GALION	absence de clôture	terrain à clôturer
Trinité	STATION DE POMPAGE ANSE L'ETANG	absence de clôture	terrain à clôturer
Trinité	RESERVOIR VVF TARTANE	Voie d'accès impraticable, accès réservoir impossible	Reprise voie d'accès, travaux très urgent

COMMUNE	OUVRAGE	DIAGNOSTIC	AMELIORATIONS PROPOSEES
Trois Ilets	RESERVOIR ARMEE	emprise réservoir sur terrain privé, absence de clôture	acquisition de foncier, réservoir à clôturer, proposition de supprimer cet ouvrage
Trois Ilets	RESERVOIR BOIS D'INDE	absence de clôture, risque de chutes	terrain à clôturer
Trois Ilets	RESERVOIR GRAND MAISON	absence de clôture	terrain à clôturer
Vauclin	RESERVOIR BAIE DES MULETS	voie d'accès partagée avec le riverain, exutoire vidange en terrain privé, risques d'interdiction d'accès pour le lavage	Rappel au riverain des règles de la servitude d'accès. Finaliser le projet de prolongement de la vidange
Vauclin	RESERVOIR DU BOURG	absence de clôture	terrain à clôturer
Vauclin	RESERVOIR DE SIGY	Voie d'accès partagée avec le riverain mais présence d'animaux et pose d'encombrant. Clôture réalisée par le SICSM mais non-conforme	Servitude à clôturer
Vauclin	RESERVOIR LA MONTAGNE	absence de clôture	terrain à clôturer
Vauclin	RESERVOIR MORNE ESCARVAILLE	absence de clôture, exutoire de vidange chez voisin	terrain à clôturer, modifier la vidange
Vauclin	RESERVOIR PLACIDE	Fuite sur le réservoir. Vidange posée sur propriété privée. Plainte sur niveau sonore de la station de pompage	Génie civil à reprendre (projet SICSM). Clarifier la propriété des emprises au sol des conduites

Egalement, de très nombreux ouvrages ont un puisard de vidange trop haut, ne permettant pas une vidange complète de l'ouvrage lors des nettoyages ou des travaux d'entretien.

Conformément aux dispositions prévues par le Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001 portant sur l'établissement du document unique, tous les réservoirs et stations de pompage doivent faire l'objet d'un inventaire en matière de sécurité, concernant les risques : électrique, mécanique, lié à la manutention, chute de hauteur, chute de plain-pied, lié au bruit, lié à l'absence d'éclairage, d'agression.

3.4.2. Limites structurelles du réseau de distribution

Les travaux de renforcement structurel du réseau qui sont à prévoir à court terme afin d'améliorer et de sécuriser la distribution aux abonnés sont présentés dans un tableau récapitulatif joint en annexe du rapport.

Les principales opérations à réaliser sont :

SITE	EQUIPEMENT	AVANCEMENT
Ducos	Renforcement des chaînes Morne Vert – Morne Carette, construction d'un nouveau réservoir à Morne Pitault (1500 m3) et Durivage (3000 m3) Sécurisation du surpresseur de Bac Coco avec une deuxième ligne hydraulique	Acquisition terrain en cours
François	Sécurisation de la chaîne Grand Boucan, augmentation de la capacité du réservoir de Morne Franc	Proposition 2003
Rivière Pilote	Construction d'un nouveau réservoir à Morne Wan en renforçant l'adduction du réservoir	Etude en cours
Rivière Pilote	Alimentation du réservoir d'Anse Figuier à partir du réseau d'adduction	Mission de Maîtrise d'œuvre
Marin / Rivière Pilote	Pérennisation adduction DN 400 dans les tunnels Morne Flambeau et Mare Capron	Etude à lancer
Rivière Salée	Passage de canalisation sur des ouvrages d'art désaffecter : DN 500 rivière La Manche et plaine de Rivière Salée	Etude à lancer
Trois Ilets	Conduite de refoulement de la station La Ferme à redimensionner Nécessité d'un accélérateur pour rehausser la ligne piézométrique sur l'adduction DN 300	Etude lancée par le SICSM
Rivière Pilote	Construction d'un réservoir de 1500 m ³ à Morne Wan	Etude en cours
Rivière Salée	Renforcement de la chaîne Courbaril – Fond Masson – Morne Honoré	Lancement travaux au 1 ^{er} trimestre 2014
Robert	Augmentation de la capacité du réservoir de Duchêne 1	Projet SICSM 2009 (400 m ³)
Robert	Construction d'un réservoir de 10000 m ³ à l'Estrade	Etude en cours
Saint Esprit	Alimentation de la ZAC de l'Avenir Opération de remise en service du réservoir de Morne Vent dans l'attente de la construction d'un réservoir de 3000 m ³ à Durivage (Ducos)	Travaux démarrés en 2013
Sainte Luce	Renforcement de la chaîne de pompage Augmentation de la capacité du réservoir d'Epinay Nécessité d'un accélérateur pour rehausser la ligne piézométrique sur l'adduction DN 300	Travaux en cours Acquisition terrain en cours

RESEAU	EQUIPEMENT	AVANCEMENT
Réseau d'adduction Centre Atlantique	Diagnostic + renouvellement des conduites DN800 et DN700 entre Trinité et Robert	Proposition 2008
Réseau adduction Centre Atlantique	Reprise des regards de vannage adduction DN 700 au lieu dit La Crique et Cosmy	Proposition 2010
Réseau d'adduction Sud Caraïbe	Renouvellement de la conduite DN500 Sud Caraïbe entre Union et Carrère	Proposition 2008
Réseau d'adduction Sud Caraïbe	Renouvellement de la conduite DN 500 Sud Caraïbe entre Génipa et Rivière-Salée Reprise de la conduite DN 300 passant dans la mangrove de l'exploitation agricole de Trois Rivières (Fond de travaux)	Proposition 2008 Travaux en cours
Réseau d'adduction Centre Atlantique	Pose de vannes de sectionnement sur la conduite DN 700 entre Trinité et Robert au lieu dit Estrade et Desmarinière	Proposition 2006
Réseau d'adduction Centre Atlantique	Mise en place de vanne de sectionnement au départ des adductions réservoir Moulin à vent et Point Lynch en lieu et place des vannes actuellement sous la RN.	Proposition 2010
Réseau d'adduction Sud Atlantique	Maillage adductions Sud Caraïbe / Sud Atlantique à Pointe Fusette	Mission de maîtrise d'œuvre
Réseau de distribution	Mise en place de bornes de puisage à prépaiement	Travaux en cours
Réseau de distribution (optimisation du fonctionnement en cas de crise)	Modélisation hydraulique et qualité du réseau	Projet SICSM 2010

4. RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

4.1. Inventaire des conduites et équipements du réseau

4.1.1. Linéaire total du réseau d'eau potable (source SIG)

Diamètre nominal (mm) ▾	Acier	Autre	Fonte ductile	Fonte indéterminée	Inconnu	PE bandes bleues	PE indéterminé	PVC bi-orienté	PVC classique (dit mono-orienté)	PVC indéterminé	(vide)	Total général
20						40						40
25						111						111
32									851			851
33	70											70
40	1 886					31	152		986			3 055
50	1 134					598	1 542		64 085			67 359
60	121	321	16 870									17 312
63						5 638	4 217		81 234			91 089
75						6 166	2 136		52 310			60 612
80		4 487	13 775									18 263
90						1 071	1 951		23 986			27 008
100		14 188	31 166									45 354
110						6 399	5 757		478 545		160	490 861
125		3 440	45 905			12 273	9 870		222 409	82		293 980
140						376	458		6 532			7 366
150		27 323	53 044									80 367
160						6 085	3 860	939	80 808			91 693
200	6	28 463	17 331			2 589	363		31 774		10	80 537
225						543	865	1 028	13 868			16 304
250		16 732	14 229				2 223					37 262
300		37 863	4 361									42 224
315						585						585
350			24									24
400		24 521	82								0	24 603
500		21 574	648									22 223
600		8 997	3 001									11 998
700		3 283	4 270									7 553
800		2 015	2 061									4 076
100			1 640									1 640
110							533		1 658			2 192
125									1 407			1 407
150			17									17
160							513					513
200		413	1 609					469	5			2 496
350			58									58
40							127					127
400		186	105			10						301
450			2 390									2 390
50						808			54			862
500		3 433	12 335									15 768
600			8 561									8 561
63									114			114
80		285										285
800			63									63
(vide)		244	36	239	4 011				1 742		20	6 292
Total général	6	3 456	197 562	233 784	4 011	43 325	34 567	2 436	1 066 447	82	189	1 585 866

Linéaire du réseau hors branchements : 1 585 km

Linéaire des branchements : 440 km

Linéaire total du réseau de distribution SICSM : 2 025 km

4.1.2. Inventaire par commune des principaux équipements hydrauliques du réseau (source SIG)

Commune	Nombre de Vanne	Nombre d'hydrant	Nombre de Régulateur de pression	Nombre de Vidange	Nombre de Ventouse
ANSES D'ARLET (97202)	151	52	25	113	83
DIAMANT (97206)	272	76	20	185	123
DUCOS (97207)	650	180	10	305	178
FRANCOIS (97210)	485	180	54	292	230
LAMENTIN (97213)	44		2		
MARIN (97217)	223	97	18	147	102
RIVIERE PILOTE (97220)	297	182	84	242	191
RIVIERE SALEE (97221)	401	152	36	238	155
ROBERT (97222)	515	178	39	275	207
SAINT ESPRIT (97223)	318	110	36	202	143
SAINT JOSEPH (97224)	21				
SAINTE ANNE (97226)	229	70	6	130	94
SAINTE LUCE (97227)	301	100	27	154	116
TRINITE (97230)	446	111	20	202	123
TROIS ILETS (97231)	394	113	24	216	143
VAUCLIN (97232)	364	103	41	210	137
Total	5 111	1 704	442	2 911	2 025

4.1.3. Pyramide des compteurs de vente d'eau

Au 31/03/2015 la répartition des compteurs de vente d'eau aux abonnés par année et par diamètre est la suivante :

	1999 et antérieur	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total général
DN 15	3544	1059	2700	2922	4828	6909	6132	5181	4627	5252	3561	10962	12911	7134	8305	9392	95419
DN 20	59	14	21	26	31	27	61	32	22	25	20	23	27	77	75	259	799
DN 30	60	15	8	15	18	10	20	30	32	25	16	18	24	31	34	68	424
DN 40	79	13	11	7	24	20	27	28	31	38	28	37	31	47	34	93	548
DN 60	23	7	2	2	3		3	6	9	8	5	5	2	7	26	25	133
DN 80	6	1		3	4	5	4	9	12	18	10	1	7	7	13	4	104
DN 100	10		2		1	6			4	5	1	7	5	7	4		52
DN 150	1														1		2
DN 200	0														1		1
Total général	3782	1109	2744	2975	4909	6977	6247	5286	4737	5371	3641	11053	13007	7311	8492	9841	97482

4.1.4. Mouvements de compteurs par type de travaux et par commune

COMMUNES	OPERATION	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} Trimestre 2015
LAMENTIN	Branchements complets	67	68	54	36	
	Branchements partiels	32	38	20	10	
	Colonne ou nourrice	236	33	13	539	
	Renouvellement	223	391	1 215	1 276	
	Total	558	530	1302	1861	
SAINT-JOSEPH	Branchements complets	30	44	20	10	
	Branchements partiels	11	11	4	1	
	Colonne ou nourrice	40	12	4	26	
	Renouvellement	113	53	963	631	
	Total	194	120	991	668	
ROBERT	Branchements complets	48	61	31	33	9
	Branchements partiels	0	83	62	61	21
	Colonne ou nourrice	1	7	4	3	2
	Renouvellement	65	50	113	723	11
	Total	113	201	210	825	43
FRANCOIS	Branchements complets	50	54	31	57	7
	Branchements partiels	39	107	21	69	29
	Colonne ou nourrice	1	2	3	2	1
	Renouvellement	292	75	653	604	25
	Total	382	238	708	751	62
TRINITE	Branchements complets	19	32	50	12	9
	Branchements partiels	19	37	51	29	21
	Colonne ou nourrice	0	0	2	1	2
	Renouvellement	345	29	251	309	11
	Total	383	98	354	351	43
Total agence Centre Nord		1 630	1 187	3 565	4 456	148

COMMUNES	OPERATION	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} Trimestre 2015
SAINT-ESPRIT	Branchements complets	19	32	22	18	6
	Branchements partiels	17	19	9	7	1
	Colonne ou nourrice	48	66	14	4	0
	Renouvellement	70	36	183	400	1
	Total	154	153	228	429	8
DUCOS	Branchements complets	32	49	37	37	9
	Branchements partiels	64	73	15	22	5
	Colonne ou nourrice	202	131	96	7	1
	Renouvellement	16	50	107	771	17
	Total	314	303	255	837	32
RIVIERE-SALEE	Branchements complets	33	39	32	34	5
	Branchements partiels	25	17	24	9	2
	Colonne ou nourrice	672	76	2	6	1
	Renouvellement	94	64	162	422	9
	Total	824	196	220	471	17
TROIS-ILETS	Branchements complets	23	28	9	29	8
	Branchements partiels	9	37	24	30	4
	Colonne ou nourrice	103	109	52	34	8
	Renouvellement	27	14	407	487	5
	Total	162	188	492	580	25

COMMUNES	OPERATION	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} Trimestre 2015
ANSES-D'ARLET	Branchements complets	19	15	15	33	3
	Branchements partiels	13	13	7	9	1
	Colonne ou nourrice	120	1	4	4	0
	Renouvellement	8	12	261	164	2
	Total	160	41	287	210	6
DIAMANT	Branchements complets	21	24	16	11	3
	Branchements partiels	15	13	8	67	3
	Colonne ou nourrice	10	11	20	20	1
	Renouvellement	183	19	393	230	1
	Total	229	67	437	328	8
VAUCLIN	Branchements complets	21	24	23	35	9
	Branchements partiels	47	22	14	4	3
	Colonne ou nourrice	314	19	23	66	2
	Renouvellement	22	16	227	565	1
	Total	404	81	287	670	15
MARIN	Branchements complets	20	21	14	31	9
	Branchements partiels	6	9	5	3	3
	Colonne ou nourrice	83	9	7	14	8
	Renouvellement	28	41	477	409	1
	Total	137	80	503	457	21
SAINTE-ANNE	Branchements complets	14	20	17	27	0
	Branchements partiels	7	16	5	13	2
	Colonne ou nourrice	127	8	20	9	1
	Renouvellement	7	18	214	163	10
	Total	155	62	256	212	12
RIVIERE-PILOTE	Branchements complets	37	34	28	41	14
	Branchements partiels	10	12	7	13	1
	Colonne ou nourrice	844	16	12	19	3
	Renouvellement	8	14	304	497	1
	Total	899	76	351	570	19
SAINTE-LUCE	Branchements complets	18	27	25	31	6
	Branchements partiels	15	14	4	27	2
	Colonne ou nourrice	114	28	11	12	0
	Renouvellement	258	23	266	626	0
	Total	405	92	306	696	8
Total Sud		3 843	687	3622	5 460	171

Total année	2011	2012	2013	2014	2015
Compteurs renouvelés	10 768	5 025	6 196	8 277	*
Nouveaux compteurs	1 353	1 931	1 067	1 615	*
Total	12 121	6 956	7 273	9 892	*

* Données en cours d'élaboration

Interventions réalisées sur le réseau d'eau potable

Les principales interventions réalisées au cours du 1^{er} trimestre 2015 dans le cadre de l'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable du SICSM sont les suivantes :

- réponses aux demandes d'avis technique, de permis de construire, de permis de lotir instruites par le bureau d'études de la SME ;

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de dossiers traités	1 045	1 084	721	1 517	1 494

- réponses aux DICT et demandes de renseignements instruites par le bureau d'études ;
- Suivi des travaux réalisés par des tiers à proximité des ouvrages du SICSM ;
- Repérage de canalisations ;
- Mise à jour des plans de réseau consistant au :
 - repérage et attachement sur le terrain,
 - collecte des plans de récolement auprès des entreprises et des tiers,
 - intégration dans la cartographie informatisée de la SME,
 - tirage et diffusion des plans à jour ;
- 455 autocontrôles du résiduel de chlore en réseau ;
- Enquêtes à la demande des abonnés (déplacement d'un compteur, surconsommation, fuite, manque d'eau, manque de pression, qualité de l'eau),
- Recherche de fuites sur appel d'un client ou par analyse des débits de nuit et des volumes journaliers enregistrés par le système de télégestion : utilisation de prélocalisateurs acoustiques, écoute au sol et corrélation acoustique ;
- Réparation de 118 fuites sur réseau ;
- Réparation de 339 fuites sur branchements ;
- Renseignement des fuites sur le SIG ;
- Remises à niveau de bouches à clé ;
- Purges sur réseau (programmées, sur réclamation de clients, suite à des réparations de canalisation, lors de mise en service d'extensions de réseau) ;
- Entretien des réducteurs de pression ;
- Entretien des ventouses principales sur réseau d'adduction ;
- Entretien des boîtes à boue sur compteurs de réservoirs, sur réseau ou d'abonnés gros consommateurs.

L'entretien de ces équipements est suivi par l'intermédiaire d'un planning de maintenance annuel et de fiches de vie renseignées à chaque intervention.

Evolution du nombre de fuites réparées

Type d'interventions	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} trimestre 2015
Fuites sur réseaux	600	559	471	538	118
Dont DN <= 150	504	526	431	467	103
Dont DN > 150	96	33	40	71	15
Fuites sur branchements	1 859	1 748	1 756	1 616	339
Fuites sur compteurs	817	657	723	610	96
Total	3 276	2 964	2 968	2 764	553

Le détail des fuites réparées par commune au ainsi que le nombre de compteurs neufs posés est le suivant :

INTERVENTIONS 1 ^{er} trimestre 2015	Fuites réparées sur			
	Réseau		Branchts.	Compteurs
	DN<=150	DN>150		
LAMENTIN				
SAINT-JOSEPH				
ROBERT	8	4	60	11
TRINITE	6	2	38	11
FRANCOIS	11	3	44	12
SAINT-ESPRIT	8	0	19	2
DUCOS	14	0	24	14
RIVIERE-SALEE	12	0	18	8
TROIS-ILETS	6	0	7	6
ANSES D'ARLET	6	0	3	2
DIAMANT	6	0	13	2
SAINTE-LUCE	1	3	20	9
RIVIERE-PILOTE	11	0	24	5
MARIN	4	1	9	4
SAINTE-ANNE	2	2	23	4
VAUCLIN	8	0	37	6
TOTAL SICSM	51	15	339	96
TOTAL	501			

4.2. Travaux réalisés sur réseau

4.2.1. Les nouveaux branchements

COMMUNES	2010	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} trimestre 2015
LAMENTIN	112	99	106	74	46	
SAINT-JOSEPH	54	41	55	30	15	
ROBERT	90	99	144	93	93	30
FRANCOIS	78	89	161	42	40	36
TRINITE	55	38	69	101	125	17
DUCOS	107	96	122	52	58	38
RIVIERE-SALEE	49	58	58	56	42	30
TROIS-ILETS	31	32	65	33	58	13
ANSES D'ARLET	29	32	28	22	41	9
DIAMANT	42	36	37	24	77	19
SAINT-ESPRIT	48	36	51	31	24	27
VAUCLIN	40	68	46	37	39	45
MARIN	28	26	30	19	33	14
SAINTE-ANNE	16	21	36	22	29	27
RIIVIERE-PILOTE	59	47	46	35	54	35
SAINTE-LUCE	41	33	41	29	58	24
TOTAL ANNEE	879	851	1 095	700	832	364
TOTAL CUMULE	79 850	80 701	81 796	82 496	83 328	55 044*
linéaire estimé de branchements (km)	638	645	654	660	666	440*

*hors St Joseph et Lamentin

4.2.2. Travaux réalisés dans le cadre du « Fonds de travaux de déplacements de canalisations et d'améliorations »

SUIVI DU FONDS DE TRAVAUX DEPUIS L'ORIGINE DU CONTRAT

Dotation de base	2 696 605,20
-------------------------	--------------

Exercice 2009	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,3246
Solde précédent	119 653,57
Dotation	3 544 629,60
Montant disponible	3 664 283,17
Montant des travaux	2 336 036,19
Solde brut	1 328 246,98
EONIA moyen annuel	0,71 %
Solde actualisé au 31 décembre	1 337 747,15

Exercice 2010	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,3120
Solde précédent	1 337 747,15
Dotation	3 510 912,00
Montant disponible	4 848 659,15
Montant des travaux	4 024 817,03
Solde brut	659 718,86
EONIA moyen annuel	0,43%
Solde actualisé au 31 décembre	662 556,42

Exercice 2011	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,3522
Solde précédent	662 556,42
Dotation	3 618 487,20
Montant disponible	4 281 043,62
Montant des travaux	4 288 596,23
Solde brut	167 903,76
EONIA moyen annuel	0,8717
Solde actualisé au 31 décembre	169 363,50

Exercice 2012	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,4099
Solde précédent	169 363,50
Dotation	3 772 892,40
Montant disponible	4 131 133,26
Montant des travaux	3 949 745,89
Solde brut	518 014,64
EONIA moyen annuel	0,8717
Solde actualisé au 31 décembre	519 210,09

Exercice 2013	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,4416
Solde précédent	519 210,09
Dotation	3 857 721,60
Montant disponible	4 376 931,69
Montant des travaux	4 299 630,35
Solde brut	154 413,50
EONIA moyen annuel	0,089
Solde actualisé au 31 décembre	154 550,93

Exercice 2014	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,4371
Solde précédent	154 550,93
Dotation	3 845 679,60
Montant disponible	4 000 230,53
Montant des travaux	4 836 593,35
Solde brut	- 732 797,09
EONIA moyen annuel	0,094
Solde actualisé au 31 décembre	- 733 485,92

Exercice 2015	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,00269
Solde précédent	- 733 485,92
Dotation	250 672,50
Montant disponible	-482 813,42
Montant des travaux	-
Solde brut	- 482 813,42
EONIA moyen annuel	-0,0102
Solde actualisé au 31 Mars	-482 764,17

AUCUNE OPERATION N'A ETE ENGAGEE AU COURS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2015.

4.2.3. Travaux réalisés dans le cadre du « Fonds de Renouvellement »

Le programme de renouvellement à la charge du fermier porte sur :

- les équipements électromécaniques, l'hydraulique, vannes et organes de régulation, les huisseries, les dispositifs de mesure, comptage et télésurveillance, les enduits et peintures ainsi que les clôtures des usines, stations de pompage, réservoirs ;
- les branchements qui ne sont pas renouvelés à l'occasion d'opérations de remplacement, déplacement, renforcement ou extension du réseau. Il s'agit donc généralement d'opérations ponctuelles de renouvellement total ou partiel de branchements fuyards ou à l'occasion, de travaux particuliers ;
- les mises à niveau de bouches à clé et de tampons hors opérations de voirie. Elles sont généralement dues à des réfections de revêtement routier réalisées sans que le fermier n'en soit préalablement informé ;
- les compteurs de vente d'eau aux abonnés. Le programme sera poursuivi d'année en année afin de respecter les engagements pris par la SME sur l'âge moyen et l'âge maximal du parc de compteurs en fin de contrat.

Les programmes annuels sont établis en fonction des priorités définies.

SUIVI DU FONDS DE RENOUVELLEMENT DEPUIS L'ORIGINE DU CONTRAT

Dotation de base	1 323 110,10
-------------------------	--------------

Exercice 2009	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,3246
Solde précédent	-743 213,93
Dotation	1 739 199,80
Montant disponible	995 985,87
Montant des travaux	1 614 141,74
Solde brut	-618 155,87
EONIA moyen annuel	0,71 %
Solde actualisé au 31 décembre	-622 577,18

Exercice 2010	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,3120
Solde précédent	-622 577,18
Dotation	1 722 656,00
Montant disponible	1 100 078,82
Montant des travaux	1 777 139,52
Solde brut	- 677 060,70
EONIA moyen annuel	0,4301
Solde actualisé au 31 décembre	-679 972,85

Exercice 2011	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,3522
Solde précédent	-679 972,85
Dotation	1 775 438,60
Montant disponible	1 095 465,75
Montant des travaux	1 876 176,35
Solde brut	-780 710,60
EONIA moyen annuel	0,8694
Solde actualisé au 31 décembre	-787 498,03

Exercice 2012	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,4099
Solde précédent	-787 498,03
Dotation	1 851 198,70
Montant disponible	1 063 700,67
Montant des travaux	1 746 663,21
Solde brut	- 682 962,63
EONIA moyen annuel	0,2308
Solde actualisé au 31 décembre	- 684 538,65

Exercice 2013	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,4416
Solde précédent	-684 538,65
Dotation	1 892 820,80
Montant disponible	1 208 282,15
Montant des travaux	1 949 902,60
Solde brut	741 620,45
EONIA moyen annuel	0,0890
Solde actualisé au 31 décembre	-742 280,49

Exercice 2014	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,4371
Solde précédent	- 742 280,49
Dotation	1 886 912,30
Montant disponible	1 144 631,81
Montant des travaux	2 873 374,26
Solde brut	- 1 728 742,45
EONIA moyen annuel	0,094
Solde actualisé au 31 décembre	- 1 730 367,45

Exercice 2015	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,00269
Solde précédent	-1 730 367,45
Dotation	330 492,71
Montant disponible	-1 399 874,74
Montant des travaux	351 213,38
Solde brut	-1 751 088,12
EONIA moyen annuel	0,0102
Solde actualisé au 31 Mars	-1 750 909,51

OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT AU 1 ^{ER} TRIMESTRE 2015 PAR TYPE		
COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT
Ensemble SICSM	Patrimoine visible	48 055
Ensemble SICSM	Accessoires hydrauliques réseau	52 230
Ensemble SICSM	Branchements	118 211
Ensemble SICSM	Compteurs	132 717
	TOTAL	351 213 €

Détails :

- Patrimoine Visible

Sous Activité			Charges
RE0000	Renouvellement EP		4 774,82
RE13061	13 Pompage SP Placide Vclin (2	VAUCLIN	4 497,50
RE14037	14 SP JOSSEAUD1 ADDUCT*	RIV	279,61
RE14038	14 SP CHALOPIN RPCT PPES	DIAMANT	2 368,99
RE14064	14 RES BRG LACROIX 2	DIAMANT	2 265,50
RE14067	14 SURPRESS CX GODET PPE	RIV	493,56
RE14088	14 PPGE MNE PAVILLON 2	TRINITE	943,95
RE14096	14 PPG MONGERALD ROB	MARIN	195,11
RE14099	14 VANNE REGUL E-B	VERT PRE	742,49
RE14100	14 RES MONGERALD HYDRO	MARIN	2 344,22
RE14105	14 PPGE MORNE FLAMBEAU	MARIN	12 171,69
RE14108	14 COURONNE ENGRENAGE	ST	1 552,40
RE15001	Pompage Accélérateur Bac	DUCOS	6 137,36
RE15002	Réservoir Placide	VAUCLIN	7 489,32
TOTAL SOCIETE	SME SOCIETE MARTINIQUE AISE DES EAU		46 256,52

Sous Activité		Charges	
RE14106	14 DEBITMETRE ADD COSMY	TRINITE	1 798,62
TOTAL SOCIETE	SME SOCIETE MARTINIQUE AISE DES EAU	1 798,62	

- Accessoires hydrauliques

Sous Activité		Charges
RE0000	Renouvellement EP	51 056,58
RE14015	14 ATCN 69 REDUCTEURS	ATCN 1 173,84
TOTAL SOCIETE	SME SOCIETE MARTINIQUEAISE DES EAU.	52 230,42

- Branchements

Nature	Sous Activité	Charges
605220	RE0000 Renouvellement EP	68 962,85
605220	SOUS TRAITANCE	68 962,85
999001	RE0000 Renouvellement EP	21 261,06
999001	COUT STANDARD PERSONNEL	21 261,06
999002	RE0000 Renouvellement EP	3 654,60
999002	COUT STANDARD VEHICULE	3 654,60
999006	RE0000 Renouvellement EP	1 168,05
999006	COUT STANDARD VETEMENT	1 168,05
999007	RE0000 Renouvellement EP	23 164,29
999007	OD ANALYTIQUE DE STOCK	23 164,29
TOTAL SOCIETE	SME SOCIETE MARTINIQUEAISE DES EAU.	118 210,85

- Compteurs

Nature	Sous Activité		Charges
605220	RE0000	Renouvellement EP	4 484,00
605220	SOUS TRAITANCE		4 484,00
999001	RE0000	Renouvellement EP	27 324,61
999001	COUT STANDARD PERSONNEL		27 324,61
999002	RE0000	Renouvellement EP	5 234,60
999002	COUT STANDARD VEHICULE		5 234,60
999006	RE0000	Renouvellement EP	1 576,94
999006	COUT STANDARD VETEMENT		1 576,94
999007	RCC000	RNVLT Compteurs S.Client	84 026,02
999007	RE0000	Renouvellement EP	10 070,80
999007	OD ANALYTIQUE DE STOCK		94 096,82
TOTAL SOCIETE		SME SOCIETE MARTINIQUE AISE DES EAU.	132 716,97

4.2.4. Ressources utilisées et conditions d'attribution des travaux

Les travaux réalisés dans le cadre du Fonds de travaux et du fonds de renouvellement ont nécessité l'utilisation des ressources internes de la SME ainsi que l'accès à la sous-traitance.

Les principales entreprises locales sous-traitantes sollicitées en 2015 sont :

- ERIDAN
- ZOZIME
- SOGEA
- EIFFAGE TP
- ANTRA
- SOSERV

Les opérations confiées à ces entreprises ont fait l'objet de consultations systématiques préalables avant attribution des travaux.

Dans le cadre du Fonds de travaux, un marché de travaux est signé avec l'entreprise attributaire de chaque opération.

Les entreprises consultées sont celles habituellement candidates et retenues lors des appels d'offre du SICSM.

4.3. Bilan des volumes et rendement de réseau

Calcul des indicateurs selon formules contractuelles

INDICATEURS (m ³)	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} trimestre 2015
Volume facturé aux abonnés (1) jour moyen annuel	12 355 095 33 850	12 393 218 33 954	11 896 149 32 592	12 196 642 33 415	2 136 027 5 852
Garantie fuite (2)			181 556	169 009	75 839
(A) Volume consommé par les abonnés (1) + (2) jour moyen annuel	12 355 095 33 850	12 393 218 33 954	12 077 705 33 090	12 365 651 33 878	2 211 866 6 060
Volume de service* (3) jour moyen annuel	134 360 368	129 407 355	118 906 326	126 514 347	25 913 71
Volume autorisé sans comptage* (4) jour moyen annuel	137 611 377	137 611 377	137 611 377	137 611 377	33 135 91
Volume événement exceptionnel* (5) jour moyen annuel	139 500 382	143 880 394	148 260 406	217 640 596	53 665 147
(C) Volume produit SICSM Jour moyen annuel	15 816 233 43 332	15 913 565 43 599	16 177 298 44 321	15 064 728 41 273	3 914 166 10 724
(D) Volume importé Jour moyen annuel	2 774 410 7 601	3 061 593 8 388	2 185 812 5 989	3 186 690 8 731	642 662 1 761
(B) Volume exporté jour moyen annuel	1 233 898 3 381	943 222 2 584	985 170 2 699	467 837 1 282	1 423 578 3 900
(E) Volume mis en distribution pour le SICSM (6)+(7)-(8)	17 356 745 47 553	18 031 936 49 403	17 377 940 47 611	17 783 581 48 722	3 133 250 8 584
Volume de perte contractuel (E) - (A) jour moyen annuel	5 001 650 13 703	5 638 718 15 449	5 300 235 14 521	5 417 930 14 844	921 384 2 524
Rendement du réseau selon la formule contractuelle $Rdt = (A+B)/(C+D)$	73,1%	70,3%	71,1%	70,3%	79,8%
Linéaire de canalisations (km)	2 062	2 073	2 113	2 133	1 585
Linéaire des branchements (km)	645	654	660	666	440
Linéaire total	2 707	2 727	2 773	2 799	2 025
Indice de pertes contractuel en m³/jour/km	5,06	5,67	5,24	5,30	5,06
Nombre de fuites sur réseau	600	559	471	538	118
Nombre de fuites sur branchements et compteurs	2 676	2 405	2 479	2 226	435
Nombre branchements	80 701	81 796	82 496	83 328	55 044
Nombre de fuites au km de réseau	0,24	0,27	0,22	0,25	0,07
Nombre de fuites par 100 branchements	2,6	2,9	3	2,6	0,8

Calcul des indicateurs selon méthode ASTEE

INDICATEURS (m ³)	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} trimestre 2015
(A') Volume total consommé selon ASTEE (1)+(2)+(3)+(4)	12 766 566	12 804 116	12 482 482	12 847 416	2 270 914
Volume de pertes selon ASTEE (E)-(A')	4 590 179	5 227 820	4 895 458	4 936 165	862 336
Rendement du réseau	75,3%	72,4%	73,3%	73,0%	81,1%
Indice de pertes en m³/jour/km	4,65	5,25	4,84	4,83	6,05

Calcul des indicateurs selon méthode ASTEE et prises en compte des volumes événements exceptionnels

INDICATEURS (m ³)	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} trimestre 2015
(A'') Volume total consommé (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	12 766 566	12 804 116	12 482 482	12 847 416	2 324 578
Volume de pertes (E)-(A'')	4 590 179	5 227 820	4 895 458	4 936 165	808 672
Rendement du réseau	75,3%	72,4%	73,3%	73,0%	82,3%
Indice de pertes en m³/jour/km	4,65	5,25	4,84	4,83	5,67

Formule contractuelle du calcul du Rendement de réseau :

$$\frac{\text{volume total consommé} + \text{volume exporté}}{\text{volume produit} + \text{volume importé}}$$

* Les volumes d'eau de service, de volume autorisé sans comptage et les volumes liés à des événements exceptionnels ont été mesurés ou évalués selon le décret du 2 Mai 2007 paru au Journal Officiel de la République n° 104 du 4 mai 2007.

4.4. Limites des installations et problèmes rencontrés

Voici la liste des points d'amélioration et de renforcement de réseau recensés par la SME.

La SME est à la disposition du SICSM pour préciser la nature des travaux à réaliser, leurs priorités et étudier avec son maître d'œuvre la programmation des travaux.

COMMUNE	ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX	PROGRAMMATION
DIAMANT	Anse Cafard	Adduction réservoir Anse Cafard 2700 ml PEHD 160	Prévu au programme de travaux SICSM
MARIN	La Duprey	2000 ml PEHD 225 + 55 BRA	Prévu au programme de travaux SICSM
MARIN	Cap Marin	2900 ml PEHD 160 mm et 125 mm (possibilité de plusieurs tranches)	Prévu au programme de travaux SICSM
VAUCLIN	Ravine Plate à Placide	4000 ml PEHD 160 mm et 650 ml PEHD 200 mm	Prévu au programme de travaux SICSM
VAUCLIN	Beaujolais	2300 ml de refoulement PEHD 125mm	
SAINTE LUCE	Corps de Garde à Bellevue Ladour	1800 ml de refoulement PEHD 125 mm	

4.5. Document unique

4.5.1.1. Rappel réglementaire

Depuis le 05 novembre 2001, le Code du travail (Art. R 4121-1) impose à l'employeur de recenser les risques présents dans son entreprise, d'évaluer leur gravité, leur probabilité de survenue et consigner ces informations dans le document unique.

Le document unique, terminé à la SME au 31 décembre 2008, est revu chaque année, comme le prévoit la réglementation. Sa dernière date de révision est le 31 Aout 2014 et, il est actuellement en cours de révision pour l'année 2015.

Depuis le décret 2008-1347 de décembre 2008, l'employeur doit tenir ce document à disposition des travailleurs... Le document unique est donc accessible à tous sur notre réseau informatique et transmis aux collectivités, une fois la mise à jour effectuée.

4.5.1.2. La démarche d'évaluation des risques

L'inventaire des risques est réalisé, depuis l'année 2014, par activité. Ainsi, tous les postes, qu'ils soient techniques et administratifs, ont été passés en revue.

Le canevas actuellement utilisé est celui de la Lyonnaise des Eaux et non plus celui de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Martinique.

Pour le réseau d'eau potable, les réservoirs, les stations de pompage et les usines de production d'eau potable, les activités SME qui y seront analysées sont les suivantes :

- Activité administrative
- Activité magasin
- Relation client par téléphone et à l'accueil
- Relève de compteur
- Déplacement pour une intervention ou un trajet
- Visite de terrain ou de chantiers
- Contrôle de travaux réseaux
- Nettoyage d'un ouvrage de stockage Eau Potable
- Exploitation d'une usine d'eau potable
- Intervention sur un réseau de canalisation et d'équipements hydrauliques
- Réalisation de travaux neufs réseaux

Le document unique est complété toute l'année :

1) suite aux visites :

- des responsables de services sur le terrain, une fois par mois (VSS : Visites Santé et Sécurité),
- du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT),
- de la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS),
- de l'inspection du travail,
- de la médecine du travail,
- du préveteur hygiène, sécurité et conditions de travail.

- 2) suite aux nouveaux textes réglementaires,
- 3) suite aux sensibilisations, formations et QHS (Quart d'heure sécurité) : durant lesquelles remontent des remarques d'agents et d'intervenants extérieurs,
- 4) suite aux évolutions du génie civil et apparitions éventuelles de nouveaux risques,
- 5) suite aux réunions du CHSCT,
- 6) suite aux contrôles de chantiers et descentes dans les postes,
- 7) suite aux audits sécurité internes et externes (GDF Suez et Lyonnaise des Eaux). Une équipe d'auditeurs internes SME a été formée en fin d'année 2012,
- 8) suite aux accidents du travail.

En annexe le document unique SICSM. Le canevas utilisé est celui de la Lyonnaise des Eaux.

5. LES ABONNES

5.1. Evolution par commune

5.1.1. Evolution du nombre d'abonnés

Répartition du nombre d'abonnés au service de l'eau potable par commune.

COMMUNE	2010	2011	2012	2013	2014	31/03/2015	Ecart 2015/2014	
							Nb	%
Agence Centre Nord								
LAMENTIN	17 220	17 938	17 693	17 815	18 118	0	18 118	-100,00%
SAINT-JOSEPH	6 233	6 506	6 532	6 580	6 594	0	6 594	-100,00%
FRANCOIS	7 492	7 610	7 648	7 700	7 803	7 893	90	1,14%
ROBERT (*)	7 407	7 616	7 665	7 798	7 855	7 911	56	0,71%
TRINITE	5 380	5 602	5 469	5 545	5 577	5 589	12	0,21%
Total	43 732	45 272	45 007	45 438	45 947	21 393	-24 554	-46,56%
Agence Sud								
ANSE-D'ARLET	1 839	1 924	1 972	1 973	1 995	2 012	17	0,84%
DIAMANT	2 826	2 962	2 919	2 948	3 022	3 031	9	0,30%
TROIS-ILETS	3 440	3 613	3 686	3 691	3 795	3 825	30	0,78%
RIVIERE-SALEE	5 873	6 050	6 028	6 056	6 094	6 125	31	0,51%
DUCOS	7 166	7 422	7 491	7 619	7 673	7 689	16	0,21%
SAINT-ESPRIT	3 767	3 922	3 993	4 104	4 132	4 150	18	0,43%
MARIN	4 045	4 207	4 121	4 144	4 126	4 139	13	0,31%
RIVIERE-PILOTE	5 488	5 644	5 624	5 666	5 704	5 732	28	0,49%
SAINTE-LUCE	4 807	5 082	4 970	5 120	5 192	5 227	35	0,67%
SAINTE-ANNE	2 685	2 720	2 741	2 764	2 795	2 804	9	0,32%
VAUCLIN	4 532	4 690	4 747	4 745	4 842	4 882	40	0,82%
Total	46 468	48 236	48 292	48 830	49 370	49 616	246	0,50%
TOTAL	90 200	93 508	93 299	94 268	95 317	71 009	-24 308	-34,23%

* : Robert = INSEE moins estimation population Vert-Pré

Les abonnés des quartiers des communes suivantes appartenant au Syndicat, ne font pas partie du service affermé :

- Robert : Vert-Pré,
- Trinité : Descossières, Bellevue, Maximin.

5.1.2. Evolution des volumes consommés

Répartition par commune des volumes consommés ramenés au 1^{er} trimestre 2015 (m³)

COMMUNES	2014	1 ^{er} trimestre 2015	Jour moyen	
			2014	1 ^{er} trimestre 2015
DIAMANT	416 138	100 711	1 140	1119
DUCOS	941 888	240 772	2 581	2675
FRANCOIS	1 097 741	270 826	3 008	3009
LAMENTIN	2 981 953		8 170	
LES ANSES D'ARLET	247 190	59 833	677	665
LES TROIS-ILETS	657 711	159 279	1 802	1770
MARIN	468 609	117 060	1 284	1301
RIVIERE-PILOTE	571 668	137 013	1 566	1522
RIVIERE-SALEE	654 188	154 071	1 792	1712
ROBERT	982 222	240 085	2 691	2668
SAINTE-ANNE	393 355	103 978	1 078	1155
SAINTE-LUCE	767 498	159 433	2 103	1771
SAINT-ESPRIT	420 856	97 898	1 153	1088
SAINT-JOSEPH	630 619		1 728	
TRINITE	626 323	159 148	1 716	1768
VAUCLIN	507 512	135 918	1 390	1510
TOTAL SICSM	12 365 471	2 136 027	33 878	23734

Les volumes du 1^{er} trimestre 2015 ont été calculés au prorata temporis des volumes annuels.

5.2. Les gros consommateurs

41 établissements dont la consommation est supérieure à 6000 m³/an sont recensés en 2015 comme gros consommateurs.

Ils représentent :

- un volume consommé au 1^{er} trimestre 2015 un total de 172 745 m³,
- une consommation journalière moyenne de 1 917 m³/j.

Ils sont classés selon le type d'activité :

- Domestiques,
- Collectivités,
- Etablissements industriels,

Les volumes du 1^{er} trimestre 2015 ont été calculés au prorata temporis des volumes annuels.

5.2.1. *Domestiques*

PDI	DENOMINATION	COMMUNE	DN COMPT.	Volume consommé au 1 ^{er} trimestre 2015 (m ³)	m ³ /j
134389A	TOUSSAY Herve	Vauclin	30	2 793	31
77218	HAMEAU DE BEAUREGARD	Sainte Anne	40	1 547	17
Total activité « Lotissements, immeubles collectifs »				4 340	48

5.2.2. *Collectivités*

PDI	DENOMINATION	COMMUNE	DN COMPT.	Volume consommé au 1 ^{er} trimestre 2015 (m ³)	m ³ /j
5265	CENTRE PENITENTIAIRE	Ducos	80	21 875	243
5266	CENTRE PENITENTIAIRE	Ducos	60	1836	20
12477	SIMBI	Ducos	40	1499	16
16675	MAISON DE RETRAITE LES GLI	François	60	1562	17
82894	HOPITAL DU SAINT-ESPRIT	Saint Esprit	60	2488	28
78423	VILLE DE SAINTE ANNE	Sainte Anne	30	1579	18
75594	CHAMBRE DE COMMERCE ET IND	Les Trois îlets	20	2796	31
84211	CAESM	Sainte Luce	60	6209	69
71244	GENDARMERIE NATIONALE	Trinité	60	2063	23
70743	HOPITAL DE TRINITE	Trinité	100	3421	38
69265	LYCEE DE TRINITE	Trinité	100	1767	20
71810	ATIR	Trinité	30	1506	16
44715	CITE SCOLAIRE	Marin	60	1556	17
42384	HOPITAL DU MARIN	Marin	60	2495	28
Total activité « Collectivités »				52 652	584

5.2.3. Etablissements industriels

PDI	DENOMINATION	COMMUNE	DN COMPT.	Volume consommé au 1 ^{er} trimestre 2015 (m ³)	m ³ /j
42389	ANTILLAISE EXPLOITATION	Marin	60	2 651	29
5651	SOGEP SARL	Ducos	60	3 047	34
12427	BETONORD SARL	Ducos	40	2 044	23
12621	LYCEE CENTRE SUD	Ducos	60	1 880	21
12414	MECAGRI SARL	Ducos	15	1 732	19
70330	SEH LA GOELETTE	Trinité	60	2 245	25
70331	SEP HOTEL LA GOELETTE	Trinité	30	1 865	20
2717	ETABLISSEMENTS MARINOTEL	Diamant	40	4 086	45
4793	DIAMANT BEACH CLUB	Diamant	40	1 649	18
84304	PIERRE ET VACANCES	Sainte Luce	60	10 503	117
84292	VILLAGE PLEIN SUD	Sainte Luce	30	1 650	18
84276	HOTEL AMYRIS	Sainte Luce	60	1 628	18
84271	HOTEL LES AMANDIERS	Sainte Luce	60	4 130	46
84203	MARTINIQUE BETON	Sainte Luce	40	4 255	47
13490	HOTEL CAP EST LAGOON RESORT	François	60	8 958	100
19943	ABATTOIR BO KAI	François	80	3 207	36
79786	SMVV (STE QMAISE DE VVF)	Sainte Anne	60	14 846	165
75618	S.G.H.T.I SARL	Les Trois Ilets	60	14 757	164
76272	HOTEL CALALOU	Les Trois Ilets	60	3 724	41
75863	HOTEL BAKOUA	Les Trois Ilets	60	4 671	52
75585	S A I P B	Les Trois Ilets	60	2 599	29
75477	SOCACO HOTEL BAMBOU	Les Trois Ilets	40	2 809	31
66227	SOCIETE YAOURT DANONE	Robert	60	3 463	38
61949	RESIDENCES DU MONT-VERT	Robert	100	1 693	19
62948	NOUVELLE YAOURT LITTEE	Robert	100	11 661	130
Total activité « Industriels »				115 753	1 285

5.3. Volumes facturés

5.3.1. Evolution des facturations par types d'activités

Consommations facturées au premier trimestre 2015 réparties par types d'activités

INDICATEURS	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} trimestre 2015	VARIATION	
						1 an	3 ans
Consommations domestiques							
Abonnés < à 6000 m ³ /an	10 420 235	10 596 094	10 265 491	9 228 849	1 963 282		
Gros consommateurs (domestiques)*	121 268	102 074	86 043	163 223	4 340		
Total consommations domestiques	10 541 503	10 698 168	10 351 534	9 392 072	1 967 622		
Consommations autres activités > 6000 m³/an							
Logements / Collectivités*	803 957	880 244	858 417	657 110	52 652		
Etablissement industriels*	1 009 635	867 755	667 003	1 301 375	115 753		
Total autres activités	1 813 592	1 747 999	1 525 420	1 958 485	168 405		
Total consommations > à 6000 m³/an	1 934 860	1 850 073	1 611 463	2 121 708	172 745		
Toutes consommations							
Total toutes consommations	12 355 095	12 446 167	11 876 954	11 350 557	2 136 027		

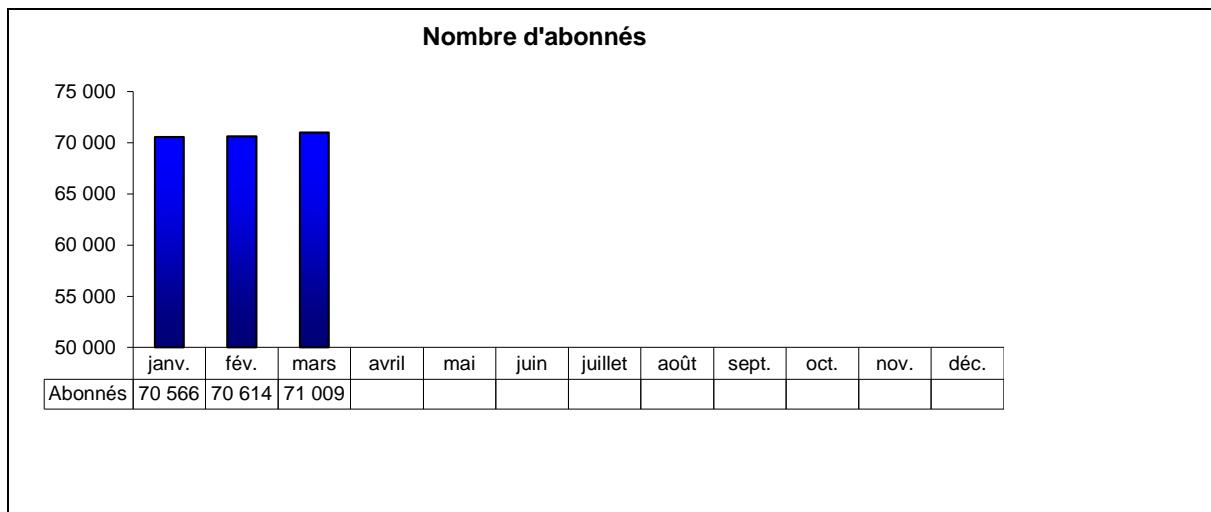
5.3.2. Evolution des consommations unitaires

Nombre d'abonnés et consommations unitaires par types d'activités

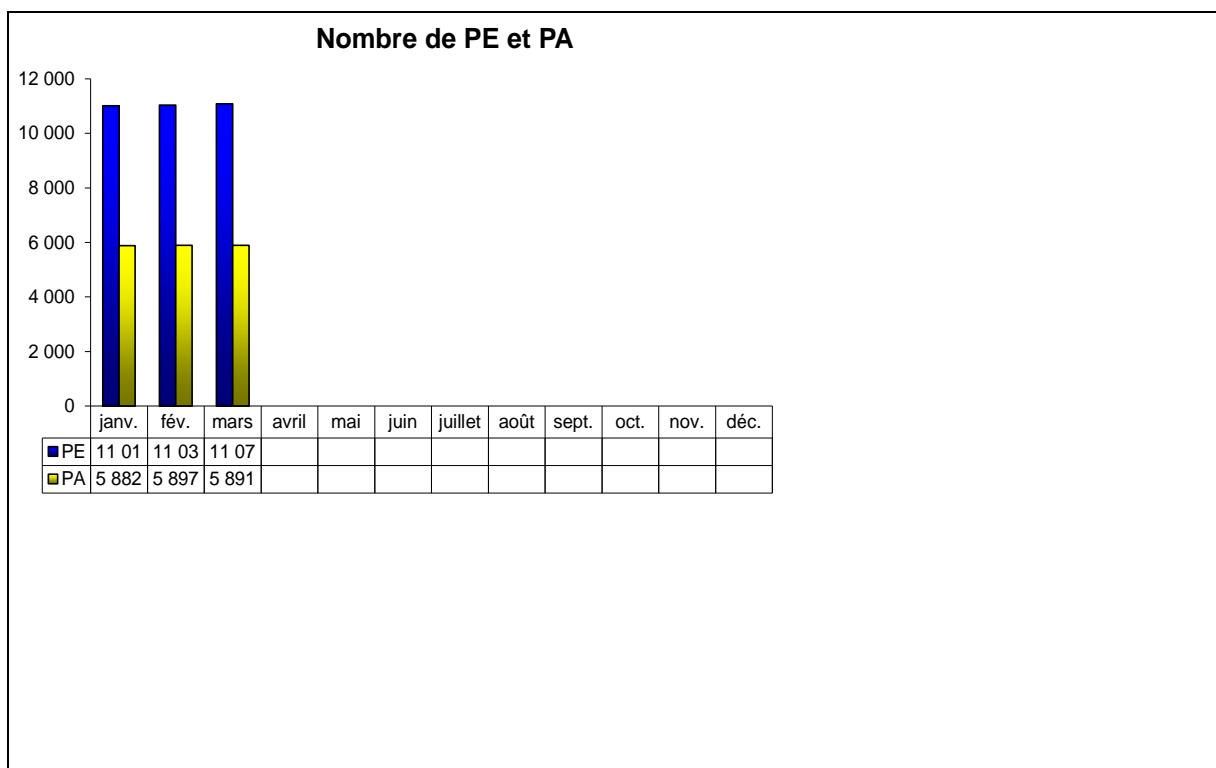
CONSOMMATIONS UNITAIRES	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} trimestre 2015	VARIATION	
						1 an	3 ans
Consommations domestiques							
Nombre d'abonnés < à 6000 m ³ /an	93 397	93 202	94 183	95 216	70 965		
vol./abonné m ³ /an	111	114	109	96,9	112		
Gros consommateurs domestiques	12	10	8	11	2		
vol./abonné m ³ /an	10 105	10 207	10 755	14 838	8 800		
Nombre total d'abonnés	93 409	93 212	94 191	95 227	70 967		
vol./abonné m ³ /an	112	115	110	98	112		
Consommations autres activités > 6000 m³/an							
Ets industriels : nombre d'abonnés*	47	52	36	53	25		
vol./abonné m ³ /an	21 481	16 688	18 528	24 554	18 777		
Collectivités : nombre d'abonnés*	53	35	41	48	14		
vol./abonné m ³ /an	15 169	25 150	20 937	13 689	15 252		
Nombre total d'abonnés	112	87	77	101	39		
vol./abonné m ³ /an	17 218	20 092	19 811	19 390	17 512		
Consommation unitaire : moyenne générale							
Nombre d'abonnés	93 508	93 299	94 268	95 317	71 009		
Volume/abonné/m ³ /an	132	133	126	119	121		

5.3.3. Principaux indicateurs relatifs à la gestion des abonnés

Evolution du nombre d'abonnés au service d'eau potable au cours de l'année 2015.

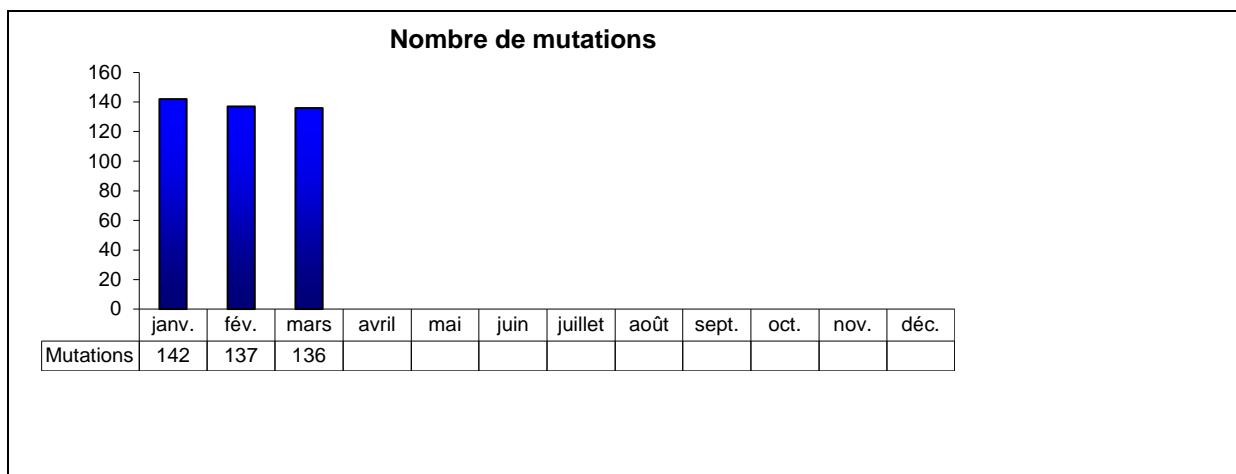


Evolution du nombre d'abonnés en prélèvement automatique (PA) et en prélèvement échelonné (PE) au cours de l'année 2015.



5.3.4. Evolution du nombre de mutation et de réclamation

Evolution du nombre de mutations au cours de l'année 2015.



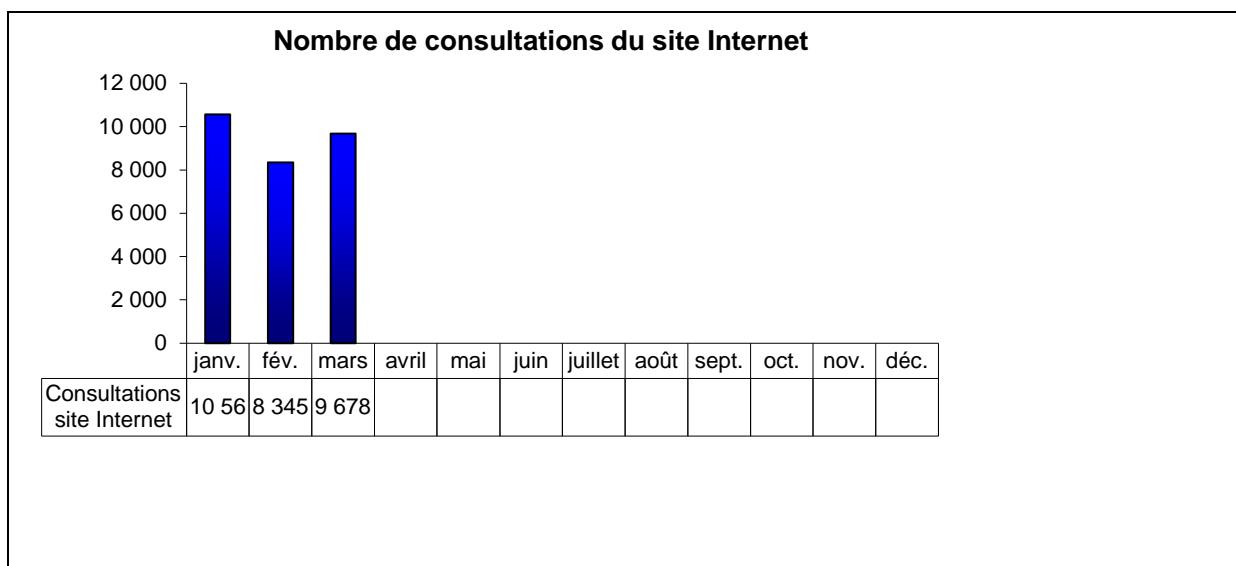
Réclamations clients 2015 :

Nombre total de courrier reçu : 391

Nombre de réclamation : 49

Soit un taux de réclamation de 6,9 / 1000 abonnés. La diminution du taux de réclamation s'explique notamment par une meilleure prise en compte des demandes clients.

5.3.5. Evolution du nombre de consultations du site internet



6. QUALITE DE L'EAU

Les normes de qualité des eaux s'appuient sur le décret du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation.

Le décret est applicable à toutes les eaux qui sont destinées à la boisson, à la cuisson, à la préparation d'aliments ou à d'autres usages domestiques.

Les eaux destinées à la consommation humaine doivent :

- ne pas contenir un nombre ou une concentration de micro-organismes, de parasites ou de toutes autres substances constituant un danger potentiel pour la santé,
- être conformes aux limites de qualités définies,
- satisfaire à des références de qualité, qui sont des paramètres indicateurs du fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau potable.

Les limites et références doivent être respectées au point de consommation courante (robinet du consommateur).

La température limite de 25°C ne s'applique pas dans les départements d'Outre-Mer.

6.1.Eaux Brutes (captages en rivières)

Des prélèvements réguliers ont été effectués par l'Agence Régionale de Santé de Martinique sur les eaux brutes alimentant les deux usines du SICSM :

3 prélèvements ont été réalisés au 1^{er} trimestre 2015 pour la Rivière Blanche,
1 prélèvement ont été réalisés au 1^{er} trimestre 2015 pour la rivière Lézarde

Ce sont plus de 300 paramètres qui sont systématiquement analysés ou recherchés dans les eaux brutes, notamment les produits phytosanitaires et la radioactivité, conformément aux dispositions réglementaires

Dans tous les cas, l'eau brute utilisée pour la production d'eau potable est conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés

6.2. Eaux traitées (en sortie d'usines)

6.2.1. Analyses bactériologiques

RIVIERE BLANCHE Analyses bactériologiques – 1 ^{er} trimestre 2015					
	Limite	Référence	Nbre d'analyses	Non conformités ou dépassements	% de conformité
Bactéries sulfito-réductrices		0	6	0	100
Coliformes totaux		0	6	0	100
Entérocoques	0		6	0	100
Escherichia Coli	0		6	0	100
Germes totaux à 22°C			6	0	100
Germes totaux à 36°C			6	0	100

DIRECTOIRE Analyses bactériologiques – 1 ^{er} trimestre 2015					
	Limite	Référence	Nbre d'analyses	Non conformités ou dépassements	% de conformité
Bactéries sulfito-réductrices		0	3	0	100
Coliformes totaux		0	3	0	100
Entérocoques	0		3	0	100
Escherichia Coli	0		3	0	100
Germes totaux à 22°C			3	0	100
Germes totaux à 36°C			3	0	100

6.2.2. Analyses physico-chimiques

Résultats des analyses officielles du 1^{er} trimestre 2015 :

RIVIERE BLANCHE Analyses physico-chimiques - 1 ^{er} trimestre 2015							
	Unité	Limite	Référence	Nombre d'analyses	Valeurs moyennes	Non conformités ou dépassements	% de conformité
Température	°C		25	6	23,9	0	
Chlore libre	mg/l			6	0,73	0	
Chlore total	mg/l			6	0,75	0	
pH	U pH		6,5 à 9	6	7,50	0	
Turbidité néphélométrique	NFU	0,5		6	0,16	0	100 %
Chlorures	mg/l		250	6	8,87	0	
Sulfates	mg/l		250	6	8,05	0	
Nitrates	mg/l	50		6	0,20	0	100 %
Carbone organique total	mg/l		2	6	0,36	0	
Titre alcalimétrique	°F			6	4,43	0	
Titre hydrotométrique	°F			6	4,0	0	
Aluminium total	µg/l		200	1	0,91	0	
Fer total	µg/l		200	1	0	0	

DIRECTOIRE Analyses physico-chimiques - 1 ^{er} trimestre 2015							
	Unité	Limite	Référence	Nombre d'analyses	Valeurs moyennes	Non conformités ou dépassements	% de conformité
Température	°C		25	3	25,7	0	
Chlore libre	mg/l			3	0,61	0	
Chlore total	mg/l			3	0,63	0	
pH	U pH		6,5 à 9	3	7,25	0	
Turbidité néphélométrique	NFU	0,5		3	0,17	0	100 %
Chlorures	mg/l		250	3	9,3	0	
Sulfates	mg/l		250	3	8,3	0	
Nitrates	mg/l	50		3	0,28	0	100 %
Carbone organique total	mg/l		2	3	0,39	0	
Titre alcalimétrique	°F			3	1,5	0	
Titre hydrotimétrique	°F			3	1,76	0	
Aluminium total	µg/l		200	1	57	0	
Fer total	µg/l		200	1	0	0	

6.3. Eaux distribuées (réseau de distribution)

Les points de prélèvements définis par l'Agence Régionale de Santé sont répartis sur l'ensemble du réseau de distribution du SICSM. Ils sont répertoriés par Unité de Distribution en fonction des origines de l'eau. L'ARS réalise également des prélèvements en des points mobiles.

6.3.1. Analyses bactériologiques

Résultats des analyses officielles du 1^{er} trimestre 2015 :

RESEAU DE DISTRIBUTION SICSM Analyses bactériologiques – 1 ^{er} trimestre 2015					
	Limite	Référence	Nbre d'analyses	Non conformités	% de conformité
Bactéries sulfito-réductrices		0	74	0	100 %
Coliformes totaux		0	74	0	100 %
Entérocoques	0		74	0	100 %
Escherichia Coli	0		74	0	100 %
Germes totaux à 22°C			74	0	100 %
Germes totaux à 25°C			74	0	100 %

6.3.2. Analyses par commune

Résultats des analyses officielles du 1^{er} trimestre 2015 :

	Ducos	La Trinité	Le Diamant	Le François	Le Marin	Le Robert	Le Vauclin
Nombre d'analyses	6	10	3	7	5	7	3
NC bactériologiques	0	0	0	0	0	0	0
Taux de conformité bactériologique	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
NC physico-chimique	0	0	0	0	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

	Les Anses-d'Arlet	Les Trois-Îlets	Rivière-Pilote	Rivière-Salée	Sainte-Anne	Sainte-Luce	Saint-Esprit	Total
Nombre d'analyses	3	6	9	6	3	3	3	74
NC bactériologiques	0	0	0	0	0	0	0	0
Taux de conformité bactériologique	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
NC physico-chimique	0	0	0	0	0	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100%

En plus des analyses officielles, la SME réalise un autocontrôle hebdomadaire du chlore libre en 38 points du réseau de distribution du SICSM, étendu en 2008 aux nouveaux points de prélèvements du SICSM et aux quatre points de rechloration du réseau.

Au total, ce sont 455 autocontrôles qui ont été réalisés au cours du premier trimestre 2015.

7. ANNEXES*

- **FICHE-TYPE DES RESERVOIRS**
- **FICHE-TYPE DES STATIONS DE POMPAGE**
- **LISTE DES RISQUES PROFESSIONNELS**
- **DOCUMENT UNIQUE SICSM / SME**

Rédaction du Document Unique - Diagnostic préalable de la situation

Réservoir Eau Potable

Site :	
Date :	Agent :
	Fréquence de la visite systématique :
	Durée moyenne de la visite systématique :

RISQUE ELECTRIQUE (commande électro-vanne par exemple)

Le personnel intervenant sur les installations électriques est-il systématiquement habilité (personnel SME ou sous-traitant) ? Oui o Non o

L'installation fait-elle l'objet d'une vérification annuelle par un organisme de contrôle (Véritas) ? Oui o Non o

Les dernières prescriptions de l'organisme de contrôle ont-elles été mises en œuvre ? Oui o Non o

Fréquence moyenne d'intervention sur l'armoire électrique _____ fois / an

RISQUE LIE A LA MANUTENTION (DORSO-LOMBAIRE)

Quelles sont les possibilités d'évacuation des équipements hydrauliques :

- accès possible par un véhicule SME Oui o Non o
- mise à disposition de moyens de manutention manuels (chariot) Oui o Non o
- utilisation d'un appareil de levage (backhoe -équipé d'un clapet de sécurité-) Oui o Non o

RISQUE CHUTE DE HAUTEUR

Les toit est-il équipé d'un garde-corps périphérique (si hauteur > 2m) ? Oui o Non o

Les passerelles ou plates-formes d'accès sont-elles toutes équipées de garde-corps (pour les châteaux d'eau en particulier) ? Oui o Non o

Les toit est-il à une hauteur supérieure à 3 m au droit de son accès ? Oui o Non o

La surface d'appui des trappes paraît-elle suffisante ? Oui o Non o

Comment se fait l'accès au toit ?

- escalier avec garde corps Oui o Non o
- échelle à barreaux plats avec dispositif de préhension Oui o Non o
- échelle avec crinoline Oui o Non o
- présence d'un dispositif de stoppe-chute Oui o Non o

Comment se fait l'accès à l'intérieur du réservoir ?

- Les trappes sont-elles suffisamment solides (inox ou équivalent supportant le poids d'un homme) ? Oui o Non o
- Les trappes sont-elles aisément maniables (problème du poids) ? Oui o Non o

- La surface d'appui des trappes paraît-elle suffisante ?	Oui o Non o
- échelle avec crinoline	Oui o Non o
- échelle sans crinoline	Oui o Non o
- la hauteur de l'échelle intérieure dépasse-t-elle 3 m ?	Oui o Non o
- présence d'un dispositif stoppe-chute	Oui o Non o
Si profondeur de la chambre à vannes > 2m, est-elle équipée :	
- d'une échelle fixe canne	Oui o Non o
- d'un dispositif de calage pour échelle amovible	Oui o Non o
Le scellement de l'ensemble des échelles paraît-il correctement exécuté ?	Oui o Non o
L'alimentation du réservoir est réalisé par :	
Robinet flotteur	Oui o Non o
Robinet hydro-savy	Oui o Non o
L'entretien du robinet et du pilote peut-il être réalisé depuis l'extérieur du réservoir (trappe d'accès,...)	Oui o Non o
Fréquence moyenne d'intervention sur le robinet d'arrivée ou son pilote ?	Oui o Non o
RISQUE CHUTE DE PLAIN-PIED	
Le toit présente-t-il des risques de glissade (présence de mousse,...) ?	Oui o Non o
RISQUE LIE A L'ABSENCE D'ECLAIRAGE	
Le local (la chambre) des vannes est-il (elle) équipé d'un point lumineux ?	Oui o Non o
L'éclairage est-il suffisant (notamment pour les château d'eau)	Oui o Non o
RISQUE D'AGGRESSION	
Le site est-il très isolé ?	Oui o Non o
Le site est-il mal fréquenté et non sécurisé (non clôturé) ?	Oui o Non o
RISQUE LIE AU NON PORT DE L'EQUIPEMENT DE SECURITE	
L'employé est-il équipé de façon adaptée :	
- de gants	Oui o Non o
- d'un gilet de sauvetage	Oui o Non o
- de chaussures de sécurité	Oui o Non o
- de lunettes	Oui o Non o
- de masques à gaz (protections respiratoires)	Oui o Non o
- de gyrophares fixes ou aimantés	Oui o Non o
- d'un kit de balisage	Oui o Non o
- d'un protecteur anti-bruit	Oui o Non o
- d'une boîte à pharmacie ou d'une trousse de secours	Oui o Non o

- d'une perche	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>
- d'une boîte à outils complète	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>
- d'un casque	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>
- de harnais anti-chute	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>
- de vêtements de protection contre les produits chimiques	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>
- de vêtements de signalisation en cas de travail le soir	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>
Ces équipements sont-ils vérifiés périodiquement ?	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>
Fréquence de vérification des équipements	/ mois			
Des consignes ou des règles d'utilisation concernant ces équipements sont-elles affichées sur le site ?	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>
La surveillance médicale est-elle régulièrement faite ?	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>
Le balisage des zones à risque est-il réalisé ?	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>
RISQUE DÛ AU MANQUE DE FORMATION et D'INFORMATION				
L'employé est-il formé aux différents risques précédemment cités ?	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>
Existe-t-il des consignes de prévention affichées ?	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>
RISQUE LIE AUX TEMPERATURES				
L'employé est-il exposé à des températures extrêmes ?	Oui	<input type="radio"/>	Non	<input type="radio"/>

SITE:

DATE:

AGENT (S):

RISQUES	LIEUX	OBSERVATIONS
Accident de la circulation interne		
Accident de la circulation extérieure		
Agression physique		
Agression verbale		
Allergies		
Atteinte de la vue		
Atteinte pulmonaire		
Brûlures		
Catastrophes naturelles		
Ecrasement		
Chimique		
Bruit		
Vibration		
Poussières		
Ambiance thermique		
Chute de plain-pied		
Chute de hauteur		
Electrique		

TMS		
Absence de formations et d'informations		
Absence d'éclairage		
Températures extrêmes		
Morsures ou allergies aux animaux		
Noyade		
Blessures		
Chute d'objet		
Manque d'hygiène		
Bactéries		
Intoxication		
Explosion/ Incendie		
Travail isolé		
Ensevelissement		
Stress/ Harcèlement		
Risque général		

Identification des risques professionnels						Hiérarchisation des risques professionnels						Existant		A réaliser					Contrôle		
Repère schéma	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq/durée d'exposit°	Prob d'apparit°	Prob d'apparit° du dommage	Gravité potentielle	Hiérarchisation priorité d'action	Mesures existantes	Evaluation	Mesures retenues	Evaluation	Concernant (Poste, Equipe, Atelier...)	Délais de réalisation	Responsable de la réalisation	Coût prévisible	Date de réalisation	Effets observés
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Travail au bureau	Toutes missions	Stress/ harcèlement	Observations salariés		Harcèlement moral et/ou sexuel	Rare	Faible	Très improbable	Très grave	2	Sensibilisation en janv 2012 de tous les agents sur les risques psychosociaux (thérapeute)		Rédaction et application d'une procédure sur les RPS Risques psychosociaux		Agents SME	déc-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Absence de formations et d'informations	Observations salariés		Les agents n'ont pas d'accès aux documents sécurité	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Très grave	1	Dont des documents aux agents au compte goutte		Mise en place d'une consigne à suivre en cas de harcèlement moral ou sexuel		SME	déc-12	GGD		mars-13	Les agents consultent régulièrement les documents sécurité.
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Absence de formations et d'informations	Observations salariés		Les indicateurs sécurité sont suivis mais le suivi n'est pas formalisé	Fréquente et longue	Faible	Probable	Faible	3			Mise en place d'une revue de direction		Direction SME	juil-13	GGD		avr-13	
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Absence de formations et d'informations	Observations salariés		Certains agents disent ne pas être au courant des risques qu'ils encourent en travaillant	Rare	Faible	Très improbable	Moyen	3	Intégration d'une partie sécurité dans les nouvelles fiches de postes (depuis 2010)				Agents SME	déc-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Formations à la sécurité et au travail en sécurité	Absence de formations et d'informations	Observations salariés		Les agents ne sont pas tous formés au travail en sécurité	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Très grave	1	Habilitation électrique OK Manipulation chlore OK SST OK 43 PRAP à faire Travail en hauteur à faire		Rédaction de fiches de postes sécurité		Agents SME	janv 2009	GGD		janv 2009	
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Absence de formations et d'informations	Observations salariés		Les points sécurité ne sont pas fréquents. Ils se font lors des réunions techniques du matin mais ne sont pas formalisés.	Fréquente et longue	Faible	Probable	Moyen	2			Rédaction et application d'une procédure pour la réalisation des QHS (Quarts d'heure Sécurité)			GGD			juin-13	
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Absence de formations et d'informations	Observations salariés		Les points sécurité sur le terrain se font mais ne sont pas formalisés. Tous les responsables de service n'ont pas cette culture sécurité.	Fréquente et longue	Faible	Probable	Moyen	2			Rédaction et application d'une procédure pour la réalisation des VSS (Visites santé et sécurité)			GGD			juin-13	
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Absence de formations et d'informations	Observations salariés		Les agents ne savent pas tous la démarche à suivre en cas d'accidents du travail	Fréquent	Elevée	Très probable	Très grave	1			Rédaction et application d'une procédure de gestion des AT (Accidents du travail)		Agents SME	juil-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Réalisation d'une fouille	Électrique	Observations salariés		La SME réalise les demandes de DICT même lorsqu'elle délègue les travaux	Fréquent	Elevée	Très probable	Très grave	1			Modification et application d'une procédure "travaux urgents"			GGD				
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Manque d'hygiène	Observations salariés		Certaines mesures sont prises en interne concernant l'hygiène des vêtements de travail mais ne sont pas formalisées	Fréquent	Elevée	Très probable	Faible	3			Redaction et application d'une procédure de gestion des vêtements de travail et EPI (Équipements de protection individuelle)			GGD			juil-13	
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Intoxication/ Asphyxie	Observations salariés		Des notes de services sur les secours sont réalisées, aucun document ne fait partie du système documentaire sécurité	Fréquent et longue	Elevée	Très probable	Moyen	2	Présence de 43 secouristes à la SME (au 30 juin 2013) Présence de 6 guides et serres files sur le lamenin Mise à jour et diffusion de la consigne "que faire en cas d'accident"		Rédaction et application d'une procédure "organisation des secours"		Agents SME	sept-13	GGD			

Identification des risques professionnels							Hiérarchisation des risques professionnels					Existant		A réaliser					Contrôle		
Repère schéma	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq/durée d'exposit°	Prob d'apparit°	Prob d'apparit° du dommage	Gravité potentielle	Hierarchisation priorité d'action	Mesures existantes	Evaluation	Mesures retenues	Evaluation	Concernant (Poste, Equipe, Atelier...)	Délais de réalisation	Responsable de la réalisation	Coût prévisible	Date de réalisation	Effets observés
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Intervention en espaces confinés	Intoxication/ Asphyxie	Observations salariés		Les espaces confinés ne sont cependant pas tous repérés de façon durable, d'autre mesure manque...	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Moyen	2	Un enregistrement existe actuellement à la SME, les agents devant intervenir dans un espace confiné sont tenu de le renseigner et doivent obtenir l'accord écrit de leur supérieur hiérarchique	ok	Rédaction et application d'une procédure pour les interventions en espace confinés Formation des agents intervenant en espace confinés (formation habilitation CATEC avant le 31 déc 2013) Rédaction et application du mode opératoire pour la descente dans les espaces confinés réadaption et application du mode opératoire pour l'intervention dans la serre de séchage des boues		Agents assainissement	sept-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Interventions électriques ou nécessitant une consignation	Électrique	Observations salariés		Les agents travaillent sans procéder aux consignations obligatoires (électrique, mécanique, hydrolique)	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Très grave	1			Rédaction et application d'une procédure sur les consignations et déconsignations		Agents SME	oct-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Absence de formations et d'informations	Observations salariés		L'affichage sécurité est réalisé de façon partielle sur les sites SME	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Moyen	2	Fiche type utilisée pour l'affichage sécurité		Rédaction et application d'une procédure pour l'affichage sécurité ainsi que la communication sécurité		Agents SME	sept-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Accueil de visiteurs	Circulation	Observations salariés		Les consignes de circulation des visiteurs sur les sites ne sont pas formalisées	Courte et rare	Faible	Très improbable	Très grave	2	Transmission d'un courrier aux collectivités leur demandant la liste des sites qu'ils souhaitent faire visiter Relance effectuée		Rédaction et application d'une procédure sur les visites des sites		Visiteurs	déc-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Absence de formations et d'informations	Observations salariés		Un responsable de service à porter plainte direction auprès de la gendarmerie et dit ne pas connaître les compétences du CHSCT	Fréquente	Elevée	Très probable	Moyen	2			Rédaction d'une note de service rappelant les missions du CHSCT / présentant les nouveaux secrétaires et secrétaires adjoints élus en 2013 Dans cette note seront mentionnés les rôles et missions des inspecteurs du travail, médecine du travail et contrôleur de la CGSSM			juil-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Sous traitance/ Gestion du travail des sous-traitants	Co-activité	Observations salariés		La gestion sécurité des sous traitants n'est pas clairement définie	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Moyen	2	Signature de plans de prévention avec les sous traitants		Rédaction et application d'une procédure sur le travail avec les sous traitants Mise en place de plans de prévention simplifiée pour les modifications des plans de préventions généraux		Agents SME	sept-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Travail en hauteur	Chute de hauteur	Observations salariés		Le travail en hauteur n'est pas formalisé	Courte et rare	Elevée	Improbable	Très grave	2	Des harnais sont mis à disposition des agents travaillant en hauteur Une analyse des travaux effectués en hauteur est d'abord réalisée afin de faire l'acquisition du bon matériel		Rédaction et application d'une procédure pour le travail en hauteur Mise en place d'une formation sur le travail en hauteur		Agents SME	déc-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Risque général	Observations salariés		Certains équipements sécurité (douches...) sont defectueux Le listing de ces équipements d'a pas été réalisé	Courte et rare	Faible	Très improbable	Très grave	2			Rédaction et application d'une procédure sur les vérifications périodiques et essais périodiques			nov-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Manipulation ou inhalation de produits chimiques	Chimiques	Observations salariés		Le risque chimique n'est pas correctement traité à la SME	Courte et rare	Elevée	Improbable	Très grave	2	Rédaction d'un plan d'actions sur le risque chimique (risque pénibilité au travail)	ok	Rédaction et application d'une procédure sur le risque chimique		Agents SME	déc-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Travaux pénibles	Risque général	Reglementation		Plus de 50% du personnel de la SME est sujet aux facteurs de pénibilité au travail	Fréquente et longue	Faible	Probable	Faible	3	Rédaction des fiches de pénibilité au travail Mise en place d'un plan d'actions sur le sujet	ok	Transposition des écrits de nos fiches types dans les fiches du décret sur la pénibilité au travail		Agents SME	juil-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Réalisation d'une fouille	Risque général	Observations salariés		Les agents réalisent des fouilles en tranchées sans analyse de la situation de travail au préalable	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Très grave	1			Rédaction et application d'une procédure sur les fouilles en tranchées Mise en place d'une sensibilisation sur le sujet			nov-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Risque général	Observations salariés		Les agents ne connaissent pas les alertes "intempéries"	Rare	Elevée	Improbable	Grave	2	Plan d'urgence réalisé et mis à jour annuellement		Rédaction et application d'une procédure sur les urgences "cyclones et tremblements de terre"		Agents SME	déc-13	GGD			

Identification des risques professionnels							Hiérarchisation des risques professionnels					Existant		A réaliser					Contrôle		
Repère schéma	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq/durée d'exposition ^a	Prob d'apparition ^a	Prob d'apparition ^a du dommage	Gravité potentielle	Hierarchisation priorité d'action	Measures existantes	Evaluation	Measures retenues	Evaluation	Concernant (Poste, Equipe, Atelier...)	Délais de réalisation	Responsable de la réalisation	Coût prévisible	Date de réalisation	Effets observés
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Intervention sur réseaux d'amiante	Poussières	Observations salariés		Les intervention sur les réseaux d'amiante ne sont pas clairement définis	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Moyen	2			Rédaction et application d'une procédure sur l'amiante		Agents assainissement	sept-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux Tous les sites	Agent SME	Interventions techniques ponctuelles	Risque général	Observations salariés		Certains agents interviennent sur des ouvrages sans études des risques préalables quand il s'agit d'une mission ponctuelle et inhabituelle	Rare	Elevée	Improbable	Très grave	2			Rédaction et application d'une procédure sur les interventions ponctuelles à risque		Agents SME	oct-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Risque général	Observations salariés		Toutes les constructions neuves ne répondent pas aux normes de sécurité	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Moyen	2	Fiche type existante pour les STEP		Rédaction et application d'une procédure sur les constructions aux normes de sécurité - Postes de refoulement - Stations d'épuration - Réservoirs - Stations de pompage - Bureaux - Serre solaire de séchage des boues - Usines de productions d'eau potable		Direction de la SME	sept-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Risque général	Observations salariés		Le document unique est réalisé depuis 2008 à la SME et mis à jour chaque année Aucun document n'explique clairement comment lire et comprendre ce document unique	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Moyen	2	Explication de la lecture et de la démarche de mise à jour du document unique lors de la journée d'accueil des nouveaux embauchés		Rédaction et application d'une procédure sur le document unique et évaluation des risques professionnels		Agents SME	sept-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Risque général	Observations salariés		Les agents ne connaissent pas tous les différences entre accident du travail et maladie professionnelle	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Moyen	2			Rédaction et diffusion d'une note de service sur les maladies professionnelles		Agents SME	sept-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Risque général	Observations salariés		Les règles de port des EPI ne sont pas clairement définis	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Moyen	2	Diffusion d'un document de synthèse sur le port des EPI		Mise à jour et diffusion de la note de service sur le port des EPI et EPC		Agents SME	sept-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Travail en milieu souillé	Bactéries	Observations salariés		Les agents travaillent en contact avec des eaux usées et/ou des rongeurs	Fréquente et longue	Faible	Probable	Moyen	2	Désinfection régulière des locaux		Mise en place et application de consignes sur le risque biologique mise en place d'une sensibilisation avec la médecine du travail		Agents eau potable et assainissement	oct-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Travail en milieu bruyant	Bruit	Observations salariés		Le travail en milieu bruyant n'est pas formalisé	Courte et rare	Elevée	Improbable	Très grave	2			Rédaction et application d'une procédure sur le bruit		Agents SME	déc-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Interventions à l'extérieur	Ambiance thermique	Observations salariés		Les agents travaillent sous le soleil par habitude mais oublient les règles fondamentales (hydratation...)	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Moyen	2	Consigne existante		Rédaction d'une consigne sur la chaleur/ mise à jour de la consigne existante		Agents SME	sept-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Circulation en entreprise	Circulation	Observations salariés		La circulation en entreprise n'est pas formalisée	Courte et rare	Faible	Très improbable	Moyen	3			Mise en place de consignes sur la circulation en entreprise		Agents SME Sous traitants	déc-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Intoxication/ Asphyxie	Observations salariés		Les exercices d'évacuation ne sont pas réguliers	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Moyen	2	Mise à jour et diffusion de la consigne "que faire en cas d'incendie"		Organisation d'exercices d'évacuation d'urgence Formation d'un formateur incendie/ manipulation des extincteurs Mise en place d'un planing de formation pour tous les agents SME		Agents SME	01/09/2013 22 et 23 juillet 13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Travail en co-activité	Co-activité	Observations salariés		Les activités sous traitées et les responsabilités vis-à-vis des sous traitants ne sont pas formalisées	Courte et rare	Elevée	Improbable	Très grave	2	Signature de plans de prévention avec les sous traitants	ok	Mise en place d'une sensibilisation sur les risques de co-activité en entreprise		Agents SME Sous traitants	déc-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Travail sur écran	Atteinte des yeux	Observations salariés		Les agents de la SME ne sont pas formés aux risques dû au travail sur écran comme le prévoit la réglementation	Fréquente et longue	Faible	Probable	Grave	1			Mise en place d'une formations sur le travail sur écran			mars-14	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Travail de façon isolée	Risque général	Observations salariés		Les agents travaillent de façon isolée sur les sites et sur le terrain	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Très grave	1	Mise en place d'un GPS sur les véhicules		Rédaction et application d'une procédure sur le travailleur isolé		Agents SME	déc-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Toutes missions	Risque général	Observations salariés		L'accueil des nouveaux arrivants est sommairement réalisé à la SME On dénombre en 2012, 3 AT de nouveaux arrivants sur 6	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave	1			Rédaction et application de la procédure qualité "accueil d'un nouvel arrivant"		Managers SME	juil-13	GGD			

Identification des risques professionnels						Hiérarchisation des risques professionnels					Existant		A réaliser					Contrôle			
Repère schéma	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq/durée d'exposit°	Prob d'apparit°	Prob d'apparit° du dommage	Gravité potentielle	Hierarchisation priorité d'action	Mesures existantes	Evaluation	Mesures retenues	Evaluation	Concernant (Poste, Equipe, Atelier...)	Délais de réalisation	Responsable de la réalisation	Coût prévisible	Date de réalisation	Effets observés
Société Martiniquaise des Eaux Tous les sites	Agent SME	Accueil des nouveaux arrivants	Absence de formations et d'informations	Observations salariés		L'accueil des nouveaux est sommairement réalisé à la SME On dénombre en 2012, 3 AT de nouveaux arrivants sur 6	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Moyen	2	Formation de 50% des managers (au 30 juin 2013)		Formation des managers à l'accueil du nouvel arrivant		Managers SME	sept-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux Tous les sites	Agent SME	Travail physique ou mental	Manutention	Observations salariés		Les agents se plaignent d'avoir mal aux membres	Fréquente et longue	Elevée	Très probable	Grave	1	Formation des releveurs et enquêteurs au PRAP		Formation de tous les agents eau potables au PRAP + magasiniers		Agents réseau eau potable et magasinier	oct-13	GGD			
Société Martiniquaise des Eaux/ Tous les sites	Agent SME	Travail physique ou mental	Manutention	Observations salariés		Les agents se plaignent d'avoir mal aux membres	Rare	Elevée	Improbable	Grave	2			Formation de tous les électromécaniciens assainissement au PRAP + magasiniers			nov-13	Steeve GARNI			